





Vers une description des parcours géographiques à l'aide des méthodes d'analyse de séquences

HENRI MARTIN

Encadrants: B. BACCAÏNI¹, F. GUERIN-PACE², J. M. FLOCH³

3 octobre 2015

^{1.} Sous-directrice de l'observation et des analyses statistiques au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (Cget)

^{2.} Directrice de recherche à l'Institut National des Études Démographiques (Ined), Responsable de l'unité de recherche 12 «Identités et territoires des populations»

^{3.} Administrateur de l'Insee en poste au Département de l'action régionale de l'Insee

Table des matières

1	Eléi	ments d'introduction et problématique	1						
2	Que	elques traits saillants de la mobilité géographique en France	3						
3	Les	sources	5						
4	Décrire la mobilité géographique dans notre échantillon : les change-								
	mer	nts de communes, de départements, de régions et de pays	9						
	4.1	Les changements de communes	9						
	4.2	Les changements de départements	14						
	4.3	Les changements de régions	17						
	4.4	Changements de communes, de départements et de régions	18						
	4.5	La mobilité des individus nés dans les DOM-TOM et arrivés en métropole	19						
	4.6	Les étapes géographiques à l'étranger	20						
	4.7	Le retour vers une ancienne région de résidence	25						
	4.8	La durée des étapes géographiques	26						
	4.9	Âge et mobilité géographique	32						
5	La	mobilité géographique : une affaire de génération?	36						
5 6			36 45						
			45						
	Mo	bilité géographique, attachement aux lieux et lieux des proches	45						
	Mo l 6.1	bilité géographique, attachement aux lieux et lieux des proches Quels liens entre attachement à différents lieux et parcours géographiques?	45						
6	Mol 6.1 6.2	bilité géographique, attachement aux lieux et lieux des proches Quels liens entre attachement à différents lieux et parcours géographiques? La place des lieux de naissance de l'entourage familial dans les parcours	45 45						
	Mol 6.1 6.2	bilité géographique, attachement aux lieux et lieux des proches Quels liens entre attachement à différents lieux et parcours géographiques? La place des lieux de naissance de l'entourage familial dans les parcours géographiques	45 45						
6	Mol 6.1 6.2	bilité géographique, attachement aux lieux et lieux des proches Quels liens entre attachement à différents lieux et parcours géographiques? La place des lieux de naissance de l'entourage familial dans les parcours géographiques	45 45 48						
6	Mol 6.1 6.2 Deu les	bilité géographique, attachement aux lieux et lieux des proches Quels liens entre attachement à différents lieux et parcours géographiques? La place des lieux de naissance de l'entourage familial dans les parcours géographiques	45 45 48						
6	Mol 6.1 6.2 Deu les	bilité géographique, attachement aux lieux et lieux des proches Quels liens entre attachement à différents lieux et parcours géographiques? La place des lieux de naissance de l'entourage familial dans les parcours géographiques	45 45 48						
6	Mol 6.1 6.2 Deu les	bilité géographique, attachement aux lieux et lieux des proches Quels liens entre attachement à différents lieux et parcours géographiques? La place des lieux de naissance de l'entourage familial dans les parcours géographiques	45 45 48 60						
6	Mol 6.1 6.2 Deu les	bilité géographique, attachement aux lieux et lieux des proches Quels liens entre attachement à différents lieux et parcours géographiques? La place des lieux de naissance de l'entourage familial dans les parcours géographiques	45 45 48 60 60						
6	Mol 6.1 6.2 Deu les	bilité géographique, attachement aux lieux et lieux des proches Quels liens entre attachement à différents lieux et parcours géographiques? La place des lieux de naissance de l'entourage familial dans les parcours géographiques	45 45 48 60 60 60 62						

	7.2.1	Qui sont les hyper-mobiles?	75
	7.2.2	Quels sont les déterminants de l'hyper-mobilité?	77
8 Cor	astruct	ion de typologies de parcours géorgraphiques grâce aux mé	•
$ ext{tho}$	des d'a	nalyse de séquences	80
8.1	Typolo	ogie de parcours par régions géographiques de résidence	83
	8.1.1	Les immobiles (Classe 1, 17% de l'échantillon)	88
	8.1.2	Les Mobiles à l'échelle départementale (Classe 2, 48% de l'échan-	
		$tillon) \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots $	94
	8.1.3	Les Mobiles à l'échelle régionale (Classe 3, 13% de l'échantillon) $% \left(1,2,3,3,3,3,3,3,3,3,3,3,3,3,3,3,3,3,3,3,$	101
	8.1.4	Les mobiles vers une région voisine (Classe 4, 8% de l'échantillon)	108
	8.1.5	Les mobiles vers la région Île-de-France (Classe 5, 7% de l'échan-	
		$tillon) \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots $	114
	8.1.6	Les mobiles vers une région lointaine de province (Classe 6, 7% de	
		l'échantillon)	121
	8.1.7	Conclusions sur cette typologie	127
8.2	Typolo	ogie de parcours par tailles des unités urbaines de résidence	131
	8.2.1	Les Parisiens (Classe 1, 7% de l'échantillon) $\ \ldots \ \ldots \ \ldots$	137
	8.2.2	Les habitants des métropoles de province (Classe 2, 5.5% de l'échan-	
		$tillon) \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots $	141
	8.2.3	Les habitants des grandes unités urbaines (Classe 3, 5.5% de l'échan-	
		tillon)	144
	8.2.4	Les habitants des unités urbaines intermédiaires (Classe 4, 6% de	
		l'échantillon)	
	8.2.5	Les habitants des communes rurales (Classe $5,32.5\%$ de l'échantillon)	151
	8.2.6	Les mobiles des communes rurales (Classe 6, 2% de l'échantillon)	154
	8.2.7	L'exode rural vers l'unité urbaine de Paris (Classe 7, 2% de l'échan-	
		tillon)	158
	8.2.8	Les migrants vers les métropoles de province (Classe 8, 6.5% de	
		l'échantillon)	162
	8.2.9	L'exode rural vers de grandes unités urbaines (Classe 9, 4% de	
		l'échantillon)	166
	8.2.10	Les migrants vers de grandes unités urbaines (Classe 10, 4% de	

	8.2.11	L'exode rural vers des unités urbaines intermédiaires (Classe 11,	
		6% de l'échantillon)	174
	8.2.12	L'exode rural vers les petites unités urbaines (Classe 12, 8% de	
		l'échantillon)	178
	8.2.13	Les migrants vers les communes rurales (Classe 13, 8% de l'échan-	
		$tillon) \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots \dots $	182
	8.2.14	Les migrants des grandes unités urbaines vers les communes rurales	
		(Classe 14, 2% de l'échantillon)	186
	8.2.15	Conclusions sur cette typologie	190
9	Conclusion	n et ouvertures	194
10	Bibliograp	hie	197

1 Éléments d'introduction et problématique

L'essor des mobilités résidentielles constitue un trait saillant de l'évolution de notre société depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Entre autres, l'augmentation continue du revenu des ménages et les innovations techniques dans le domaine des transports ont rendu possible le développement de ces migrations internes au territoire français.

Depuis les années 1980, la thématique de la mobilité résidentielle est un sujet de recherche très investi à la fois en démographie, en géographie, et en sociologie. Elle a donc fait l'objet d'une littérature extrêmement vaste. Nombreuses sont les contributions qui traitent du processus de décision de la mobilité (par exemple, Faure, 2009, Bonnet et Collet, 2009), des facteurs explicatifs des mobilités (par exemple, Debrand et Taffin, 2005, Couet, 2006) ou encore qui tentent de modéliser ces phénomènes (Courgeau et Lelièvre, 1991). À cela s'ajoutent les travaux menés au sein du département de l'action régionale de l'Insee qui cherchent à évaluer et à décrire les évolutions démographiques des différentes structures administratives de la France (régions, départements, communes,...) à partir, entre autres des données du Recensement de la Population⁴.

La quantité et la diversité de ces travaux traduisent bien l'intérêt de ces flux pour appréhender l'évolution des modes de vie au sein de nos sociétés contemporaines. Ils soulignent aussi les enjeux politiques et sociaux sous-tendus par les migrations internes. Anticiper les mouvements de populations est crucial pour décider en amont des constructions de logements et d'équipements publics (écoles, crèches,...). En même temps, il est aussi utile aux acteurs publics de mieux connaître le fonctionnement des systèmes régionaux et urbains. Au final, deux approches sont principalement choisies par les chercheurs : la focale peut être davantage placée sur les stratégies résidentielles (approche démographique) ou au contraire privilégier les territoires (approche géographique) (Desplanques, 1994 et Baccaïni, 2006).

Concrètement, une migration peut se définir comme un changement de lieu de résidence entraînant un déplacement du lieu de vie de l'individu. Elle a pour corollaire une modification importante de l'espace de vie des individus (Courgeau, 1980). En ce sens,

^{4.} Dans ce domaine, les travaux de Brigitte Baccaïni cités en bibliographie font référence

un changement de logement n'implique pas systématiquement une migration. En raison de la nature des données dont nous disposons, nous serons amenés à restreindre cette définition en la limitant à un changement de commune de résidence. Comme nous l'avons mentionné, la littérature sur le sujet est extrêmement dense. Les méthodes d'analyse des biographies ont été très largement développées puis utilisées pour étudier la survenue d'événements résidentiels comme le départ du domicile parental (Courgeau et Lelièvre, 1989). Néanmoins, rares sont les travaux qui se proposent d'aborder ce thème sous un angle dynamique qui déplacerait la perspective vers le concept de «trajectoire géographique» et chercherait à dégager et à décrire des «parcours géographiques types» au cours du cycle de vie. Dans des travaux récents, France Guérin-Pace s'est par exemple intéressée aux rapports entre parcours géographiques et identités territoriales (Guérin-Pace, 2006).

Or, l'analyse statistique a connu des évolutions récentes dans le domaine de l'étude des «trajectoires» (Robette, 2012). Celles-ci sont définies comme une succession d'états occupés dans le temps par un individu ⁵. Plus précisément, des méthodes statistiques nouvelles comme «l'Appariement Optimal» ⁶ ou «l'Analyse Harmonique Qualitative» (rassemblées sous le nom de méthodes d'«analyse de séquences») ont récemment fait l'objet d'applications à des problématiques comme les carrières professionnelles (Robette, Lelièvre, 2009) ou les migrations internationales (Sierra-Paycha, 2014). En revanche, elles n'ont pas encore été mobilisées pour l'étude des mobilités géographiques alors même qu'elles fournissent des outils qui semblent adéquats pour traiter ce sujet de recherche.

Ce mémoire se propose donc deux objectifs. D'abord donner des éléments descriptifs relatifs à la mobilité géographique et à son évolution dans les générations. Ensuite, révéler des typologies de parcours géographiques en ayant recours aux méthodes d'analyse de séquences. Une fois ce travail effectué, l'objectif sera de décrire le plus finement possible les sous-populations qui présenteront des parcours géographiques relativement comparables. Pour cela nous nous intéresserons à la fois à des données géographiques comme les lieux de résidence ou de naissance mais aussi aux caractéristiques sociodémographiques des individus (diplômes, PCS, revenu, avancement dans le cycle de vie, etc.).

^{5.} Remarquons à ce titre que les *trajectoires* peuvent être de nature très diverses : professionnelles, familiales, résidentielles....

^{6.} ou «Optimal Matching»

2 Quelques traits saillants de la mobilité géographique en France

À ce stade de la réfléxion, il nous semble important de donner quelques éléments de cadrage sur les principales caractéristiques de la mobilité géographique en France, notamment au travers de comparaisons internationales. De manière générale, il est établi depuis longtemps dans la littérature que la mobilité résidentielle en Europe est plus faible qu'aux États-Unis. Les travaux récents d'Etienne Wasmer et de Peter Rupert (Rupert et Wasmer, 2009) sont venus réaffirmer ce constat. Les deux auteurs montrent que le taux de mobilité annuel 7 est en moyenne trois fois plus faible en Europe qu'aux États-Unis (environ 5% en Europe contre environ 15% aux États-Unis) pour les populations concernées par le marché du travail⁸. Néanmoins, en dépit de ce haut niveau de mobilité outre-Atlantique, certains chercheurs ont mis en lumière un fléchissement récent de la mobilité résidentielle aux États-Unis suite à l'éclatement de la bulle immobilière. De nombreux ménages américains, ont en effet vu leur potentiel de mobilité être fortement contraint par un endettement élevé et une baisse de la valeur de leur patrimoine immobilier (Molloy, Smith et Wozniak, 2011). Un tel mécanisme semble aussi fonctionner en Espagne ainsi que dans les autres pays européens dont les marchés immobiliers ont été fortement touchés par la crise de 2008 (Grèce, Chypre, Portugal,...) (Carrasco, Rubues, Villanueva, 2014).

Par ailleurs, une étude de l'OCDE publiée en 2011 par Aida Caldera Sanchez et Dan Andrews (Sanchez et Andrews, 2011) nous permet de mieux situer le niveau de la mobilité résidentielle en France en opérant des comparaisons avec des pays similaires. Ce travail s'appuie sur des sources très diversifiées. Pour les pays membres de l'Union Européenne, les indicateurs de mobilité sont calculés à partir des enquêtes European Union – Statistics on Income and Living Conditions dîtes enquêtes EU-SILC⁹. Pour les États-Unis c'est l'American Housing Survey (AHS) qui est mobilisée. Dans le cas de l'Australie, il s'agit de la Household, Income and Labour Dynamics in Australia survey (HILDA). La très grande

^{7.} Rappelons que le taux de mobilité est défini comme la proportion d'une population qui connaît une mobilité lors de l'année de référence.

^{8.} L'article portait plus précisément sur les liens entre mobilité résidentielle et marché du travail.

^{9.} Rappelons que cette enquête fait l'objet d'une réglementation européenne. Elle est à ce titre obligatoire pour tous les états membres. Il s'agit d'un panel rotatif. Dans le cas de la France le panel est renouvelé par neuvième tous les ans.

variété des sources rend parfois les concepts difficilement comparables (les questions ne sont pas toujours posées dans les mêmes termes, les mobilités considérées ne sont pas exactement les mêmes,...) si bien que les résultats ne sont pas à considérer réellement pour eux même mais plutôt pour identifier les pays dont les populations sont les plus - ou au contraire les moins - mobiles. L'histogramme suivant synthétise les résultats de l'étude.

24%22.5%21% Taux de mobilité 17%10.5%9%8% 5%4%3.5%Pologne Suède Slovénie Italie France Slovaquie Espagne Allemagne États-Unis Australie

Figure 1 – Les taux de mobilité dans certains pays de l'OCDE

Lecture: Les taux de mobilité sont bi-annuels. Il s'agit donc de la proportion de la population qui a déménagé sur une période de deux ans. Les sources ont toutes été collectées entre 2006 et 2010. Aux États-Unis 21% de la population a déménagé au moins une fois lors des deux années précédent l'enquête. Source: Sanchez C. A. et Andrews D. (2011), «Residential mobility and public policy in OECD Countries», OECD Journal: Economic Studies, Volume 2011/1

Au final, il ressort de cette publication une forte mobilité résidentielle dans les pays Anglo-Saxons (États-Unis, Australie, Grande-Bretagne) et du Nord de l'Europe (Islande, Norvège, Suède, Finlande,...). À l'inverse les populations des pays de l'Est apparaissent moins mobiles (Slovaquie, Slovénie, Pologne, République Tchèque, Hongrie, Estonie,...). La France occupe une position «intermédiaire haute» dans le classement. La mobilité y est comparable à celle du Danemark ou de la Suisse, et elle y est plus élevée que chez ses pays voisins (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne, Italie,...).

Remarquons néanmoins que ces travaux portent sur la mobilité résidentielle, laquelle est de loin la plus évoqué dans la littérature. Concrètement, il s'agit de se focaliser sur les changements de logement. A l'inverse, notre mémoire portera sur la mobilité géographique qui implique un changement plus important du lieu de résidence (changement de commune de résidence par exemple). Les deux notions se recoupent mais ne se confondent pas : changer de commune de résidence implique de changer de logement mais l'inverse n'est pas vrai. Nous préciserons cette distinction dans la partie suivante.

3 Les sources

Pour cette étude, nous utilisons les données issues de l'enquête Histoire de vie sur la construction des identités (souvent agrégée par l'acronyme HDV). Cette enquête rétrospective est le fruit d'une collaboration entre les équipes de l'Ined, de l'Insee et des principaux Services Statistiques Ministériels (Drees 10 et Dares 11 notamment). Il s'agit d'une enquête ponctuelle (au sens où elle n'a pas vocation a être conduite à intervalles de temps réguliers) menée entre les mois de février et d'avril 2003 à l'échelle nationale. 8 403 individus âgés de plus de 18 ans ont été interrogés au cours de la période de collecte. L'enquête HDV se fixait pour objectif de mieux comprendre les processus de construction identitaire en lien notamment avec les parcours de vie (Le numéro 393-394 de la revue Économie et Statistique comporte de nombreux travaux sur ce thème). De ce point du vue, les parcours géographiques apparaîssent comme une composante de l'identité individuelle.

Contrairement à la plupart des enquêtes portant sur les ménages, le tirage ne s'est pas déroulé dans «l'échantillon maître» de l'Insee mais s'est appuiyé sur des bases de sondage issues d'autres enquêtes de la statistique publique. Le plan de sondage, très complexe s'apparente à un sondage à deux degrés, stratifié pour le second tirage. Le premier degré porte sur le tirage de «zones de délégués» ¹² alors que le second, qui concerne directement des individus, s'effectue dans les échantillons des enquêtes Étude de l'Histoire Familiale (EHF) (menée en 1999 par l'Insee) et Vie Quotidienne et Santé (VQS)

^{10.} La Drees est le Service Statistiques Ministériel du ministère des Affaires sociales et de la Santé

^{11.} La Dares est le Service Statistiques Ministériel du ministère du Travail

^{12.} Ces zones sont déterminées à partir des enquêtes EHF et VQS

(conduite par l'Insee en collaboration avec la Drees en 1999). Au final, il s'agit d'un sondage à probabilités inégales qui surreprésente les immigrés, les enfants d'immigrés et les personnes handicapées ¹³. Corollaire de ce mode d'échantillonnage, le calcul des pondérations est très complexe et fait intervenir la méthode du partage des poids. Ces différents éléments sont explicités dans un article publié en 2006 dans la revue *Économie* et Statistique et co-écrit par Emmanuelle Crenner, Olivier Donnat, France Guérin-Pace, Frédérique Housseaux et Isabelle Ville. Les entretiens, d'une durée d'environ une heure et quart (passation du questionnaire) se sont déroulés en face à face avec les enquêteurs de l'Insee. Le questionnaire couvre un très large spectre d'informations en faisant appel à la mémoire des enquêtés sur les événements de leur passé ¹⁴. Il met notamment l'accent sur deux types de thématiques. D'abord les trajectoires (ou histoires) individuelles dans des domaines variés (résidentiel, professionnel, santé, histoire familiale,...). Ensuite la construction des identités individuelles qui est aussi abordée sous plusieurs angles (professionnelle, géographique....) (Ville et Guérin-Pace, 2005). À cela s'ajoutent des variables sociodémographiques classiques (âge, type de ménage, PCS,...). Ajoutons néanmoins que certaines de ces variables ne sont disponibles qu'au moment de l'enquête et non sur l'ensemble de la trajectoire individuelle. C'est le cas par exemple des ressources financières du ménage au sein duquel réside l'individu. Ces dernières ne sont en effet pas connues pour les années antérieures. Dans la mesure où elle constitue l'une des rares sources exhaustives (au sens où l'intégralité du parcours depuis la naissance est renseigné) sur les parcours géographiques des individus, l'enquête Histoire de vie et Construction des identités semble particulièrement appropriée à notre objet de recherche. La taille de son échantillon, proche de 9 000 individus nous pemettra de mener des analyses à l'échelle régionale (descendre au niveau départemental semble difficile).

Remarquons que d'autres sources auraient pû être mobilisées pour étudier la mobilité géographique. L'enquête *Biographie et Entourage* réalisée en 2000 par l'Ined fournit des variables similaires mais son échantillon ne porte que sur des Franciliens nés entre 1930 et 1950. Seuls les parcours géographiques passant par la région Île-de-France peuvent donc être saisis par cette source. De son côté, l'Échantillon Démographique Permanent

^{13.} Remarquons que c'est en vue de surreprésenter ces populations que le tirage a eu lieu dans les bases des enquêtes EHF et VQS plutôt que dans «l'échantillon maître» de l'Insee

^{14.} À ce titre, les données peuvent être légèrement biaisées si *l'oubli* de certains événements n'est pas aléatoirement distribué dans la population

(EDP) de l'Insee enregistre les lieux de résidence des individus concernés uniquement lors des recensements de la population ou des Enquêtes Annuelles de Recensement (EAR). Les trajectoires géographiques y sont donc incomplètes sur les périodes intercensitaires. Enfin, l'Enquête Biographie familiale, professionnelle et migratoire (connue sous le nom d'enquête Triple biographie) pilotée par Daniel Courgeau en 1981 plaçait davantage la focale sur les parcours des individus dans les domaines professionnel, résidentiel et familial et notamment sur les relations entre les différents événements du parcours de vie. Cette enquête, dont l'échantillon portait uniquement sur les individus nés entre 1911 et 1935 (ils étaient âgés de 45 à 69 ans au moment de l'enquête), a déjà été mobilisée pour l'analyse de la mobilité résidentielle, notamment par Brigitte Baccaïni lors de son travail de thèse (Baccaïni, 1991). Nos résultats pourront donc faire l'objet de comparaisons avec d'autres travaux utilisant ces différentes sources.

Etant donné que ce mémoire porte sur les migrations internes au territoire français, il nous a semblé préférable de ne conserver pour l'analyse que les individus nés en France 15. Nous partons en effet de l'hypotèse que les individus qui sont arrivés en France après leur naissance présentent des parcours géographiques relativement spécifiques (il serait par exemple impossible d'étudier le rôle du département ou de la région de naissance dans les parcours). Ainsi, l'ensemble de nos 6 726 individus ont débuté leur parcours géographique en France. Dans l'enquête Histoire de vie sur la construction des identités, chaque année de vie est associée à une commune de résidence 16. Si pour une année donnée un individu a résidé dans plusieurs communes différentes, il se voit associer la commune dans laquelle la durée de résidence a été la plus longue cette même année (nous l'appellerons la commune prédominante). Il est alors possible de construire des «étapes qéographiques», chacune étant assimilée à une commune de résidence prédominante sur une durée d'au moins un an. Si l'individu réside dans une même commune pendant plusieurs années, la durée de l'étape est équivalente au nombre d'années qu'il y a passé. Pour chaque individu de la base, nous disposons donc de l'ensemble des étapes géographiques qui ont jalonné sa vie sur la période allant de sa naissance jusqu'à la date de l'enquête. En raison des objectifs de l'enquête qui portaient d'abord sur les mécanismes

^{15.} Notons que ces individus peuvent ne pas être de nationnalité française.

^{16.} Sont considérées par l'enquête comme des communes l'ensemble des communes françaises au 1 er janvier 2003. Les arrondissements des communes de Paris, Lyon et Marseille sont aussi considérés comme des communes.

de construction identitaire, les individus n'ont pas été interrogés sur les changements de logements au sein de chaque commune ainsi que sur les lieux de résidence très temporaires (les communes qui sur une année donnée ne sont pas prédominantes). En revanche, les autres changements de commune ainsi que l'année au cours de laquelle ils ont eu lieu sont enregistrés. Nous revenons ici sur la distinction entre parcours résidentiel (qui se rapporte aux changements de logements) et parcours qéographique (qui se rapporte aux changements de communes de résidence). Au total, notre échantillon comporte 29 750 étapes géographiques concernant les 6 726 individus. Pour chaque étape géographique (qui correspond donc à une commune), nous disposons d'information comme le département et la région où la commune se situe, la taille de l'unité urbaine ¹⁷ et la catégorie de commune ¹⁸. Un gros travail d'exploitation des données a été mené à l'Ined sous la direction de France Guérin-Pace afin de restituer les parcours en prenant en compte la taille des communes, au moment où l'individu interrogé y vivait. Pour cela nous avons utilisé la base des données communales de l'Insee (BDcom) et extrait pour chacune des communes citées par les enquêtés, sa population au recensement le plus proche de la date de résidence. Ainsi, une étape géographique dans une même commune ne sera pas nécessairement associée à la même taille d'unité urbaine selon que cette étape ait lieu en 1936 ou en 2000.

^{17.} Définie au sens de l'Insee.

^{18.} Celle-ci est recueillie sous la forme d'un choix entre trois modalités : «Commune centre d'une unité urbaine», «Commune de banlieue d'une unité urbaine» ou «Commune rurale».

4 Décrire la mobilité géographique dans notre échantillon : les changements de communes, de départements, de régions et de pays

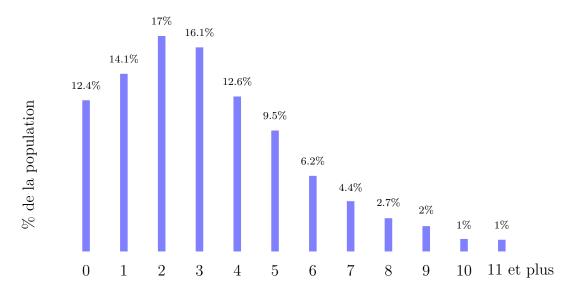
Avant de tenter de décrire plus finement le phénomène, il nous semble nécessaire de donner des éléments de cadrage descriptif sur la mobilité géogaphique de notre échantillon. En particulier, nous nous intéressons aux changements de communes, de départements, de régions et de pays qui jalonnent les parcours géographiques de nos individus. Contrairement à certains travaux qui se concentrent uniquement sur les parcours résidentiels à partir de l'âge adulte (qui peut alors être fixé à 18, 20 ou même 25 ans) nous prenons ici le parti d'étudier l'ensemble des parcours géographiques depuis la naissance de l'individu jusqu'au moment de l'enquête. Ce choix déplace la focale sur la diversité des territoires visités au cours de la vie. Corollaire de cette perspective, certaines des mobilités que nous associerons à un individu seront en fait la conséquence de choix résidentiels de ses parents. C'est le cas notamment des mobilités géographiques qui ont lieu pendant l'enfance.

Dans la suite de ce mémoire l'ensemble des résultats statistiques (statistiques descriptives, régressions,...) sont obtenus en utilisant le jeu de pondérations fourni avec la base (il s'agit de la variable poidsf). Celui-ci corrige la surreprésentation de certaines populations qui ont fait l'objet d'un sur-échantillonnage dans l'enquête (handicapés, immigrés, et enfants d'immigrés par exemple). De plus, il permet de prendre en compte le plan de sondage complexe dans le calcul des estimateurs. Par ailleurs concernant les modèles économétriques, nous suivons les recommandations de Xavier d'Haulfoeuille et Laurent Davezies (Davezies, D'Haultfoeuille, 2009) en pondérant les estimations.

Remarquons tout de suite que dans notre échantillon les individus peuvent avoir des âges très différents au moment de l'enquête (entre 18 et 97 ans) et qu'ils ne sont pas observés au même moment de leur cycle de vie.

4.1 Les changements de communes

Figure 2 – Distribution du nombre de changements de commune



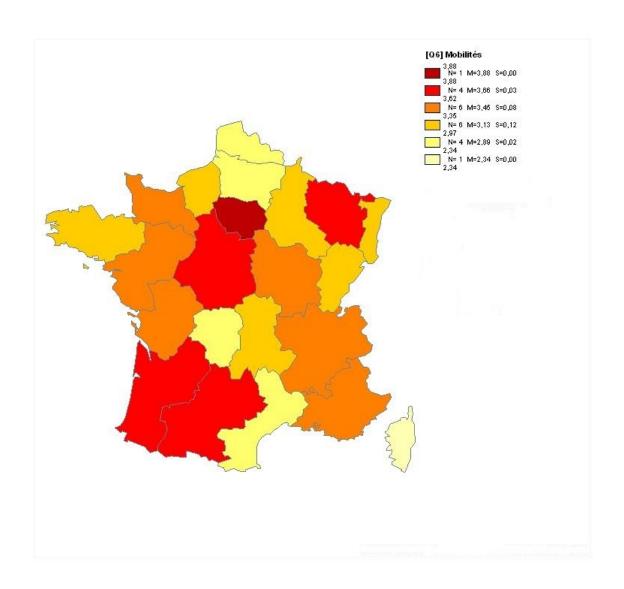
Nombre de changements de communes

Champ : 6 726 individus nés en France.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

La distribution du nombre de changements de communes ressemble à une loi gaussienne tronquée à gauche. En moyenne un individu né en France change un peu plus de trois fois de commune de résidence (3.37). En élargissant le champ à l'ensemble des changements de logements, Brigitte Baccaïni avait obtenu une moyenne de 4.02 mobilités résidentielles pour les individus des générations nées entre 1911 et 1938 (Baccaïni, 1993). Notons aussi que plus de 12% de notre échantillon n'a jamais quitté sa première commune de résidence (ou commune de résidence de la première année de vie). Ces résultats vont dans le sens des conclusions issues de l'enquête *Triple biographie* (Ined, 1981) qui aboutit à un chiffre légèrement plus élevé (environ 15%) même si celui-ci porte sur des générations plus anciennes et n'est donc pas directement comparable (Baccaïni, 1991).

FIGURE 3 – Le nombre de changements de communes en fonction de la région de naissance



Champ: 6 726 individus nés en France

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Carte réalisée grâce au logiciel Philcarto.

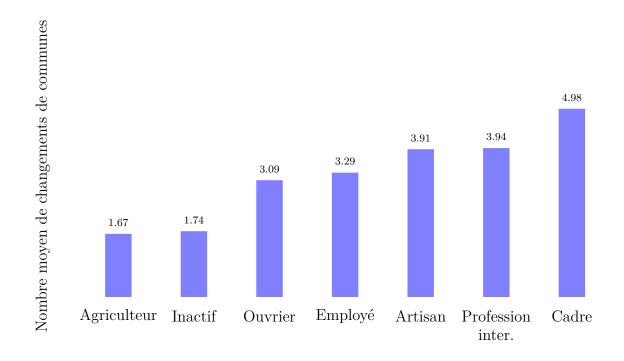
Comme le montre la carte 3 la mobilité est plus élevée pour les individus nés dans les régions du Sud-Ouest et du Centre de la France ainsi que pour ceux nés en Lorraine. À l'inverse, elle est plus faible pour les individus nés en Bretagne, dans les régions du Nord de la France ou en Corse. Brigitte Baccaïni avait d'ailleurs déjà mis en lumière la

particularité des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie (Baccaïni, 1993). En utilisant les données de l'enquête *Triple biographie* et en raisonnant sur les changements de logements, l'auteure avait montré que le Nord de la France apparaîssait comme une terre de naissance peu propice aux changements résidentiels. Notons cependant que le périmètre de l'analyse n'est pas exactement le même avec les travaux de Brigitte Baccaïni puisque celle-ci raisonne à l'échelle de la ZEAT ¹⁹ alors que nous travaillons à celle des régions. Ce choix a pour conséquence d'effacer quelques peu les spécificités régionales. De plus, l'étude portait sur les générations nées entre 1911 et 1938.

Parmi les autres variables explicatives lourdes mises en lumière par l'enquête *Triple biographie* pour rendre compte de la mobilité géographique figure la catégorie socio-professionnelle (Baccaïni, 1991). Nous retrouvons ce résultat à partir des données de l'enquête *Histoire de vie*.

^{19.} Rappelons que la ZEAT, Zone d'Études et d'Aménagement du Territoire est une nomenclature définie en 1967 par l'Insee. Chaque ZEAT se compose d'une ou plusieurs régions. Les ZEAT sont au nombre de 9 : la Région parisienne, le Bassin parisien, le Nord, l'Est, l'Ouest, le Sud-Ouest, le Centre-Est et la Méditerranée. À cela s'ajoutent les régions d'Outre-Mer.

FIGURE 4 – Nombre de changements de commune de résidence en fonction de la PCS en 2003



Champ: 6 726 individus nés en France.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

L'histogramme fait ressortir une véritable «hiérarchie des PCS» en termes de mobilités géographiques. Cette hiérarchie est d'ailleurs semblable à celle mis en évidence par Brigitte Baccaïni et Daniel Courgeau sur les données de 1981 (Courgeau, 1985). Les auteurs avancent comme explication l'immobilité dans l'emploi pour rendre compte de la très faible mobilité des agriculteurs. D'autres travaux de recherche ont confirmé ce résultat à partir des données de l'Échantillon Démographique Permanent (Couet, 2006). N'oublions pas tout de même de mentionner que certaines des catégories reprises ici ont connu des évolutions internes importantes ces dernières années et que celles-ci ne sont pas sans lien avec la mobilité géographique. C'est le cas par exemple de la catégorisation d'«employé» et de sa frontière avec celle d'«ouvrier», deux catégories que nous reprenons ici. Certains auteurs parlent notamment d'une secondarisation du secteur tertiaire qui tenderait à rendre plus floue la distinction ouvrier/employé (Chenu, 2005). Pour ces derniers les tâches deviennent davantage répétitives (agents de sécurité, caissières,...) et

l'emploi plus précaires d'où un impératif de mobilité.

4.2 Les changements de départements

Nous nous intéressons dans cette section aux changements de départements. Par rapport aux nombres de changements de communes qui peuvent intervenir sur des distances très faibles, ces derniers impliquent le plus souvent une évolution du cadre gégraphique de vie. Deux variables nous paraissent pertinentes à croiser. D'abord le nombre de changements de communes qui ont entraîné un changement de département. Ensuite le nombre total de départements visités au cours de la vie. Ces deux variables ne coïncident pas toujours. Par exemple un individu né à Paris, qui déménage à Marseille avant de revenir s'installer à Paris puis de retourner vivre à Marseille aura connu seulement deux départements différents mais trois de ces mobilités ont entraîné des changements de départements. Si le nombre total de changements de communes ayant entraîné un changement de département est un bon indicateur de l'intensité de la mobilité, le nombre de départements visités déplace davantage la focale en termes d'étendue des espaces de vie.

Tableau 1 – Changements de départements et nombre de départements visités

	Changements de départements							
Départements différents de résidence	0	1	2	3	4	5	6 et plus	
1	37.8% (100%)	0%	0%	0%	0%	0%	0%	37.8%
2	0%	13.6% (100%)	13.5% (70%)	2.6% (25%)	1.2% (15%)	0.6% (13%)	0%	31.3%
3	0%	0%	5.8% (30%)	5.3% (51%)	2.7% (34%)	1.0% (22%)	0.5% (8%)	15.4%
4	0%	0%	0%	2.5% (24%)	2.6% (15%)	1.7% (37%)	1.5% (23%)	8.3%
5	0%	0%	0%	0%	1.2% (32%)	1.3% (28%)	1.5% (23%)	4.0%
6 et plus	0%	0%	0%	0%	0%	0%	3.0% (46%)	3.0%
Total	37.8%	13.6%	19.3%	10.3%	8.0%	4.6%	6.5%	100%

Champ: 6 726 individus nés en France.

Lecture : Dans l'ensemble de notre échantillon, 19.3% des individus ont changé 2 fois de départements au cours de leur vie (ils auraient donc pû avoir résidé au maximum dans 3 départements différents). 13.5% des individus ont changé 2 fois de départements mais n'ont connu que 2 départements au cours de leur vie. Ils représentent 70% des individus qui ont connu deux changements de départements. Les changements de communes de résidence enregistrés ici impliquent de vivre plus d'un an dans une commune.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le tableau 1 montre d'abord que près de 38% des individus de notre échantillon n'ont jamais quitté leur premier département de résidence. Il souligne aussi que les départements de destination sont bien souvent des départements dans lesquels l'individu a déjà résidé au cours de sa vie. Si l'on s'intéresse par exemple aux individus qui ont connu deux mobilités impliquant un changement de département près de 70% d'entre eux sont en fait revenus dans leur département d'origine à l'occasion de leur seconde mobilité départementale. De façon générale, les chiffres situés sur la diagonale de la matrice correspondent au nombre maximum de départements visités pour un nombre de mobilités interdépartementales donné ²⁰. Or, comme le souligne les chiffres entre parenthèses ce nombre maximum n'est atteint que pour environ 30% des individus. Cela montre bien que les parcours géographiques sont très souvent redondants au sens où les individus reviennent souvent dans des départements dans lesquels ils ont déjà résidé par le passé. Ce mouvement d'allers-retours entre les départements apparaît ici comme un trait essentiel de la mobilité des Français.

^{20.} Par exemple, un individu qui a changé à deux reprises de départements ne peut pas avoir visité plus de trois départements durant sa vie.

4.3 Les changements de régions

Pour les régions, nous raisonnons de manière analogue aux départements.

Tableau 2 – Changements de régions et nombre de régions visitées

	(Total				
Régions différentes de résidence	0	1	2	3	4 et plus	
1	58.0% (100%)	0%	0%	0%	0%	58.0%
2	0%	14.4% (100%)	10.6% (70%)	0.7% (13%)	0.3% (4%)	26.0%
3	0%	0%	4.5% (30%)	3.4% (63%)	1.8% (26%)	15.5%
4 et plus	0%	0%	0%	1.4% (26%)	4.8% (70%)	6.2%
Total	58.0%	14.4%	15.1%	5.4%	6.9%	100%

Champ: 6 726 individus nés en France.

Lecture : Sur l'ensemble de notre échantillon, 15.1% des individus ont changé 2 fois de régions au cours de leur vie (ils auraient donc pû avoir résidé au maximum dans 3 régions différentes). 10.6% des individus ont changé 2 fois de régions mais n'ont connu que 2 régions au cours de leur vie. Ils représentent 70% des individus ayant changé deux fois de régions. Les changements de communes de résidence enregistrés ici impliquent de vivre plus d'un an dans une commune.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le constat évoqué pour les migrations interdépartementales semble aussi valable pour les migrations interrégionales. À titre d'exemple, parmi les individus qui ont changé deux fois de régions au cours de leur vie, dans près de 70% des cas, la seconde mobilité impliquant un changement de région est en fait un retour dans la région d'origine. De même,

les termes situés sur la diagonale sont toujours relativement faible (inférieur à 30%). Les allers-retours entre régions sont donc très courants. Lorsqu'un individu change deux fois de région, cela implique dans les deux tiers des cas les deux mêmes régions. Nous remarquons de plus qu'environ 58% de notre échantillon n'a jamais quitté la première région dans laquelle il a résidé. Il ressort donc à la lecture de ce tableau que le changement de région reste relativement rare.

4.4 Changements de communes, de départements et de régions

Après avoir fait le constat d'une forte redondance des parcours géographiques, nous nous interrogeons sur la proportion des changements de communes qui engendrent aussi des changements de départements ou de régions. Ici l'unité statistique de référence n'est plus l'individu mais le changement de commune. Nos 6 756 individus nés en France ont connu un total de 23 024 changements de commune de résidence.

Tableau 3 - Changements de communes, de départements et de régions

Changements de communes entraînant	Part des changements de commune	(Ecart-type)
un changement de région	28.2%	(0.04)
un changement de département au sein de la même région	26.5%	(0.04)
ni l'un ni l'autre (migration intra-départementale)	45.3%	(0.04)

Champ: 23 024 changements de communes de résidence concernant 6 726 individus nés en France.

Lecture: 28.2% des changements de communes de résidence impliquent un changement de région.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le tableau 3 montre bien que de nombreux changements de communes (45.3%) ont en fait lieu à l'échelle intra-départementale et peuvent de fait concerner des communes très

proches. Dans la suite de ce mémoire, nous mettrons de nouveau l'accent sur l'importance de l'échelon départemental. Thierry Debrand et Claude Taffin qui avaient déjà mis en lumière ce résultat estiment qu'il s'explique par la prédominance des motifs familiaux (la nécessité d'occuper un logement adapté aux besoins de la famille) et résidentiels (l'accès à la propriété par exemple) dans la détermination des choix résidentiels. À l'inverse, les auteurs soulignent que les mobilités de plus longues distances sont davantage le corollaire de choix professionnels ou de décisions liées aux études et concernent majoritairement les jeunes et les actifs.

4.5 La mobilité des individus nés dans les DOM-TOM et arrivés en métropole

Notre échantillon comporte 67 individus nés dans les départements ou les territoires d'Outre-Mer (DOM-TOM). Par construction du plan de sondage, ces individus ont au moment de l'enquête rejoint le territoire métropolitain. Or, il nous semble ici intéressant d'analyser séparemment cette sous-population. En effet, certains des changements de région qu'elle a connue sont sans commune mesure avec une migration entre deux régions métropolitaines (nous pensons bien entendu à la migration entre un DOM-TOM et la métropole).

Tableau 4 – Mobilité des individus nés dans un DOM ou un TOM et ayant rejoint la métropole comparée aux individus nés en métropole

Nombre de changements de	communes	départements	régions
Individus nés dans un DOM ou un TOM	3.85	3.04	0.61
Individus nés en métropole	3.37	1.88	0.95
Test d'égalité	**	* * *	n.s

Champ: 6 726 individus nés en France et 324 individus nés dans les DOM-TOM.

Lecture : En moyenne, un individu né dans les DOM ou les TOM et qui a rejoint la métropole a changé 3.85 fois de communes de résidence contre 3.37 fois pour un individu né en métropole. Cette différence

est significative au seuil de 5%.

Niveaux de significativité à 10% (*), 5% (**) et 1% (***)

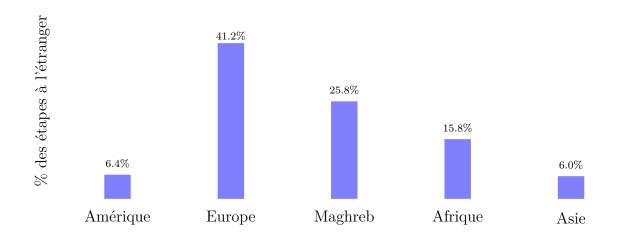
Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Les quelques éléments de statistiques descriptives contenus dans le tableau 4 tendent à montrer que les individus nés en Outre-Mer sont en moyenne plus mobiles que ceux nés en métropole. N'oublions pas que, par construction, ils ont connu au moins une migration avec leur arrivée en métropole et que celle-ci a été de grande ampleur si nous raisonnons en termes de distance et de cadre de vie. En outre, un effet de séléction est également susceptible de rendre compte de ce surplus de mobilité. Des travaux de recherche récents ont montré que les ultramarins qui parviennent à s'installer durablement en métropole sont en moyenne plus jeunes, plus diplômés et mieux dotés en ressources économiques et culturels que la moyenne des habitants des territoires d'Outre-Mer (Temporal, Marie et Bernard, 2011). Antant de caractéristiques qui vont souvent de pair avec un parcours géographique plus riche. Par rapport aux autres individus de notre échantillon, les ultramarins sont plus souvent des femmes (63%) et en corrollaire sont plus souvent employés et moins souvent professions intermédiaires, artisans ou agriculteurs, ces deux dernières professions étant des facteurs d'immobilité.

4.6 Les étapes géographiques à l'étranger

Dans cette section, nous nous intéressons aux séjours d'au moins un an à l'étranger des individus de notre échantillon (donc nés en France). Remarquons bien que nous ne pouvons pas étudier les départs définitifs pour l'étranger puisque les individus échantillonnés dans l'enquête *Histoire de vie* résident nécessairement en France métropolitaine à la date de l'enquête (2003). En revanche, nous sommes en mesure d'analyser les étapes géographiques ayant eu lieu à l'étranger. Sur nos 29 750 étapes géographiques 1 500 ont lieu au moins partiellement à l'étranger. Pour certaines d'entre elles le pays de destination ne peut être identifié car l'individu interrogé déclare avoir vécu à l'étranger mais dans plusieurs pays différents. Dans certains cas l'individu peut aussi déclarer avoir vécu à la fois en France et à l'étranger. À l'inverse 1 089 étapes peuvent être identifiées à un pays unique. Elles durent en moyenne 3.11 années. Ces 1 500 étapes au moins partiellement à l'étranger concernent 993 individus soit 14.3% de notre échantillon. Ces étapes ont lieu en moyenne à 20.9 ans et près de 90% d'entre elles ont lieu avant 30 ans.

FIGURE 5 – Distribution par régions du monde des étapes géographiques passées dans un pays étranger



Champ: 1 089 étapes géographiques à l'étranger que l'on peut identifier à un pays donné. Ces étapes concernent 993 individus nés en France.

Lecture : Parmi les étapes géographiques que l'on peut identifier à un pays, 41.2% ont eu lieu dans un pays européen.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Les pays de destination des individus nés en France portent les traces de l'histoire de notre pays. En particulier la colonisation et les guerres coloniales expliquent que les étapes géographiques à l'étranger se concentrent fortement au Maghreb et en Afrique. La prépondérance des destinations européennes est probablement le corollaire d'une proximité géographique avec certains pays (notament les pays frontaliers).

Dans un deuxième temps, nous nous interrogeons sur les principaux facteurs déterminants de ces étapes géographiques à l'étranger en tenant compte de l'âge des individus (ne pas avoir résidé à l'étranger à 18 ans n'a pas le même sens qu'à 60 ans car les probabilités de connaître l'événement ne sont pas les mêmes). Nous utilisons un modèle logistique. La variable modélisée vaut 1 si l'individu a résidé au moins un an à l'étranger avant ses 30 ans et 0 sinon. Le seuil de 30 ans a été choisi car 90% des étapes à l'étranger ont lieu avant. Nous pouvons ainsi considérer qu'un individu qui n'a pas connu d'étapes à l'étranger à l'âge de 30 ans a relativement peu de chance d'en connaître par la suite.

Tableau 5 – Les facteurs explicatifs du séjour d'au moins un an à l'étranger avant 30 ans : effets marginaux (1)

Variables	Effets marginaux	(Ecart-types)
Sexe		
Femme	ref.	ref.
Homme	0.14***	(0.01)
Vie conjugale		
En couple	n.s	(0.01)
Seul	ref.	ref.
PCS		
Agriculteur	-0.10^{***}	(0.03)
Inactif	n.s	(0.05)
Ouvrier	n.s	(0.02)
Employé	n.s	(0.02)
Artisan	n.s	(0.02)
Profession Inter.	ref.	ref.
Cadre	n.s	(0.02)
Revenus du ménage		
Très faible	n.s	(0.03)
Faible	ref.	(0.02)
Moyen	ref.	ref.
Élevé	-0.04^{*}	(0.02)
Diplôme		
Inférieur au bac	-0.04**	(0.02)
Bac	ref.	ref.
Diplôme du supérieur	0.03^{*}	(0.02)

Champ : 5 417 individus nés en France et âgés de 30 ans ou plus au moment de l'enquête.

Lecture : Le modèle est un modèle logistique binaire. Ici, seuls les effets marginaux à la moyenne sur la probabilité d'avoir résidé à l'étranger sont rapportés. Les valeurs des variables explicatives sont celles

Tableau 6 – Les facteurs explicatifs du séjour d'au moins un an à l'étranger avant 30 ans : effets marginaux (2)

Variables	Effets marginaux	(Ecart-types)
Génération		
Avant 1920	0.15***	(0.04)
1920-1929	0.06**	(0.02)
1930-1939	0.15***	(0.02)
1940-1949	0.06**	(0.02)
1950-1959	n.s	(0.02)
1960-1973	ref.	ref.

déclarées au moment de l'enquête. Les écart-types sont obtenus par Méthode-Delta.

Niveaux de significativité à 10% (*), 5% (**) et 1% (***)

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Plusieurs éléments ressortent du modèle. D'abord, le fait d'être agriculteur diminue la probabilité d'avoir connu une mobilité à l'étranger avant 30 ans. Ce résultat n'est pas surprenant et peut s'expliquer par le fort ancrage territorial du métier d'agriculteur. Ensuite, le diplôme est une variable explicative lourde du séjour à l'étranger. Plus un individu est diplômé plus il a de chance d'avoir séjourné au moins un an à l'étranger. Ce résultat peut s'expliquer en partie par le fait qu'une partie importante de ces mobilités à l'étranger sont liées aux parcours éducatifs. Le fait d'appartenir aux générations nées avant 1949 accroît significativement la probabilité d'avoir résidé à l'étranger avant 30 ans. Ce résultat peut s'expliquer à la fois par les guerres qui ont jalonné l'histoire de notre pays (Guerres Mondiales et guerres coloniales) et par notre passé colonial. Une telle interprétation est d'ailleurs confirmée par des éléments de statistiques descriptives. Pour la génération 1920-1929, les pays de destination concernent à plus de 55% des anciennes colonies (Maroc, Algérie, Tunisie, pays anciennement rattachés à l'AEF ou à l'AOF ou Indochine). Pour la génération 1930-1939 au sein de laquelle se recrutent les conscrits de la guerre d'Algérie, 42% des étapes géographiques à l'étranger ont lieu en Algérie. Ces mobilités liées aux guerres rendent aussi comptent de l'effet significatif associé au fait d'être un homme. Les différences sur le plan de la mobilité internationale entre les générations nous invitent à nous interroger sur des aspects plus qualitatifs, et notamment les pays de destination de ces mobilités.

Tableau 7 – Régions du monde et étapes géographiques à l'étranger selon les générations

Régions		Générations					
	1920-1929	1930-1939	1940-1949	1950-1959	1960-1969		
Europe	35.9%	26.3%	38.6%	57.7%	61.4%		
Maghreb	35.2%	52.1%	23.8%	13.0%	5.2%		
Afrique (Hors Maghreb)	16.2%	11.3%	24.3%	16.4%	15.7%		
Amérique	2.1%	2.3%	5.7%	6.8%	11.8%		
Asie-Océanie	9.8%	6.4%	5.3%	4.5%	3.9%		
Durée moyenne	3.49	2.95	3.54	3.25	2.57		
Nombre d'étapes	142	265	210	177	153		

Champ: 947 étapes géographiques concernant des individus nés en France.

Lecture : Parmi les étapes géographiques à l'étranger de la génération 1920-1929 qui soient identifiables à un pays donné 35.9% se sont déroulées en Europe.

Le test d'indépendance du Chi² fait ressortir une corrélation statistique au seuil de 1% entre la génération et le choix de la destination.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le tableau 7 met en lumière l'évolution des destinations étrangères des individus de notre échantillon. Apparaissent clairement, le déclin du Maghreb et de l'Asie, régions où se situaient les anciennes colonies françaises. À l'inverse, le tableau fait ressortir la montée en puissance des États-Unis et des pays européens où se concentrent les migrations liées à l'activité professionnelle et aux études. Concernant les pays européens, il faut souliner le rôle joué par le processus d'intégration communautaire en particulier la libre circulation des hommes et des marchandises. Le programme Erasmus, mis en place à partir de 1987 a permis à de nombreux étudiants français de séjourner dans un autre pays membre de l'Union Européenne ²¹.

^{21.} Selon la Commission Européenne, 268 143 étudiants européens ont bénéficié du programme lors

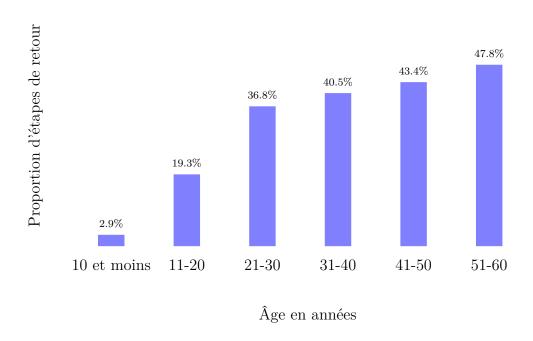
4.7 Le retour vers une ancienne région de résidence

En étudiant plus haut les changements de régions, nous avions fait le constat que pour une part importante de ces changements il s'agit en fait d'un retour vers un région dans laquelle l'individu avait déjà résidé par le passé (voir en particulier le tableau 2). Ce résultat nous invite donc à explorer de manière plus approfondie la thématique du retour vers une région dans laquelle un individu a déjà résidé. Nous définissons une étape résidentielle comme une étape de retour si elle a lieu dans une région au sein de laquelle l'individu a déjà résidé par le passé et que celui-ci a connu un changement de région entre temps ²². Sur nos 29 750 étapes géographiques, environ 19.2% sont des retours vers une ancienne région de résidence. Ces étapes de retour interviennent en moyenne à 28 ans. Deux tiers ont lieu avant 30 ans et plus de 85% interviennent avant 40 ans. Pour neutraliser les effets d'âge et de troncature des parcours (un individu âgé de 20 ans n'aura peut-être pas encore connu de retour mais en connaîtra un dans le futur) nous nous concentrons sur les 5 000 étapes géographiques qui concernent les individus âgés de plus de 65 ans au moment de l'enquête et qui ont pour l'essentiel terminé leur parcours géographique. 24% de ces étapes sont des étapes de retours.

de l'année scolaire 2011-2012. Plus de 3 millions d'Européens ont été concernés depuis 1987

^{22.} Cela implique par exemple que si un individu connaît un retour vers une ancienne région de résidence puis change de commune au sein même de cette région, cette nouvelle étape sera elle aussi considérée comme un retour.

Figure 6 – Proportion d'étapes de retour en fonction de l'âge



Champ : 5 000 étapes géographiques concernant 1 199 individus âgés de plus de 65 ans au moment de l'enquête.

Lecture : Parmi les étapes géographiques qui ont commencé entre 0 et 10 ans, 2.9% sont des étapes de retour.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

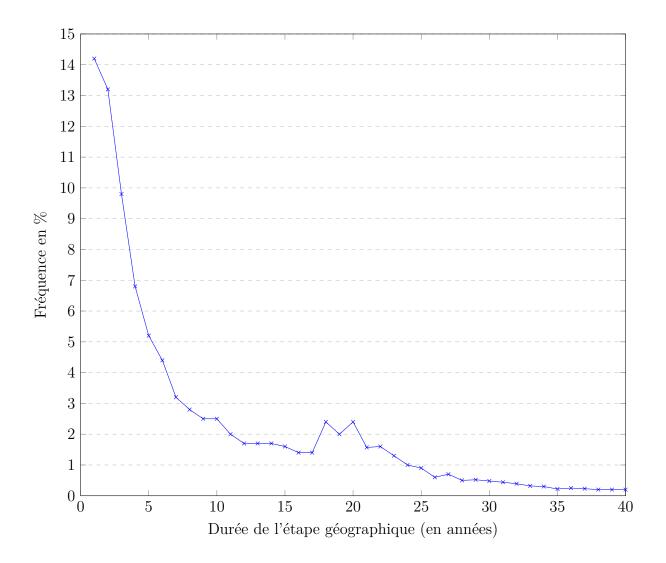
Il ressort du graphique 6 que plus les mobilités géographiques ont lieu tardivement dans le cycle de vie, plus elles ont de chance d'être des étapes de retour. Ce résultat va dans le sens de nos remarques formulées plus haut : les changements de régions sont en fait le plus souvent un retour vers une ancienne région de résidence.

4.8 La durée des étapes géographiques

Après avoir analysé en détails les changements de *lieux* de résidence, il nous semble désormais important de déplacer la focale sur une autre variable caractérisant les étapes géographique : la *durée* de celles-ci. La durée des étapes géographiques est ici définie comme la durée passée au sein de chaque commune du parcours géographique. Rappelons

que les changements de logements au sein d'une même commune ne sont pas pris en compte. En cas de retour dans une commune au sein de laquelle l'individu a déjà résidé dans le passé, les deux étapes de résidence sont considérées comme distinctes et leurs durées ne s'additionnent pas. Ce choix bien que relativement insatisfaisant est contraint par la nature de nos données. En effet, si lors de la collecte de l'enquête, la commune de résidence est systématiquement enregistrée et identifiée, ces données ne sont pas communiquées par l'Insee (à l'inverse du département ou de la région de résidence). Il nous est donc impossible de repérer un éventuel retour dans une commune dans laquelle un individu aurait déjà résidé par le passé. En moyenne, sur notre échantillon composé de 29 750 étapes géographiques ces dernières durent 10.50 ans (écart-type de 0.09). Le graphique 7 donne une idée de la distribution de ces durées.

Figure 7 – Distribution de la durée des étapes géographiques



 ${\bf Champ}: 29\ 750\ {\it \'e}{\it tapes}\ {\it g\'eographiques}\ {\it concernant}\ 6\ 726\ {\it individus}\ {\it n\'es}\ {\it en}\ {\it France}.$

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Remarquons d'abord l'allure nettement décroissante de la courbe. Plus d'un quart de nos étapes ont une durée égale à 1 ou 2 ans. Symétriquement un tiers d'entre elles s'étendent sur une durée supérieure à 10 ans. Une analyse plus approfondie nous montre que ces étapes de durées différentes n'interviennent pas au même moment du cycle de vie. Pour les étapes d'une durée inférieure à 3 ans (1 ou 2 ans), 60% commencent entre les âges de 16 et 28 ans, c'est à dire sur la période correspondant à l'installation dans la vie.

À ces âges, les étapes géographiques sont caractérisées par leur brièveté. Au contraire, pour les étapes dont la durée dépasse 10 ans, 50% d'entre elles commencent avant 5 ans c'est à dire pendant la petite enfance.

Pour mieux appréhender les déterminants des durées de résidence, nous proposons un modèle de régression multilinéaire dont la variable dépendante est la durée de l'étape. Les étapes dont les durées sont tronquées (c'est à dire les étapes en cours au moment de l'enquête) sont exclues de l'échantillon. De par la nature de nos données (chaque année se voit associée une étape), ces durées sont des nombres entiers ce qui aurait pu nous conduire à estimer un modèle de Poisson. Néanmoins, étant donné le grand nombre de valeurs prises, le modèle linéaire nous a semblé adéquat. Avec une telle modélisation, certaines de nos observations (plus exactement les étapes concernant les mêmes individus) sont corrélées entre elles. Afin d'obtenir des estimateurs de la variance robustes à cette autocorrélation, nous avons recours à des méthodes de classification qui permettent ensuite d'estimer des corrélations au sein de chaque classe ²³. Les variables explicatives utilisées sont celles qui caractérisaient l'individu au moment de son installation dans chacune des étapes. Ces pourquoi nous avons fait le choix de ne conserver que les étapes géographiques qui commencent après l'âge de 20 ans. Ce sous-échantillon permet d'associer à chaque individu un statut d'activité. Remarquons que la série des revenus n'est évidemment pas connue sur l'ensemble du parcours de vie. Par contre, dans le questionnaire de l'enquête *Histoire de vie* il est demandé aux individus échantillonnés d'apprécier subjectivement chacune des périodes de leur vie. Trois modalités sont proposées: période mauvaise, moyenne ou bonne sur le plan financier. Nous donnerons le nom de revenu perçu à cette variable.

Le résultat présenté dans le tableau 8 fait ressortir les principaux déterminants de la durée des étapes géographiques. Plus l'âge lors de l'installation est élevé, plus la durée tend à s'allonger même si l'effet de cette variable prend une forme quadratique. Cela signifie qu'au delà d'un certain âge, environ 47 ans ²⁴, l'effet de l'âge sur la durée des étapes résidentielles devient négatif. Cela peut s'expliquer par les mobilités liées à la fin de la vie active et au vieillissement. De même que l'âge avant 47 ans, le fait de vivre en couple prolonge la durée des étapes. L'analyse des variables indicatrices des PCS met en

^{23.} Il s'agit de la commande cluster du logiciel Stata.

^{24.} $\frac{0.28}{2 \cdot 0.003} \approx 46.67$

évidence une hiérarchie de la structure sociale en termes de mobilité. Les agriculteurs et les artisans, commerçants, professions associées à un espace (une terre, une boutique ou une échoppe) tendent à prolonger leurs étapes géographiques. À l'inverse, les professions intermédiaires et les cadres sont davantage mobiles. Les chômeurs et les étudiants restent moins longtemps dans les communes où ils vivent. Remarquons que ce résultat toutes choses égales par ailleurs concernant les chômeurs va partiellement à l'encontre d'un résultat descriptif important connu dans la littérature sous le nom de paradoxe d'Oswald. Ce résultat mis en évidence par l'économiste anglais Andrew Oswald en 1996 (Oswald, 1996) mettait en lumière une corrélation positive entre taux de chômage, taux de propriétaires immobilier et fable mobilité à l'échelle des pays européens. Néanmoins rien de montre jusqu'à présent qu'un tel constat soit aussi valable à l'échelle des individus.

Les variables géographiques présentent également un certain intérêt. Le fait de s'installer (ou de naître) dans certaines régions comme le Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace, la Basse-Normandie ou l'Île-de-France a un effet significatif et positif toutes choses égales par ailleurs sur la durée des étapes géographiques. Pour l'Île-de-France ce résultat peut paraître surprenant dans la mesure où plusieurs travaux consacrés aux flux interrégionaux en France ont mis en évidence le caractère répulsif de cette région (Baccaïni, 2007) pour sa population. Néanmoins il se peut que les étapes résidentielles y soient relativement longues. En revanche, à partir des données du Recensement de la Population Brigitte Baccaïni a montré que le Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace, et la Basse-Normandie sont caractérisées par de faibles taux de sortie de leur territoire ce qui va dans le sens de durée de résidence plus longues pour leurs habitants (Baccaïni, 2007). Ces résultats peuvent avoir un intérêt certains pour les élus locaux qui cherchent à adapter la gestion de leur parc immobilier aux besoins de la population.

Tableau 8 – Les déterminants de la durée des étapes après 20 ans

Variables	Paramètres	(Ecart-types)
Variables démographiques	3	
Age	0.28***	(0.05)
$\mathrm{Age^2}$	-0.003***	(0.00)
Vie en couple	1.28***	(0.12)
PCS		
Agriculteur	6.15***	(1.41)
Ouvrier	1.68***	(0.19)
Employé	0.89***	(0.16)
Profession inter.	ref.	ref.
Artisan	2.88***	(0.63)
Cadre	n.s	(0.21)
Revenu perçu		
Mauvais	n.s	(0.18)
Moyen	ref.	ref.
Bon	-0.30^{**}	(0.13)
Statut d'activité		
En emploi	ref.	ref.
Chômage	-1.25***	(0.32)
Étudiant	-1.28**	(0.52)
Retraité	n.s	(0.65)
Au foyer	n.s	(0.56)
Emploi et inactivité	n.s	(0.32)
Inactif autre	n.s	(0.51)
Variables géographiques		
Île-de-France	0.86***	(0.16)
Basse-Normandie	1.08**	(0.44)
Nord	1.04***	(0.28)
Alsace	0.93**	(0.41)
Autre région	ref.	ref.

Champ: 10 150 étapes géographiques ayant eu lieu à 20 ans ou plus d'individus nés en France

Lecture : La variable dépendante est la durée de chaque étape géographique. La constante n'a pas été

rapportée.

Niveaux de significativité à 10% (*), 5% (**) et 1% (***)

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

4.9 Âge et mobilité géographique

Pour terminer cette description de la mobilité géographique de notre échantillon, nous nous intéressons à l'âge auquel elles ont lieu. Nous considérons qu'une étape géographique intervient à un âge t si elle commence lorsque l'individu est âgé de t années. Le taux de mobilité à un âge donné est défini comme le rapport entre le nombre d'individus ayant connu une mobilité à cet âge et le nombre d'individus de la base ayant au minimum cet âge au moment de l'enquête.

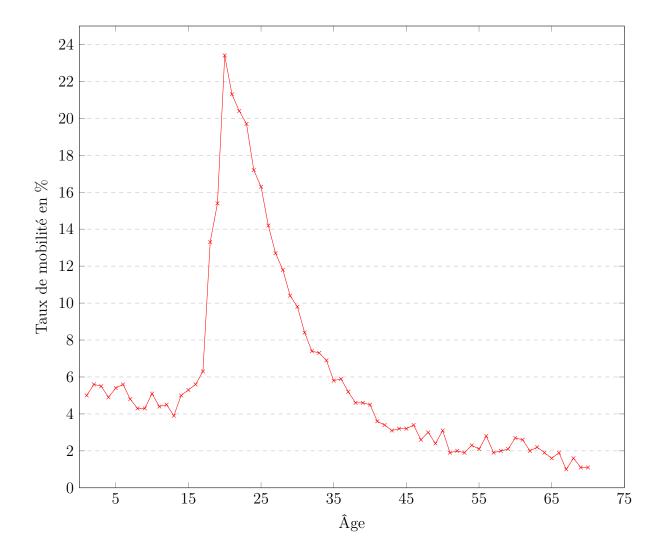


Figure 8 - Taux de mobilité en fonction de l'âge

Champ: 6 726 individus nés en France

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le graphique 8 fait ressortir un pic de mobilité autour de 20 ans. Le taux de mobilité devient particulièrement élevé à partir de 18 ans (il passe de 6.4% à 13.3%), âge qui correspond à la majorité légale et surtout à l'entrée dans l'enseignement supérieur pour les étudiant à «l'heure». Il décroit ensuite assez rapidement après 20 ans. Au-delà de 40 ans les taux de mobilité deviennent très faibles. Remarquons que contrairement à une opinion souvent repandue, nous ne retrouvons pas trace sur ce graphique d'un

surplus de mobilité au moment de la fin de la vie active. L'apparence du graphique que nous obtenons ici (pic très marqué au moment de la jeunesse) est similaire à celui tracé par Brigitte Baccaïni dans sa thèse de doctorat à partir des données de l'enquête Triple biographie même si le champ est quelque peu différent (les individus échantillonnés lors de cette enquête étaient âgés de 45 à 69 ans) (Baccaïni, 1991). Néanmoins nous constatons que la distribution de la mobilité en fonction de l'âge est encore plus polarisée. Les jeunes de l'enquête *Histoire de Vie* de 2003 apparaissent encore plus mobiles que ceux de l'enquête Triple biographie de 1981 et les personnes âgées sont en revanche légèrement moins mobiles. Ces conclusions rejoignent celles d'Anne Lafferrère dans un article publié en 2007 à partir des données des Enquêtes Logement de l'Insee sur la période 1984-2001 (Lafferrère, 2007). Ce constat mérite d'être mis en perspective avec les résultats issus de la sociologie de la jeunesse. Certains auteurs (Galland, 1991) ont mis en évidence un processus d'allongement de la période correspondant à la jeunesse durant la seconde moitié du 20^{ième} siècle. Celui-ci s'explique à la fois par les mises en couple plus tardives, les difficultés d'insertion sur le marché du travail et l'allongement de la durée des études. Il en ressort une instabilité résidentielle plus grande chez les jeunes (avec notamment des mécanismes d'allers-retours impliquant le domicile parental). En même temps, l'allongement de la durée des études et la généralisation de l'enseignement supérieur ont souvent pour corollaire des changements de régions. Dans un Insee Première datant de juin 2015, Arnaud Degorre montre à partir des données du Recensement de la Population que près d'un étudiant sur trois réside dans une autre région que celle dans laquelle il est né. À l'autre extrémité du cycle de vie, plusieurs travaux ont mis l'accent sur la faible mobilité des personnes âgées notamment en raison des coûts psychologiques au changement dans une population caractérisée par une forte proportion de propriétaire (Christel, 2006). Les mobilités ayant lieu au cours de la retraite sont le plus souvent des mobilités d'ajustement notamment pour se rapprocher des équipements et des services de santé (Thalineau et Nowik, 2009).

Remarquons que ces résultats sont d'une utilité directe pour les décideurs publics locaux qui peuvent anticiper les mobilités de leurs populations à partir de la structure par âges de celles-ci (les parc immobiliers des territoires peuplés de populations jeunes feront l'objet d'un renouvellement plus large que ceux des territoires dont les populations sont plus âgées).

Si le pic de mobilité intervient au moment de la jeunesse, de nombreux auteurs ont eu l'occasion de souligner que les rites de passage de la jeunesse à l'âge adulte (comme la décohabitation, la mise en couple ou encore l'insertion sur le marché du travail) interviennent à des âges différents au sein des différentes générations (Galland, 1991). La génération issue du baby boom (c'est à dire les cohortes nées entre 1945 et 1960) se distingue par une entrée précoce dans la vie adulte (insertion rapide sur le marché du travail, âge au mariage relativement jeune). À l'inverse, les générations plus récentes (celles nées après 1980) font face à un étirement de la période correspondant à la jeunesse et à une désynchronisation des principaux rites de passage évoqués plus haut. Ces éléments nous poussent à mener une analyse en termes de générations.

5 La mobilité géographique : une affaire de génération?

Dans cette partie du mémoire, nous proposons donc d'étudier l'influence des *effets* de génération sur la mobilité géographique. Pour cela nous construisons six cohortes en fonction des dates de naissance déclarées par les individus de notre échantillon. Le tableau 9 donne quelques éléments descriptifs sur chacune de ces cohortes.

Tableau 9 – La construction de nos cohortes

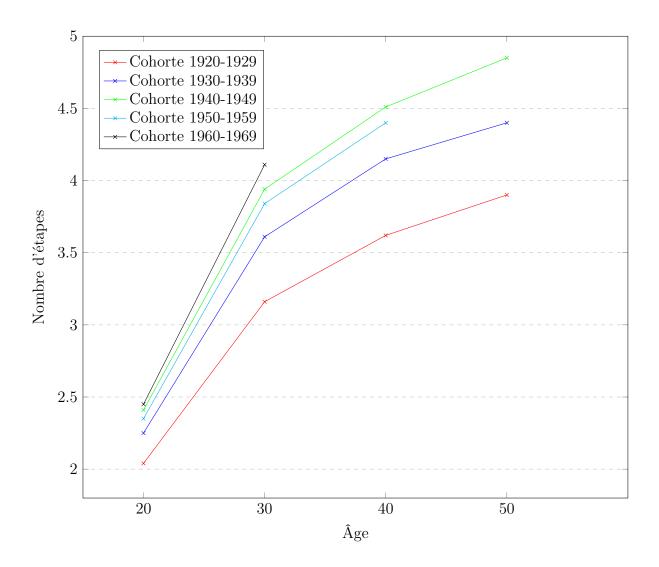
Années de naissance	Effectif de la cohorte	Âge moyen en 2003
1920-1929	517	77.08
1930-1939	753	67.74
1940-1949	1 086	57.13
1950-1959	1 370	47.80
1960-1969	1 327	37.77
1970-1979	1 035	27.89
Échantillon	6 088	45.92

Lecture : Dans l'échantillon des individus nés en France de l'enquête *Histoire de vie-Construction des identités*, la cohorte des individus nés entre 1920 et 1929 comporte 517 individus. Dans cette cohorte, l'âge moyen au moment de l'enquête (2003) est de 77.08 ans.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Une fois nos générations définies, nous nous intéressons à plusieurs indicateurs de mobilité. Le premier d'entre eux est le nombre d'étapes géographiques moyen à un âge donné que nous comparons entre nos cohortes.

FIGURE 9 – Le nombre d'étapes géographiques en fonction de l'âge dans les générations



Champ : 5 053 individus nés en France et correspondant aux générations étudiées.

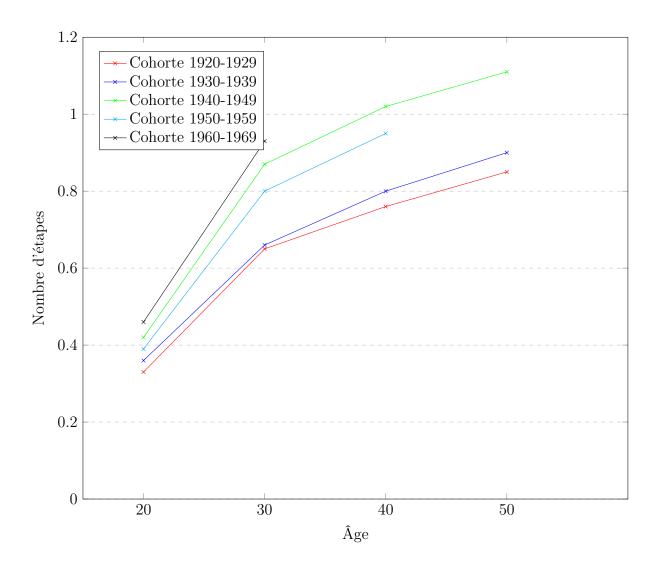
Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

La figure 9 montre une intensification de la mobilité chez les générations les plus jeunes. Seules les cohortes 1940-1949 et 1950-1959 font exceptions à cette logique. La cohorte 1940-1949 semble légérement plus mobile que la cohorte 1950-1959 bien que la différence ne soit pas significative. Nous remarquons que les écarts de mobilité entre générations sont faibles à 20 ans mais se creusent à 30 ans avant de se maintenir. Il semble

donc que ce soit surtout la mobilité sur la période 20-30 ans qui explique l'essentiel du différentiel entre les cohortes. Nous avons d'ailleurs vu plus haut que le graphique du taux de mobilité en fonction de l'âge fait ressortir un pic très net autour de 20 ans (voir graphique 8). Celui-ci s'explique par la très forte instabilité résidentielle qui caractérise les jeunes (études, difficultés d'insertion sur le marché du travail,...). Pour rendre compte des résultats visibles sur le graphique 9, nous pouvons aussi mentionner les travaux de thèse de Brigitte Baccaïni (Baccaïni, 1991). Ceux-ci montrent que les individus de la génération 1920-1929 qui ont atteint l'âge adulte dans l'après-guerre caractérisé par la reconstruction et les pénuries de logements ont dans l'ensemble connu une mobilité géographique réduite. À l'inverse, la génération 1916-1920 était davantage mobile. Ce résultat incite à ne pas conclure à une augmentation continue de l'intensité de la mobilité dans les générations. Dans un article publié dans la revue Économie et Statistique Thierry Debrand et Claude Taffin concluent à partir des données des Enquêtes Logement de l'Insee à une hausse régulière mais heurtée du taux de mobilité au cours du temps. Plus particulièrement, entre 1984 et 2002 les auteurs mettent en lumière une hausse du taux de mobilité de l'ordre de 2.5 points. Étant donné que la mobilité est la plus forte autour de 20 ans, ces résultats statistiques concernent essentiellement les cohortes nées respectivement au début des années 1960 et 1980. Ce travail vient prolonger les études de Brigitte Baccaïni à partir des Recensements de la Population (Insee) qui mettent en évidence une augmentation du taux de mobilité de 5 à 6% entre 1954 et 1975 (Baccaïni, 2007). Les deux chercheurs remarquent aussi que les cycles économiques (en particulier les prix de l'immobilier et le niveau des taux d'intérêt) peuvent conjoncturellement remettre en question cette croissance structurelle de la mobilité. La génération 1950-1959 a par exemple pu être pénalisée par le niveau élevé des taux d'intérêt dans les années 1970-1980 ainsi que par une conjoncture moins favorable sur le marché du travail et son corollaire : un niveau élevé du chômage.

Si les étapes géographiques à un âge donné sont plus nombreuses pour les générations les plus jeunes, il nous faut aussi nous demander si ce surplus de mobilité implique des changements en termes de lieu de vie. C'est pourquoi nous nous focalisons à présent sur les étapes géographiques impliquant un changement de région ou de département.

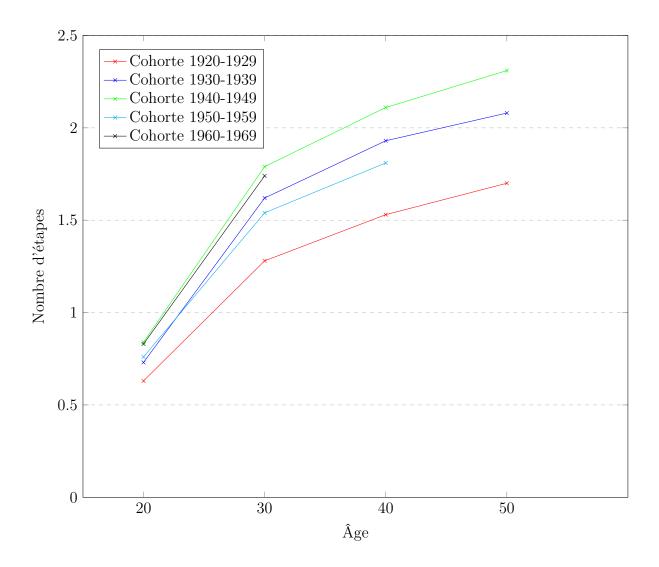
Figure 10 – Le nombre de changements de communes de résidence impliquant un changement de région en fonction de l'âge dans les générations



 ${\bf Champ}: 5~053~{\rm individus~n\acute{e}s~en~France~et~correspondant~aux~g\acute{e}n\acute{e}rations~\acute{e}tudi\acute{e}es.$

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

FIGURE 11 – Le nombre de changements de communes de résidence impliquant un changement de département en fonction de l'âge dans les générations



Champ : 5 053 individus nés en France et correspondant aux générations étudiées.

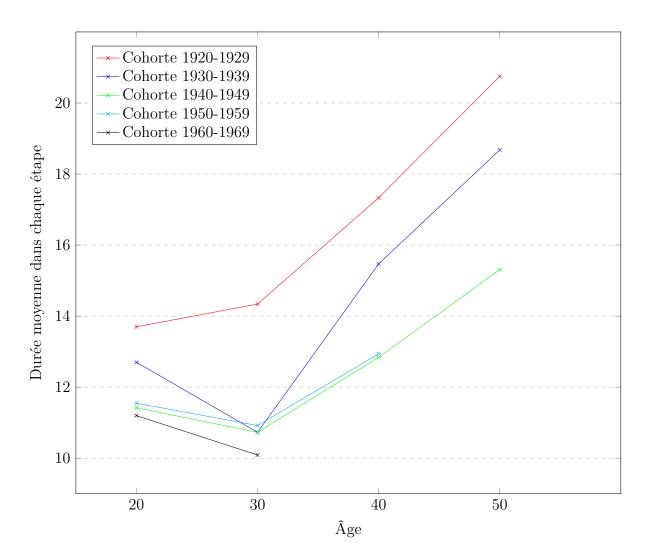
Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Comme le montrent les figures 10 et 11, le surplus de mobilité chez les générations les plus jeunes s'est porté à la fois sur des changements de départements et de régions.

Nous nous intéressons maintenant à la durée moyenne des étapes géographiques en fonction de l'âge dans les générations. La durée des étapes géographiques est ici définie comme la durée passée au sein de chaque commune du parcours géographique. Rappelons que les changements de logements au sein d'une même commune ne sont pas pris en compte. En moyenne, sur notre échantillon composé de 29 750 étapes géographiques ces dernières durent 10.5 ans. Pour un âge donné, la durée moyenne des étapes est définie comme le quotient de l'âge et du nombre d'étapes géographiques que l'individu a connu avant cet âge ²⁵.

^{25.} Par exemple si un individu a connu trois étapes géographiques avant ces 30 ans alors la durée moyenne de ses étapes à 30 ans est de 10 ans $(\frac{30}{3} = 10)$.

FIGURE 12 – Durée moyenne des étapes géographiques en fonction de l'âge dans les générations



Champ: 6 726 individus nés en France.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Logiquement, la figure 12 fait ressortir pour des âges donnés une durée moyenne des étapes géographiques plus courte chez les générations les plus jeunes. Ce résultat est le corollaire de changements plus fréquents de communes de résidence et montre aussi une intensification de la mobilité géographique au cours du temps.

Pour compléter ces résultats descriptifs et prendre en compte d'éventuels effets de

structure (les individus de la génération 1920-1929 présents dans notre échantillon sont plus souvent des femmes en raison de la différence d'espérance de vie avec les hommes) nous proposons une modélisation économétrique de la probabilité de connaître une mobilité géographique entre 20 et 30 ans. Les indicatrices de générations constituent les variables explicatives d'intérêt. Nous introduisons aussi des variables de contrôle pour neutraliser les effets de structure (sexe, indicatrice de vie en couple, PCS, revenus et diplômes) dont les paramètres ne sont pas rapportés.

Tableau 10 – L'effet des générations sur la probabilité de connaître une mobilité géographique entre 20 et 30 ans

Générations	Paramètre	Écart-type	Odds ratio
1920-1929	-0.61^{***}	(0.16)	0.54
1930-1939	-0.52^{***}	(0.13)	0.59
1940-1949	-0.18	(0.13)	0.83
1950-1959	-0.27^{**}	(0.12)	0.76
1960-1969	Ref.	Ref.	Ref.

 ${f Champ}: 5~053$ individus nés en France entre 1920 et 1969.

Lecture : Il s'agit des paramètres issus de l'estimation d'un modèle logistique. Les paramètres associés aux variables de contrôle n'ont pas été rapportés. Le fait d'être né entre 1920 et 1929 multiplie par 0.54 la probabilité de connaître une mobilité entre 20 et 30 ans.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le modèle logistique vient confirmer les résultats entrevus par l'analyse descriptive : il en ressort une probabilité plus faible de connaître une mobilité entre 20 et 30 ans pour les individus issus des générations les plus anciennes. Par ailleurs, ce résultat s'inscrit dans la continuité du constat dressé dans l'ouvrage co-publié par Catherine Bonvalet et Jim Ogg Les Baby boomers : une génération mobile. Celui-ci conclut à partir de matériaux divers (notamment des entretiens) à une très forte mobilité chez les générations issues du Baby boom, nées entre 1950 et 1960 (Bonvalet et Ogg, 2009). Comme le mettent en évidence aussi d'autres travaux, ces générations ont fortement bénéficié des

politiques du logement initiées à partir des années 1970 (réforme du crédit bancaire, prêt à taux réduit, avantages fiscaux,...) pour devenir propriétaires voir même acquérir une résidence secondaire (Bonvalet et Bringé, 2013). Dans tous les cas, ces résultats nous renseignent sur l'évolution des modes de vies de la population (dont la mobilité géographique fait partie intégrante). Les générations les plus jeunes sont davantage mobiles (comme en témoignent les changements de communes) mais aussi ont connu des parcours géographiques plus diversifiés et plus étendus (comme en témoignent les changements de départements et de régions).

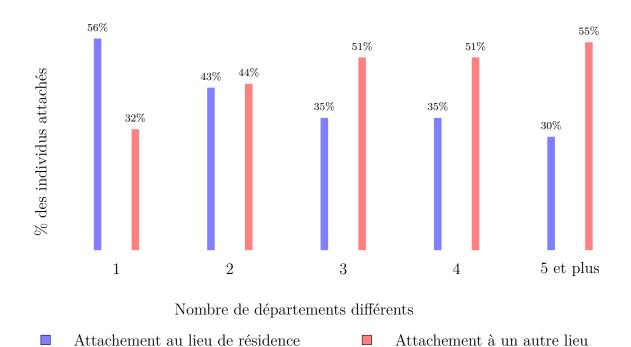
6 Mobilité géographique, attachement aux lieux et lieux des proches

Dans cette partie du mémoire, nous abordons les mobilités géographiques par le prisme de nouvelles variables : celles relatives aux lieux auxquels les individus sont attachés et celles relatives aux lieux de naissance ou de résidence de son entourage proche (parents, et conjoint notamment). Nous nous demandons comment ces lieux, qui sont parties intégrantes de la définition identitaire, viennent structurer les parcours géographiques de nos individus.

6.1 Quels liens entre attachement à différents lieux et parcours géographiques?

Comme le montre bien France Guérin-Pace les appartenances géographiques et territoriales sont de plus en plus mobilisées par les individus, notamment pour faire face à la défaillance de plusieurs repères identitaires (familiaux, professionnels,...). En témoigne selon l'auteure, le regain des revendications d'identité locale dans certains territoires comme la Corse, la Pays basque ou même la Bretagne (Guérin-Pace, 2006). Aussi, dans le cadre de ce travail nous pouvons nous interroger sur le lien entre mobilité et sentiment d'appartenance ou attachement à un lieu.

FIGURE 13 – L'attachement aux lieux en fonction du nombre de départements où l'individu a résidé

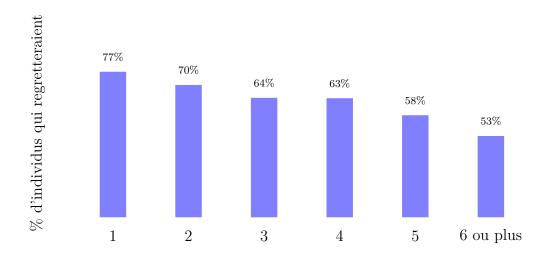


Champ: 6 726 individus nés en France.

Lecture : Parmi les individus qui n'ont résidé que dans un seul département au cours de leur vue, 56% se déclarent attachés à leur lieu de résidence et 32% à un autre lieu.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Figure 14 – Proportion d'individus qui regretteraient de devoir quitter leur région s'ils en étaient contraints en fonction du nombre de départements où l'individu a résidé



Nombre de départements différents

Champ: 6 726 individus nés en France

Lecture : Parmi les individus qui n'ont résidé que dans un seul département au cours de leur vue, 77% déclarent qu'ils regretteraient leur région dans le cas où ils seraient contraints de la quitter.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Les figures 13 et 14 soulignent la corrélation entre mobilité géographique et attachement aux lieux. Les individus les moins mobiles (ici ceux dont le parcours géographique s'est limité à un seul département) sont les plus attachés à leur lieu de résidence. Ils sont également ceux qui regretteraient le plus de devoir quitter la région dans laquelle ils vivent même si cette conclusion a pu être nuancée par des travaux plus approfondis sur la thématique de l'attachement aux lieux (Guérin-Pace, 2006). Symétriquement, les individus les plus mobiles semblent moins attachés à leur région de résidence. En revanche, ces derniers sont davantage susceptibles de se déclarer attachés à un autre lieu si bien que la corrélation entre mobilité géographique et attachement à un lieu (qui peut être celui de résidence ou un autre lieu) est faible. La composante spatiale de la définition identitaire est donc tout aussi importante pour les individus les plus mobiles que pour ceux dont la mobilité est moindre même si elle se porte moins souvent sur le lieu de

résidence. Il semble que l'instabilité résidentielle pousse les individus les plus mobiles à définir une référence identitaire spatiale qui soit sans lien avec le lieu de résidence actuel.

6.2 La place des lieux de naissance de l'entourage familial dans les parcours géographiques

Dans l'enquête *Histoire de vie* nous disposons aussi d'informations concernant l'entourage familial de l'individu interrogé. Nous connaissons notamment les départements de naissance des parents et de l'éventuel conjoint. Nous nous interrogeons donc sur le rôle de ces territoires dans les parcours de mobilité. De manière générale le département de naissance peut paraître comme une variable dont l'intérêt et la pertinence sont limités. En effet, il ne s'agit pas du département de résidence et être né dans un département n'implique pas d'y avoir résidé ni même d'y être spécifiquement attaché. Néanmoins, l'inertie relative des parcours géographiques (plus de 50% des individus de notre échantillon résident dans leur département de naissance) suggère que ces variables ne sont pas totalement dénuées de signification. Elles peuvent permettre de s'intéresser à la question de la mobilité géographique sur plusieurs générations (si l'on accepte l'idée qu'un département de naissance est aussi le plus souvent le premier département de résidence). Nous pouvons alors nous intéresser à l'implantation des familles dans certains territoires même si nous devons avoir conscience des limites de la variable que nous utilisons.

Tableau 11 – Les étapes géographiques en fonction des lieux de naissance de l'individu et de son entourage familial

Résidence dans	Part des	(Écart-type)
le département de naissance	étapes	, , ,
de l'individu	50.8%	(0.004)
et de l'un des parents	33.5%	(0.003)
et du conjoint	19.5%	(0.003)
et de l'un des parents et du conjoint	14.7%	(0.002)
que de l'individu	12.4%	(0.002)
du conjoint	28.5%	(0.003)
et de l'un des parents	17.3%	(0.003)
que du conjoint	6.3%	(0.002)
de l'un des parents	40.6%	(0.003)
que de l'un des parents	4.5%	(0.001)
un autre département	35.8%	(0.003)

Champ: 29 750 étapes géographiques concernant 6 726 individus nés en France.

Lecture : 50.8% des étapes géographiques ont eu lieu dans le département de naissance de l'individu enquêté. 33.5% ont eu lieu dans le département de naissance de l'individu et de l'un de ses parents (qui est alors le même). 35.8% ont eu lieu dans un département qui ne correspond pas à un département de naissance de l'un des membres de l'entourage familial.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le tableau 11 montre qu'en moyenne plus de 40% des étapes géorgraphiques ont lieu dans le département de naissance de l'un des parents. De même un peu moins de 30% (28.5% exactement) ont lieu dans le département de naissance du conjoint. Ces chiffres soulignent bien le fort ancrage territorial des familles françaises. Il montre que la mobilité géographique est un phénomène qui peut s'appréhender sur plusieurs génération à travers

notamment le rôle joué par les lieux de naissance des ascendants. Nous considérons par la suite comme l'entourage familial proche la mère, le père et le conjoint de l'individu interrogé.

Tableau 12 – Les étapes géographiques en fonction des lieux de naissance de l'individu et de son entourage familial

Résidence dans	Part des étapes	(Écart-type)
le département de naissance		
des 3 proches	10.9%	(0.002)
de 2 proches	18.3%	(0.003)
de l'un des proches	22.5%	(0.003)
un autre département	48.3%	(0.004)

Champ: 29 750 étapes géographiques concernant 6 726 individus nés en France.

Lecture : Les proches considérés sont les deux parents et le conjoint. 10.9% des étapes géographiques ont lieu dans un département dans lequel les trois membres de l'entourage familial proche sont nés.

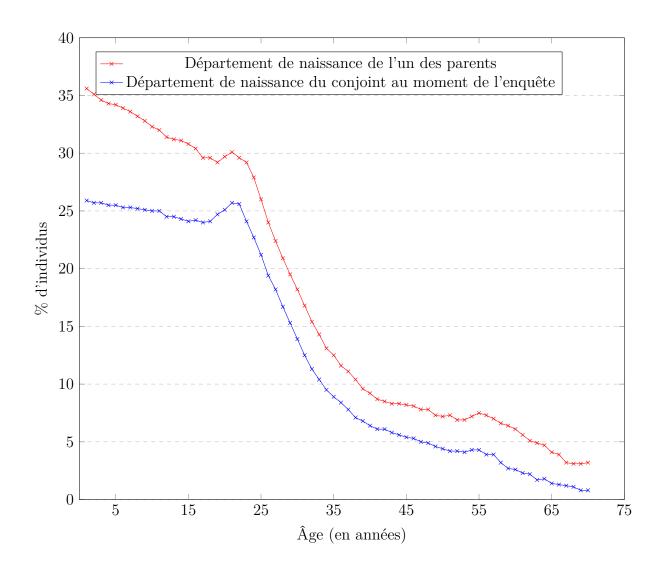
Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Il ressort de ces éléments descriptifs que de nombreuses étapes géographiques se déroulent à proximité des lieux de naissance de la famille proche. Néanmoins, ce sont tout de même 48.3% des étapes qui se déroulent dans un département dans lequel aucun des membres de l'entourage familial n'est né (la proportion tombe à un tiers si on inclut le département de naissance d'ego qui est aussi le plus souvent celui de sa fratrie). Dans une co-publication datant de 2012 et intitulée *Les lieux de la famille*, Catherine Bonvalet et Éva Lelièvre avaient déjà mis en lumière un résultat similaire (Bonvalet et Lelièvre, 2012). Les deux chercheuses utilisent les données de l'enquête *Biographie et entourage* conduite par l'Ined en 2000 sur un échantillon représentatif d'individus résidant en Îlede-France ²⁶. Elles montrent que 22% des Franciliens résident au moment de l'enquête

^{26.} La base de sondage était celle fournie par le Recensement de la Population de 1999.

dans le même département que l'un de leur parent. 9% résident même dans la même commune. 58% des Franciliens habitent le même département qu'au moins un membre de leur famille proche (celle-ci inclut les parents, la fratrie, et les enfants vivant hors du domicile). Ce constat nous amène à approfondir notre réflexion en prenant notamment en compte l'âge auquel ont lieu ces étapes. Nous nous demandons si les individus tendent à s'éloigner ou au contraire à se rapprocher des lieux de naissance de leurs proches au cours de leurs parcours résidentiels.

FIGURE 15 – Proportion d'individus vivant dans le département de naissance d'un proche en fonction de l'âge



Champ: 6 726 individus nés en France.

Le graphique 15 montre que plus les individus sont âgés, moins ils tendent à vivre dans les départements de naissance de leurs proches. Les proportions d'individus résidant dans les départements de naissance respectifs de l'un des parents ou du conjoint décroissent simultanément. Le parallèle entre les deux courbes est frappant. À l'âge de la sortie de la vie active, nous n'observons pas de mobilités vers les lieux de naissance que ce soit des parents ou du conjoint (notons qu'à cet âge les parents sont probablement décédés). Enfin, un pic apparaît clairement vers 18 ans.

Une autre variable de la base de données nous renseigne sur la présence éventuelle de membres de la famille de l'individu interrogé dans la région où il réside. Le terme de « région » n'étant pas explicité par le questionnaire, il a pu être aussi bien interprété par rapport au découpage territorial (et aux 22 régions qui en découlent) que par une notion de proximité géographique. Les modalités de réponse proposées sont les suivantes. Les chiffres entre parenthèses correspondent aux fréquences prises par chacune des modalités dans notre échantillon :

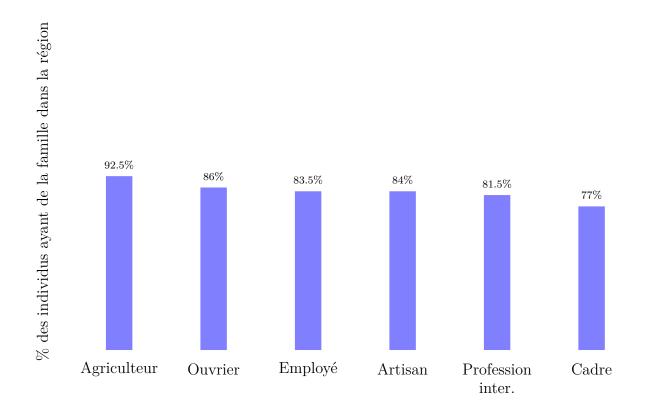
Avez-vous de la famille qui vit dans votre région?

- 1. Sans objet pour les individus n'ayant pas de famille (0.7%)
- 2. Oui une grande partie de ma famille (62.1%)
- 3. Oui, une ou plusieurs personnes mais pas la majorité de ma famille (21.1%)
- 4. Non, pas ma famille, mais celle de mon conjoint (4.1%)
- 5. Non (11.9%)

Pour simplifier l'analyse, nous avons constitué une variable dichotomique indicatrice des modalités 2 et 3 (au moins une partie de ma famille vit dans la région). Cette variable est donc une indicatrice de la présence d'au moins certains membres de la famille dans la région. 83% des individus de notre échantillon résident dans la même région qu'au moins une partie de leur famille. Cela signifie en particulier que la situation inverse est relativement rare (ne peut avoir de famille dans sa région de résidence). Ce chiffre

est supérieur à celui de 58% obtenu par Catherine Bonvalet et Éva Lelièvre dans leur étude sur les données de l'enquête *Biographie et entourage* (Bonvalet et Lelièvre, 2012). La différence s'explique d'abord par la définition de la famille puisque chez les deux chercheuses il s'agit des parents, des enfants et de la fratrie alors que dans l'enquête *Histoire de Vie* le terme de «famille» utilisé dans le questionnaire peut être compris par les individus interrogés dans une acception plus large (incluant par exemple les oncles et les tantes voir même les cousins éloignés).

Figure 16 – La présence de la famille dans la région en fonction de la PCS



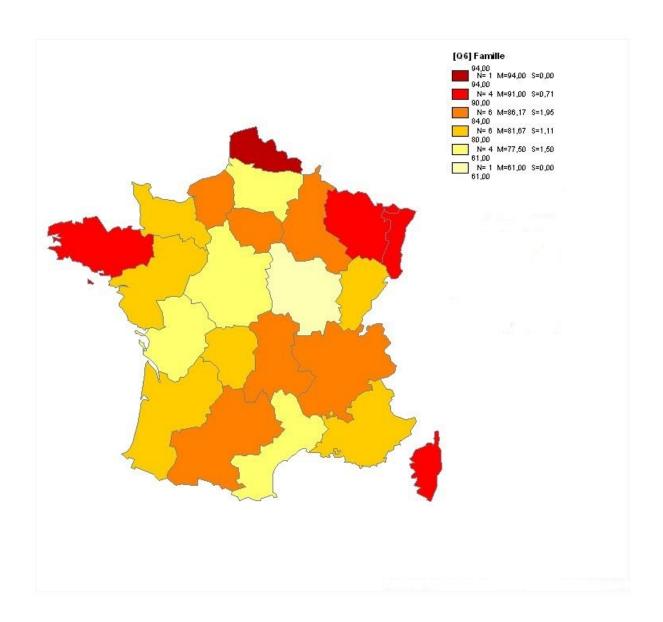
Champ: 6 726 individus nés en France.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

La lecture du graphique 16 montre que les catégories sociales les moins dotées en capitaux (économiques et culturels) comme les ouvriers et les agriculteurs tendent davantage à vivre à proximité des membres de leur famille. Ce résultat vient confirmer des observations plus anciennes de la littérature sociologique. Dans Le Monde privé des ouvriers, Olivier Schwartz insiste sur l'importance des liens de sociabilité au sein de la famille dans le milieu ouvrier du Nord de la France. Avec une approche ethnographique, Florence Weber dans Le travail à-côté met en évidence l'importance des solidarités familiales dans la région de Montbéliard (Doubs) dont elle est originaire. Celles-ci caractérisent à la fois les milieux ouvriers et agricoles de la Franche-Comté. À l'inverse comme le souligne l'histogramme, les cadres sont moins nombreux à vivre dans la même région que les membres de leur famille. Sur des données espagnoles, Jesus Leal montre de même qu'au moment de la décohabitation, la famille est fortement impliquée dans le choix du futur

logement, notamment chez les catégories populaires pour lesquelles l'entraide familiale est fortement développée (Leal, 2010). Il en résulte une probabilité plus grande de résider à proximité de sa famille dans les milieux ouvriers et agricoles.

Figure 17 – Proportion d'individus déclarant avoir de la famille dans leur région en fonction de la région de résidence



 ${\bf Champ}: 6~726$ individus nés en France.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Carte réalisée grâce au logiciel Philcarto

La carte 17 met bien en valeur certaines régions comme le Nord et l'Est de la France (Alsace, Lorraine et Rhône Alpes), ou encore la Bretagne et la Corse qui se détachent

par une forte présence d'individus déclarant avoir de la famille dans leur région. Cette carte se superpose relativement bien avec la carte 20 qui cartographie la proportion d'individus n'ayant jamais quitté leur région de résidence (voir la suite du mémoire). Les régions qui retiennent le plus leurs populations sont aussi celles dans lesquelles les individus résidant ont le plus d'attaches familiales. Cette corrélation statistique semble logique. Par exemple, à l'échelle d'une fratrie, si les frères et soeurs sont nés dans une même région qui retient fortement ses habitants, chacun aura donc mécaniquement plus de chance de déclarer avoir de la famille dans sa région.

Dans un second temps nous proposons un modèle logistique pour modéliser toutes choses égales par ailleurs la probabilité de résider à proximité de membres de sa famille.

Tableau 13 – Probabilité de résider à proximité de membres de sa famille (1)

Variables	Effets marginaux	(Ecart-types)
Sexe		
Femme	ref.	ref.
Homme	n.s	(0.01)
$\mathbf{\hat{A}ge}$	n.s	(0.0003)
Vie conjugale		
En couple	-0.04***	(0.01)
Seul	ref.	ref.
PCS		
Agriculteur	0.13***	(0.03)
Inactif	n.s	(0.02)
Ouvrier	n.s	(0.02)
Employé	n.s	(0.02)
Artisan	n.s	(0.02)
Profession Inter.	ref.	ref.
Cadre	n.s	(0.02)
Revenus du ménage		
Faible	-0.05^*	(0.03)
Moyen	ref.	ref.
Élevé	n.s	(0.02)
Diplôme		
Inférieur au bac	0.05***	(0.02)
Bac	ref.	ref.
Diplôme du supérieur	n.s	(0.02)

Tableau 14 – Probabilité de résider à proximité de membres de sa famille (2)

Variables	Effets marginaux	(Ecart-types)
Région de résidence		
IDF	0.03^{*}	(0.02)
Nord-Pas-de-Calais	0.16***	(0.02)
Alsace	0.12***	(0.03)
Lorraine	0.10***	(0.04)
Bretagne	0.07^{***}	(0.02)
Rhône-Alpes	0.06^{***}	(0.02)
Auvergne	0.06^{**}	(0.03)
Centre	-0.06***	(0.02)
Bourgogne	-0.25***	(0.02)
Poitou-Charentes	-0.05**	(0.02)

Champ: 6 726 individus nés en France.

Lecture : Le modèle est un modèle logistique binaire. Les effets marginaux sont calculés à la moyenne.

Niveaux de significativité à 10% (*), 5% (**) et 1% (***)

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le modèle 13 met en lumière les effets toutes choses égales par ailleurs de variables dont le rôle avait déjà pu être entrevu par des résultats plus descriptifs. Les agriculteurs ont une probabilité plus grande de résider à proximité de leur famille tout comme les individus dont le niveau d'étude est inférieur au bac. Le fait de résider dans le Nord de la France, à l'Est (Alsace, Lorraine, Rhône-Alpes) ou en Bretagne augmente la probabilité de résider à proximité de sa famille. C'est l'inverse qui se produit pour les habitants des régions Bourgogne, Centre, et Poitou-Charentes. Ces résultats viennent confirmer les éléments de statistiques descriptives de la carte 17 que nous avons analysée plus haut. Enfin, le fait de vivre en couple réduit la probabilité d'avoir de la famille dans sa région de résidence. Nous pouvons supposer qu'un éloignement de l'entourage familial est d'autant plus envisageable pour un individu qu'il peut compter sur un conjoint.

7 Deux populations qui se distinguent par leurs parcours géographiques : les *«immobiles»* et les *«hyper-mobiles»*

Avant de recourir aux méthodes d'analyse de séquences pour la construction de typologies, nous proposons dans cette partie d'étudier deux populations définies sur des critères de mobilité géographique (nombre de changements de communes et de changements de régions). L'une d'entre elles se caractérise par une très faible mobilité (les *«immobiles»*) alors que l'autre, symétriquement (les *«hyper-mobiles»*) connaît une mobilité géographique intense. L'intérêt pour nous est d'isoler deux populations dont les parcours géographiques sont extrémement polarisés afin d'analyser leurs caractéristiques sociodémographiques.

7.1 Des *«immobiles»* plutôt ruraux, féminins, et inégalement répartis sur le territoire

Nous désignons ici par *«immobiles»* de commune, l'ensemble des individus n'ayant pas changé de commune de résidence au cours de leur vie. Ces *«immobiles»* représentent 834 individus soit 12.4% de notre échantillon. N'oublions pas que certains d'entre eux sont jeunes et donc susceptibles de changer de commune de résidence plus tard dans leur cycle de vie.

7.1.1 Qui sont les *immobiles*?

Tableau 15 – Caractéristiques sociodémographiques des immobiles

Variables	$Population \\ immobiles$	Ensemble de la population	Test d'égalité
Sexe			
Homme	43.0%	48.1%	***
Femme	57.0%	51.9%	***
$\mathbf{\hat{A}ge}$			
Moins de 30 ans	40.5%	22.9%	***
30-39 ans	9.0%	19.1%	***
40-49 ans	10.4%	17.7%	***
50-59 ans	10.8%	15.3%	***
60-69 ans	9.5%	11.3%	***
70 ans et plus	19.8%	13.7%	***
PCS			
Agriculteur	16.5%	6.1%	***
Indépendant	4.7%	6.8%	**
Cadre	2.5%	12.2%	***
Profession inter.	8.5%	18.7%	***
Employé	24.5%	25.8%	n.s
Ouvrier	21.5%	21.0%	**
Inactif	21.8%	9.4%	***
Logement			
Propriétaire	56.5%	46.8%	***
Locataire	43.5%	53.2%	***
Vie conjugale			
En couple	45.6%	66.1%	***
Seul	54.4%	35.9%	***

 ${\bf Champ}: 6$ 726 individus nés en France.

 $\mathbf{Lecture}$: Parmi la population des immobiles, 43.0% sont des hommes, alors que ces derniers repré-

sentent 48.1% de la population.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Il ressort que les *immobiles* sont plus souvent des femmes et sont surreprésentés aux deux extrémités de la pyramide des âges. Ce résultat n'est pas étonnant car les individus jeunes, s'ils sont *immobiles* au moment de l'enquête connaîtront peut être une mobilité plus tard dans leur vie. Leurs parcours étant très largement tronqués à droite dans nos données, la proportion d'individus *immobiles* est mécaniquement plus élevée. Pour les individus plus âgés, nous avons mis en évidence auparavant dans ce mémoire que les individus issus des cohortes les plus anciennes sont moins mobiles que la moyenne de notre échantillon. Les effets d'âge et de génération se mélangent ici. Nos *immobiles* sont plus souvent célibataires (caractéristique corrélée négativement avec l'âge) et propriétaires (caractéristique corrélée positivement avec l'âge) que la moyenne. Ce résultat va dans le sens de nombreuses études portant sur le sujet qui montrent que l'accès à la propriété est un frein à la mobilité géographique (Bonvalet, 2010).

En outre, les agriculteurs et les inactifs sont surreprésentés chez les *immobiles* alors que les cadres et professions intermédiaires y sont très nettement sous-représentés. Deux profils d'*immobiles* se dégagent : des jeunes célibataires et des personnes plus âgées et propriétaires de leut logement.

7.1.2 Où vivent les *immobiles*?

En raison de la taille de l'échantillon de l'enquête *Histoire de vie-Construction des identités*, nous ne pouvons pas raisonner en dessous de l'échelle régionale. Afin d'obtenir des effectifs plus important dans chaque ensemble géographgique, nous avons choisi d'opter pour le nouveau découpage régional ²⁷. En revanche, pour la représentation cartographique nous avons opté pour l'ancien découpage qui permet une analyse un peu plus fine du territoire. Le tableau et la carte qui suivetn donnent donc des informations légérement différentes.

 $^{27.\,}$ Le nouveau découpage territorial en 13 régions a été adopté le 17 décembre 2014 par le Parlement.

Tableau 16 - Part des immobiles dans la population de chaque région

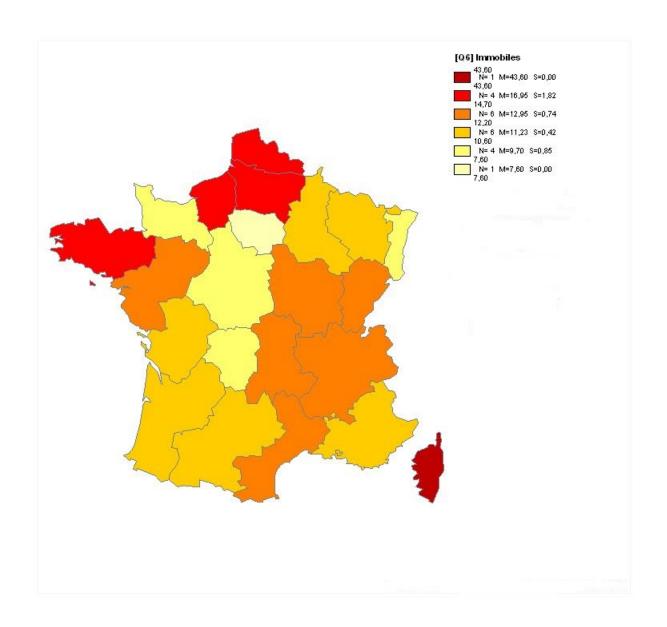
Région	% d'immobiles	IC à 95%	Test d'égalité
Île-de-France	7.6%	[5.1,10.1]	***
Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace	11.1%	[8.4,13.9]	n.s
Nord-Pas-de-Calais et Picardie	18.3%	[14.9,21.6]	***
Normandie	13.9%	[9.9, 17.9]	*
Centre-Val-de-Loire	8.4%	[4.3, 12.6]	**
Bourgogne et Franche-Comté	12.9%	[8.9, 16.9]	n.s
Pays de la Loire	12.3%	[8.1, 16.4]	n.s
Bretagne	15.8%	[11.2, 20.5]	**
Poitou-Charentes, Aquitaine et Limousin	10.8%	[7.8, 13.8]	**
Midi-Pyrenées et Lauguedoc-Roussillon	12.6%	9.2,16.1]	n.s
Rhône-Alpes et Auvergne	12.6%	[9.8, 15.3]	n.s
PACA	11.7%	[8.1,15.3]	n.s
Corse	43.6%	[24.7,62.4]	***
France	12.4%	[11.4,13.4]	

 ${\bf Champ}: 6~726$ individus nés en France

Lecture : 12.4% des individus n'ont pas changé de commune de résidence durant leur vie. 7.6% des individus résidant dans la région Île-de-France au moment de l'enquête n'ont pas changé de commune de résidence durant leur vie. L'écart-type de l'estimation figure entre parenthèses. Les changements de commune de résidence enregistrés ici impliquent de vivre plus d'un an dans une commune.

 ${\bf Source}:$ Enquête ${\it Histoire}\ de\ vie-Construction\ des\ identit\'es,}$ Insee-Ined, 2003

Figure 18 – Part des immobiles dans la population de chaque région



 ${\bf Champ}: 6$ 726 individus nés en France.

 ${\bf Source}$: Enquête ${\it Histoire}\ de\ vie-Construction\ des\ identit\'es,}$ Insee-Ined, 2003

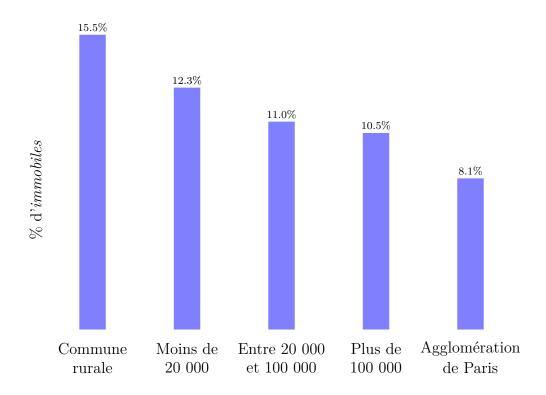
Carte réalisée grâce au logiciel Philcarto.

Les immobiles sont relativement nombreux dans les régions suivantes : la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne et la Corse. Ces résultats doivent être mis en perspective avec ceux obtenus par Brigitte Baccaïni à partir des données du Recensement de la Population de l'Insee (Baccaïni, 2007). L'auteure montrait en effet déjà que ces mêmes régions sont caractérisées par de faibles taux de mobilité (entrée ou sortie de la région). Dans un travail plus ancien, elle avait également dégagé une typologie des départements métropolitains en fonction de leur capacité à retenir leurs natifs (Baccaïni, 1993). Les territoires corses, nord-Pas-de-Calaisien et languedociens se caractérisaient par une faible mobilité de leurs natifs. Par contre, la Picardie et la Bretagne figuraient parmi les régions dont les natifs étaient les plus enclins à la mobilité. Soulignons aussi que les données utilisées par la chercheuse sont celles de l'Enquête Triple biographie et datent de 1981. En s'appuyant cette fois sur la même source que celle de notre mémoire (l'enquête Histoire de vie de l'Ined), France Guérin-Pace propose de déplacer la focale sur le ressenti subjectif exprimé par les individus concernant leur attachement à certains lieux. Il ressort que des régions comme la Bretagne, la Normandie mais aussi le Nord de la France (dans une acception géographique large incluant la Picardie) et les territoires montagneux (comme la Franche-Comté) ou insulaire (comme la Corse) sont l'objet d'un fort attachement identitaire notamment pour les individus qui se sentent originaires de ces territoires (Guérin-Pace, 2006). Comme le montre le tableau 16 ces régions se caractérisent par une forte surreprésentation des immobiles au sein de leur population. Symétriquement, des régions comme le Centre, les Pays de la Loire, ou Midi-Pyrénées au sein desquelles résident relativement peu d'immobiles sont très peu citées comme lieu d'attachement dans l'enquête.

Néanmoins, l'identité des territoires n'explique pas tout. Il convient aussi de mentionner que la surreprésentation des *immobiles* dans ces régions peut être le corollaire de la forte concentration d'individus peu dotés en ressources (économiques, sociales, culturelles,...) et qui n'ont pas la possibilité de quitter la région dans laquelle ils résident. De plus, le travail de France Guérin-Pace souligne aussi que certaines régions fréquemment citées parmi les lieux où les individus situent leurs origines comme l'Alsace, la Lorraine, l'Auvergne ou encore l'Île-de-France ne présentent pas de différence significative avec l'ensemble du territoire en termes de proportion d'*immobiles* dans leurs populations.

Si les *immobiles* sont davantage présents dans certaines régions, cela ne nous dit rien sur leur cadre de vie, en particulier les communes dans lesquelles ils résident.

FIGURE 19 – Proportion d'immobiles en fonction de la taille de l'unité urbaine



Taille du l'unité urbaine en nombre d'habitants

Champ: 6 726 individus nés en France.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

De manière assez linéaire la proportion d'individus *immobiles* décroît lorsque la taille de l'unité urbaine ²⁸ augmente. Les communes rurales (dont les zones continues de bâti comptent moins de 2 000 habitants) sont celles qui concentrent le plus d'*immobiles* avec un taux de 15.5% contre 12.4% dans l'ensemble de l'échantillon. À l'inverse, l'unité urbaine de Paris est celle qui relativement compte le moins d'*immobiles* même s'il faut préciser que les mobilités entre les arrondissements sont enregistrées comme des change-

^{28.} La notion d'unité urbaine, telle que définie par l'Insee « repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.» (source : site internet http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-urbaine.htm à la date du 21 juillet 2015)

ments de communes.

Dans le prolongement de cette analyse concernant les populations immobiles, nous nous intéressons dans un second temps aux individus qui n'ont pas changé de région durant leur vie.

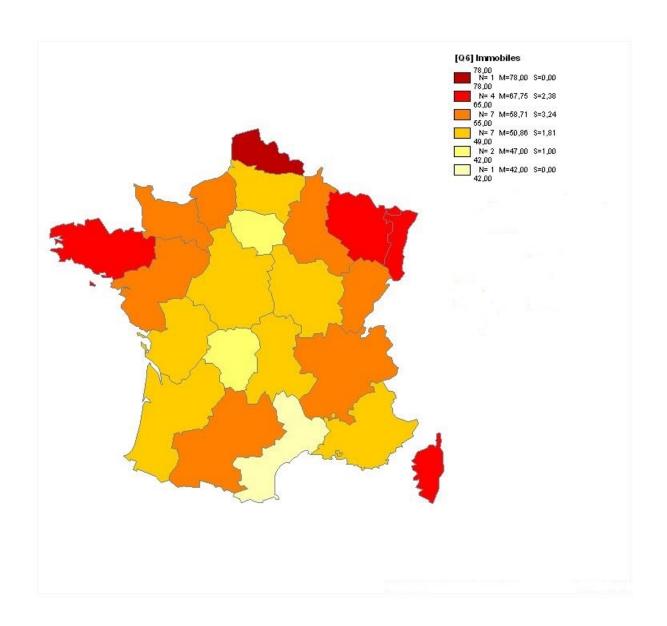
Tableau 17 – Part des individus n'ayant pas changé de région dans la population de chaque région

Région	% d'immobiles	IC à 95%	Test d'égalité
Ile de France	47.9%	[43.4, 52.4]	***
Champagne-Ardenne	59.0%	[50.6, 67.3]	n.s
Picardie	51.1%	[42.7, 59.5]	n.s
Haute-Normandie	63.0%	[56.3, 69.6]	n.s
Centre	49.1%	[41.9, 56.2]	***
Basse-Normandie	55.9%	[47.6,64.3]	n.s
Bourgogne	52.2%	[6.8, 17.5]	n.s
Nord-Pas-de-Calais	78.3%	[74.3, 82.3]	***
Lorraine	71.1%	[63.8, 78.4]	***
Alsace	66.2%	[59.0, 73.4]	***
Franche-Comté	63.1%	[54.6, 71.6]	n.s
Pays-de-la-Loire	54.8%	[48.6,60.9]	n.s
Bretagne	65.3%	[60.0, 70.5]	**
Poitou-Charentes	48.6%	[41.3, 56.0]	**
Aquitaine	51.8%	[45.2, 58.3]	***
Midi Pyrenées	54.9%	[47.0,62.8]	n.s
Limousin	45.7%	[34.9, 56.6]	**
Rhône-Alpes	59.6%	[54.8, 64.5]	n.s
Auvergne	54%	[45.9,62.0]	n.s
Lauguedoc-Roussillon	41.9%	[35.5, 48.2]	***
PACA	48.9%	[43.0, 54.7]	**
Corse	68.7%	[52.4,85.0]	*
France	58.0%	[56.5,59.5]	

Champ : 6 726 individus nés en France.

Lecture : 56.4% des individus n'ont pas changé de région de résidence durant leur vie. L'écart-type de l'estimation figure entre parenthèses. Les changements de communes de résidence enregistrés ici impliquent de vivre plus d'un an dans une commune.

FIGURE 20 – Part des individus n'ayant pas changé de région dans la population de chaque région

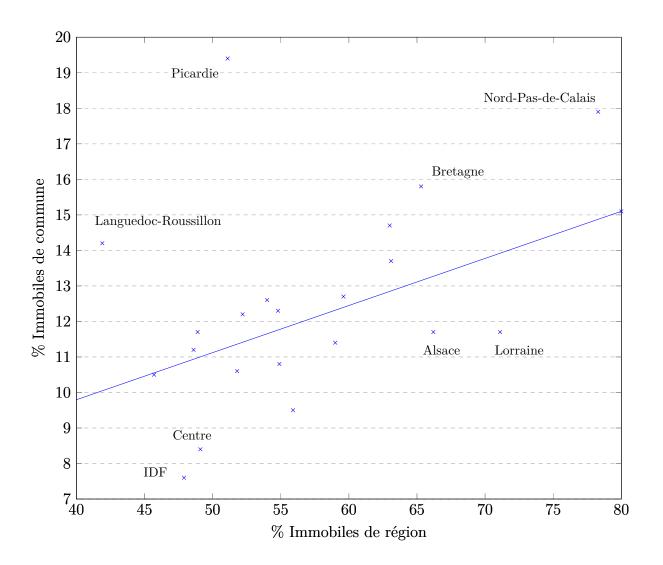


 ${\bf Champ}: 6$ 726 individus nés en France.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Carte réalisée grâce au logiciel Philcarto.

FIGURE 21 – Corrélation entre proportions d'immobiles de commune et d'immobiles de région



Champ : 21 régions françaises. La Corse n'a pas été ajoutée au nuage de points car elle constitue une valeur extrême.

Lecture : La droite dessinée correspond à la droite de régression obtenue par la méthode des moindres carrées. Dans un souci de lisibilité, seuls les nom des régions s'éloignant du reste du nuage ont été indiqués.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Nous retrouvons ici globalement des résultats cohérents avec le tableau précédent : les

régions dans lesquelles les *immobiles* sont surreprésentés sont aussi celles qui comptent de nombreux habitants n'ayant jamais résidé dans une autre région. Le tableau 17 fait aussi ressortir le cas très particulier des régions du Nord et du Nord-Est de la France (Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Alsace, Franche-Comté). Dans ces ensembles régionaux, la proportion d'habitants ayant toujours résidé dans la même région est significativement supérieur à la moyenne nationale. Le graphique 21 met en lumière la situation singulière des régions de l'Est comme l'Alsace et la Lorraine qui sont caractérisées par une forte proportion d'immobiles de région mais une proportion relativement faible d'immobiles de commune. Au contraire, le Languedoc-Roussillon et la Picardie se démarquent par une forte proportion d'immobiles de commune mais un faible taux d'immobiles de région. Le Centre et l'Île-de-France sont deux régions pour lesquelles les proportions des deux populations sont faibles. Symétriquement, le Nord-Pas-de-Calais et la Bretagne sont marqués à la fois par une forte proportion d'immobiles de commune et de région.

7.1.3 Les déterminants de l'immobilité

Nous proposons dans cette partie de préciser les principaux facteurs explicatifs de l'immobilité de commune au sens où nous l'avons définie. Afin de tenir compte de l'âge des individus (être immobile à 20 ans n'a pas le même sens qu'à 70 ans car les probabilités de mobilité future sont très différentes), nous ne conservons dans l'échantillon que les individus âgés de 50 ans et plus. Les individus considérés comme immobiles seront donc ceux qui ont toujours résidé dans la même commune jusqu'à leur 50 ans (au moins). Au final, le champ de l'estimation porte sur 2 894 individus. Le modèle utilisé est un modèle logistique dichotomique qui cherche à modéliser la variable indicatrice qui vaut 1 si l'individu était immobile à l'âge de 50 ans (c'est-à-dire qu'il a vécu jusqu'à cet âge dans la même commune) et 0 sinon.

Tableau 18 – Les facteurs explicatifs de l'immobilité : effets marginaux (1)

Variables	Effets marginaux	(Ecart-types)
Sexe		
Femme	ref.	ref.
Homme	-0.04**	(0.01)
Vie conjugale		
En couple	-0.03**	(0.02)
Seul	ref.	ref.
PCS		
Agriculteur	0.15***	(0.03)
Inactif	0.10**	(0.04)
Ouvrier	0.06^{***}	(0.03)
Employé	n.s	(0.03)
Artisan	n.s	(0.03)
Profession Inter.	ref.	ref.
Cadre	n.s	(0.04)
Revenus du ménage		
Très faible	n.s	(0.01)
Faible	n.s	(0.02)
Moyen	ref.	ref.
Élevé	-0.09^*	(0.05)
Diplôme		
Inférieur au bac	n.s	(0.04)
Bac	ref.	ref.
Diplôme du supérieur	-0.15***	(0.05)
Région de naissance		
Île-de-France	n.s	(0.04)
Picardie	n.s	(0.04)
Nord	n.s	(0.02)
Centre	n.s	(0.03)
Corse	n.s	(0.09)

Tableau 19 – Les facteurs explicatifs de l'immobilité : effets marginaux (2)

Variables	Effets marginaux	(Ecart-types)
Génération		
Avant 1920	0.05^{*}	(0.03)
1920-1929	n.s	(0.02)
1930-1939	0.03^{*}	(0.02)
1940-1953	ref.	ref.

Champ: 2 894 individus nés en France et âgés de 50 ans ou plus.

Lecture : Le modèle est un modèle logistique binaire. Ici, seuls les effets marginaux à la moyenne sur la probabilité d'être *immobile* à 50 ans sont rapportés. Les variables explicatives sont celles déclarées au moment de l'enquête. Les écart-types sont obtenus par Méthode-Delta.

Niveaux de significativité à 10% (*), 5% (**) et 1% (***)

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le raisonnement toutes choses égales par ailleurs vient confirmer les résultats de la statistique descriptive. Les femmes, les célibataires, les inactifs, les agriculteurs mais aussi les ouvriers et les moins diplômés ont davantage de chance de ne pas avoir changé de commune de résidence avant leurs 50 ans. En revanche, les variables régionales n'ont pas d'effet significatif. Il semble donc que ce sont davantage les caractéristiques sociodémographiques des habitants de ces régions qui expliquent la forte proportion d'individus immobiles sur leur territoire. C'est notamment vrai pour la région Nord-Pas-de-Calais dont la population est plus pauvre et plus ouvrière que la moyenne. Il n'y aurait donc pas réellement de spécificité de certains territoires sur les comportements en matière d'immobilité géographique.

7.2 En miroir, des *«hyper-mobiles»* plutôt masculins et cadres ou professions intermédiaires

7.2.1 Qui sont les *hyper-mobiles*?

Symétriquement, nous définissons une population d'«hyper-mobiles». Pour celle-ci deux critères sont retenus. D'abord un critère géographique : un individu hyper-mobile aura changé au moins deux fois de région au cours de sa vie. Ce seuil se situe assez nettement au dessus de la moyenne (1.51) et correspond approximativement au dernier quartile de la distribution. Ensuite un critère en termes d'intensité de la mobilité : pour être qualifié d'hyper-mobile un individu aura au moins connu 6 communes de résidence différentes dans sa vie. Ici encore, ce choix correspond approximativement au dernier quartile de la distribution des changements de communes (26% des individus ont changé au moins 5 fois de commune de résidence). Ces critères, bien que relativement arbitraires ont été choisis afin d'obtenir un échantillon d'individus hyper-mobiles de taille comparable à celui de notre échantillon d'immobiles (16.3% contre 12.4%).

 ${\it Tableau 20-Caract\'eristiques \ sociod\'emographiques \ des \ hyper-mobiles}$

Variables	$Population \\ hyper-mobiles$	Ensemble de la population	Test d'égalité
Sexe			
Homme	60.2%	48.1%	***
Femme	39.8%	51.9%	***
$\mathbf{\hat{A}ge}$			
Moins de 30 ans	10.4%	22.9%	***
30-39 ans	22.8%	19.1%	**
40-49 ans	21.2%	17.7%	***
50-59 ans	18.1%	15.3%	***
60-69 ans	14.6%	11.3%	***
70 ans et plus	12.9%	13.7%	n.s
PCS			
Agriculteur	1%	6.1%	***
Indépendant	7.3%	6.8%	n.s
Cadre	25.3%	12.2%	***
Profession inter.	24.5%	18.7%	***
Employé	23.8%	25.8%	**
Ouvrier	15.9%	21.0%	**
Inactif	2.4%	9.4%	***
Logement			
Propriétaire	59.2%	46.8%	***
Locataire	40.8%	53.2%	***
Vie conjugale			
En couple	74.3%	66.1%	***
Seul	25.7%	35.9%	***

 ${\bf Champ}: 6~726$ individus nés en France.

Lecture: Parmi la population des hyper-mobiles, 60.2% sont des hommes, alors que ces derniers repré-

sentent 48.1% de la population.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Les hyper-mobiles sont plutôt des hommes cadres ou professions intermédiaires âgés de 30 à 60 ans. Ils sont également plus souvent propriétaires au moment de l'enquête (ce qui n'implique pas qu'ils l'étaient aux dates où ils ont connu leurs mobilités). Ce dernier point peut paraître surprenant dans la mesure où de ne nombreux travaux ont mis en lumière une corrélation négative entre mobilité géographique et accès à la propriété, celle-ci agissant comme un frein (Bosvieux et Coloos, 2011). Ici la surreprésentation des propriétaires dans cette population peut s'expliquer par son niveau de revenu relativement plus élevé que la moyenne.

7.2.2 Quels sont les déterminants de l'hyper-mobilité?

De nouveau, pour mieux comprendre les facteurs qui expliquent l'hyper-mobilité, il nous faut raisonner toutes choses égales par ailleurs. Afin de tenir compte de la troncature des données liée à l'âge (un individu âgé de 30 ans a une chance de devenir plus tard *«hyper-mobile»* même s'il ne l'est pas encore) nous restreignons notre échantillon aux individus âgés de plus de 65 ans qui ont pour l'essentiel terminé leur parcours géographique. À l'aide d'un modèle logistique, nous modélisons la probabilité d'être hyper-mobile à l'âge de 65 ans (la variable vaut 1 si l'individu a connu au moins 6 communes de résidence et changé deux fois de régions à l'âge de 65 ans et 0 sinon).

 ${\it Tableau\ 21-Les\ facteurs\ explicatifs\ de\ l'hyper-mobilit\'e:effets\ marginaux}$

Variables	Effets marginaux	(Ecart-types)
Sexe		
Femme	ref.	ref.
Homme	0.07^{**}	(0.02)
Vie conjugale		
En couple	0.05^{*}	(0.03)
Seul	ref.	ref.
PCS		
Agriculteur	-0.29^{***}	(0.05)
Inactif	-0.19^{**}	(0.07)
Ouvrier	n.s	(0.03)
Employé	n.s	(0.03)
Artisan	-0.08**	(0.04)
Profession Inter.	ref.	ref.
Cadre	n.s	(0.03)
Revenus du ménage		
Faible	n.s	(0.03)
Moyen	ref.	ref.
Élevé	n.s	(0.05)
Diplôme		
Inférieur au bac	n.s	(0.04)
Bac	ref.	ref.
Diplôme du supérieur	n.s	(0.04)
Région de naissance		
Nord	-0.7^{**}	(0.04)
Bretagne	-0.06*	(0.04)
Génération		
Avant 1920	n.s	(0.04)
1920-1929	n.s	(0.02)
1930-1938	ref.	ref.

Champ: 1 217 individus nés en France et âgés de 65 ans ou plus.

Lecture : Le modèle est un modèle logistique binaire. Ici, seuls les effets marginaux à la moyenne sur la probabilité d'être *hyper-mobile* à l'âge de 65 ans sont rapportés. Les valeurs des variables explicatives sont celles déclarées au moment de l'enquête. Les écart-types sont obtenus par Méthode-Delta.

Niveaux de significativité à 10% (*), 5% (**) et 1% (***)

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le modèle de régression logistique confirme l'essentiel des résultats entrevus grâce aux statistiques descriptives. Il nous indique que le fait d'être un homme augmente la probabilité d'être hyper-mobile. Ce résultat rejoint les précédents qui tendaient à montrer que les hommes sont globalement plus mobiles que les femmes au cours de leur vie. Ce surplus de mobilité serait-il lié aux mobilités relatives à la mise en couple? La littérature semble répondre par la négative à cette question en montrant que le plus souvent ce sont les femmes qui sont le plus mobiles au moment de l'union. Dans une étude ancienne et qui porte donc sur des générations différentes, Henri Bastide et Alain Girard montrent que dans 26% des cas, seule la femme change de logement, dans 14% des cas c'est l'homme et dans 58% les deux conjoints (Bastide et Girard, 1974).

Être agriculteur, artisan ou inactif réduit toutes choses égales par ailleurs la probabilité de l'hyper-mobilité. Certaines de ces professions (notamment agriculteur et artisan) sont caractérisées par un ancrage territorial fort. Être né dans les régions Bretagne ou Nord-Pas-de-Calais semble ausi être un frein à la mobilité. Ce résultat est à lire en miroir avec les statistiques descriptives concernant l'immobilité. Les variables de génération n'ont pas d'effet significatif même si encore une fois notre modèle ne concerne que les individus âgés de plus de 65 ans ce qui ne permet pas de s'interroger sur l'effet de l'appartenance à une génération plus récente.

Nous venons donc d'étudier en détails deux sous-populations présentant des parcours géographiques particuliers. Nous avons construit ces sous-populations en miroir l'une de l'autre sur des critères de mobilités géographiques. Pour prolonger ce travail nous proposons dans la partie suivante de construire des typologies de parcours géographiques en nous appuyant cette fois-ci sur des méthodes statistiques permettant de comparer entre elles les trajectoires géographiques. Ces méthodes ont l'avantage de prendre en compte

à la fois les mobilités mais aussi les âges de la vie auxquels elles ont eu lieu.

8 Construction de typologies de parcours géorgraphiques grâce aux méthodes d'analyse de séquences

Dans cette dernière section, nous avons pour objectif de dégager des typologies de parcours géographiques grâce aux méthodes d'analyse de séquences et plus précisément l'Optimal Matching. À l'origine développées dans les années 1980 aux États-Unis par des biologistes ²⁹ qui s'intéressaient aux séquences d'ADN ces méthodes ont été par la suite importées dans le champ des sciences sociales (Robette, 2012). En France, leur utilisation date du début des années 2000 et doit beaucoup aux travaux de Nicolas Robette, enseignant-chercheur à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yveline et chercheur associé à l'Ined. L'Optimal Matching s'est imposé ces dernières années comme un outil statistique légitime en sciences sociales (Robette, 2012). L'encadré suivant reprend les principaux éléments techniques de la méthode en les appliquant à notre thématique de recherche.

^{29.} Entre autres, Andrew Abbott de l'Université de Chicago

Encadré 1

L'Opimal Matching appliqué aux parcours géographiques

L'Optimal Matching est une méthode statistique qui rend possible des comparaisons entre trajectoires géographiques. Pour cela il nous faut d'abord définir ces trajectoires. De par la nature de nos données, nous choisissons comme unité de temps l'année. Chaque élément de la trajectoire correspond alors à une année vécue. Nous définissons alors des états qui viennent caractériser ces années. À titre d'exemple il peut s'agir de la taille de l'unité urbaine. Par exemple si un individu a vécu pendant les deux premières années de sa vie dans une commune rurale (notée CR) avant de déménager dans l'agglomération parisienne (notée AP) et d'y résider 3 ans sa trajectoire s'écrira :

CR CR AP AP AP

Pour comparer les trajectoires, il faut introduire une notion de distance entre ces dernières. La distance entre deux trajectoires dépendra des opérations nécessaires à la transformation de l'une vers l'autre. Pour transformer une séquence, deux types d'opérations peuvent être utilisées :

- les opérations d'insertion-suppression (dîtes indel pour la traduction anglaise insertion-deletion). Elles consistent à ajouter ou à supprimer un élément d'une trajectoire.
- les opérations de *substitution*. Elles correspondent à la substitution d'un élément de la trajectoire par un autre.

Ainsi, pour transformer une trajectoire en une autre, il existe de nombreuses combinaisons d'opérations possibles. Considérons par exemple deux trajectoires :

1	CR	CR	AP	AP	AP
2	AP	CR	CR	AP	AP

Encadré 1 (suite)

Ici transformer la trajectoire 1 en trajectoire 2 peut se faire de différentes manières. Par exemple, il est possible de substituer l'état CR de l'année 1 par un état AP et l'état AP de l'année 3 par un état CR. Autre possibilité, on peut supprimer l'état AP de l'année 1 puis ajouter un état AP à l'année 5 de la nouvelle trajectoire.

L'Optimal Matching repose sur la recherche de tous les *chemins* possibles pour transformer une trajectoire en une autre. L'idée est alors d'associer à chaque opération un *coût*. Chaque *chemin* assurant la transformation d'une trajectoire en une autre est alors associé à un coût global qui correspond à la somme des coûts de chacune des opérations nécessaires. La distance entre les deux séquences est alors égale au coût global le plus faible parmi tous les chemins possibles. L'élément central de la méthode repose alors sur le mécanisme de fixation des coûts (Lesnard et Saint-Pol, 2004). Les coûts *indel* et de *substitution* peuvent dépendre des éléments qu'ils impliquent (par exemple, la suppression un élément CR peut ne pas être associé au même coût que la suppression d'un élément AP).

Remarquons que dans le cas des parcours géographiques, un changement d'état n'implique pas nécessairement un changement de commune de résidence. Par exemple, si les états correspondent au nombre d'habitants de l'unité urbaine découpé en tranches, un individu peut changer d'état simplement parce que l'unité urbaine dans laquelle il vit a connu une croissance (ou un déclin) démographique entraînant pour celle-ci un changement de catégorie.

L'Optimal Matching fournit alors une notion de distance entre les séquences. À partir de celle-ci il est aisé de constituer des classes (ou clusters) à l'aide de méthodes classiques en analyse des données comme la classification ascendante hiérarchique (CAH). Pour plus de détails techniques concernant la méthode nous renvoyons au document de travail du CREST publié par Thibaut de Saint-Pol et Laurent Lesnard (Lesnard et Saint Pol, 2004)

L'objectif est de réaliser une typologie des trajectoires géographiques puis de caractériser chacune des populations ainsi obtenues. Pour disposer de séquences de même taille, (ce qui est préférable pour utiliser la méthode de l'Optimal Matching mais pas indispensable) nous travaillons ici uniquement sur les individus âgés de 65 ans ou plus au moment de l'enquête. Cela signifie que nous étudions les trajectoires géographiques sur la période allant de la naissance aux 65 ans. Pour les individus âgés de plus de 65 ans, les trajectoires sont donc tronquées à droite. En termes de générations, les individus que nous étudions sont nés avant 1938. Le seuil de 65 ans répond à un arbitrage entre la taille de l'échantillon (prendre un seuil d'âge plus élevé conduirait à réduire la taille de l'échantillon) et l'intérêt pour nous de disposer de trajectoires géographiques presque complètes. En particulier, ce seuil nous permet le plus souvent de saisir une éventuelle mobilité au moment de la sortie de la vie active. Au final, le champ comporte 1 240 individus.

Nous utilisons une méthode classique utilisée dans la littérature en fixant le niveau des coûts de substitution en fonction des probabilités de transition empiriques entre les états ³⁰. Le coût de substitution est d'autant plus élevé que la probabilité de transition entre deux états est faible. Les coûts indel sont fixés arbitrairement à 1.1. Ce choix revient à suivre les recommandations de Laurent Lesnard et Thibaut de Saint-Pol : afin de mettre l'accent sur la succession des séquences plutôt que sur la simultanéité des événements, il est préférable de privilégier les coûts indel. Ces paramètres auraient pû être fixés différemment même si les tests que nous avons mené montrent que les typologies sont plutôt robustes à ces choix. Pour construire nos typologies, nous optons pour une classification ascendante hiérarchique avec la méthode de Ward ³¹ qui est de loin la plus utilisée par les chercheurs en sciences sociales ayant recours à de l'Optimal Matching.

8.1 Typologie de parcours par régions géographiques de résidence

Dans un premier temps, nous caractérisons la séquence géographique de nos individus en fonction de la géographie des différentes étapes résidentielles par rapport à la première

^{30.} Mathématiquement les coûts correspondent aux inverses des probabilités de transition entre deux états observées dans la base.

^{31.} Rappelons que la méthode de Ward revient à chaque itération de l'algorithme à minimiser la variance intra-classe ou de manière équivalente à maximiser la variance inter-classe.

commune de résidence. Nous distinguons ici les modalités suivantes associées à chaque commune de résidence :

- Première commune de résidence ³²
- Département de la première commune de résidence si la commune de résidence est une autre commune que la première commune de résidence
- Région de la première commune de résidence si le département est un autre département que le premier département de résidence
- Région voisine de la région de la première commune. Par région voisine nous entendons une région limitrophe de la région de la première commune de résidence. S'il s'agit de la région Île-de-France c'est cette dernière modalité qui est conservée.
- Région Île-de-France à condition que celle-ci ne soit pas la première région de résidence.
- Autre région française
- Commune située à l'étranger.

Le champ est ici réduit à 1 185 individus puisque 55 d'entre eux n'ont pas renseigné le département de leur première commune de résidence. Nous commençons par présenter la matrice des probabilités de transition empirique. Celle-ci indique la probabilité empirique de se retrouver en t+1 dans les différents états sachant que l'on se trouvait dans un état donné en t.

^{32.} Remarquons que la première commune de résidence ne coïncide pas nécessairement avec la commune de naissance. Il s'agit de la commune au sein de laquelle l'individu a résidé pendant la majeure partie de sa première année de vie. Dans de nombreux cas l'individu n'a même jamais résidé dans sa commune de naissance (notamment quand la commune de résidence de ses parents n'était pas dotée d'une maternité).

Tableau 22 – Matrice des probabilités de transitions empiriques

		État en $t+1$						
		Première commune	Premier département	Première région	Région voisine	Île-de- -France	Autre région	Étranger
	Première commune	0.96	0.02	0.01	0.00	0.00	0.01	0.00
	Premier département	0.00	0.99	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
t	Première région	0.00	0.02	0.97	0.01	0.00	0.01	0.01
$\hat{\mathbf{E}}$ tat en t	Région Voisine	0.00	0.02	0.01	0.96	0.00	0.01	0.00
\T	Île-de- -France	0.00	0.01	0.00	0.00	0.95	0.02	0.01
	Autre Région	0.00	0.02	0.01	0.01	0.01	0.95	0.01
	Étranger	0.00	0.09	0.02	0.02	0.03	0.05	0.79

 ${\bf Champ}: 1$ 185 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans.

Lecture : Chaque année, les individus résidant dans leur première commune de résidence ont 96% de chance de résider l'année suivante dans cette même commune.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le tableau 22 met bien en évidence l'inertie des parcours géographiques comme en témoignent les valeurs très élevées prises par les coefficients de la diagonale. La modalité la moins inerte est celle relative aux étapes géographiques à l'international. Dans 21% des cas une année passée à l'étranger se ponctue par un retour en France ³³.

L'Optimal Matching mis en oeuvre avec le logiciel R nous permet de distinguer six classes. Afin de simplifier la lecture nous commençons par présenter dans le tableau ci-

^{33.} N'oublions pas qu'en raison du plan de sondage de l'enquête *Histoire de Vie* les individus nés en France et qui s'installent définitivement à l'étranger sont exclus de l'échantillon.

dessous (tableau 23) les principaux résultats de notre typologie. Par la suite chacune des classes est étudiée de manière plus détaillée.

Pour exploiter au mieux les résultats de notre typologie, nous proposons de comparer les caractéristiques sociodémographiques de chacune de nos classes avec l'ensemble de l'échantillon. Parmi les variables choisies figurent à la fois des indicateurs démographiques comme l'âge, le sexe ou la structure familiale (nombre d'enfants et indicateur d'une vie en couple sur au moins une année de la vie), mais aussi des informations socio-économiques comme le diplôme et la PCS au moment de l'enquête. Afin de déplacer la focale sur le concept de parcours de vie nous avons ajouté des variables relatives aux nombres de changements professionnels, de séparations conjugales et d'étapes géographiques. Les changements professionnels regroupent à la fois les changements de profession, de statut, et de position professionnelle qui sont recensés dans l'enquête Histoire de vie. Les séparations conjugales enregistrées dans l'enquête concernent les relations de couple dont la durée est supérieure à un an. En particulier, de nombreux travaux ont montré que mobilité résidentielle et professionnelle allaient souvent de pair (Lelièvre, 1988). Dans l'enquête Triple biographie ce sont près de 30% des motifs de mobilité qui sont liés à des enjeux professionnels (mobilité professionnelle ou rapprochement du lieu de travail) (Baccaïni, 1991). De même, les résultats d'une enquête menée par l'Ined en 1985 ont mis en lumière la corrélation entre divorce et mobilité (Festy, 1988). Dans 10% des cas les deux ex-conjoints doivent déménager. De plus, dans 50% des cas le conjoint qui continue à résider dans l'ancien domicile conjugal le quitte dans les 5 ans suivant la séparation.

Tableau 23 – Synthèse de la typologie des parcours géographiques

Classe	Intitulé	Effectif (en %)	Principaux traits sociodémographiques	Étapes géographiques
1	Immobiles	195 (17%)	Femmes, études primaires agriculteurs, parcours stables	1.15
2	Mobiles à l'échelle départementale	565 (48%)	Globalement représentatifs de l'échantillon	4.56
3	Mobiles à l'échelle régionale	152 (13%)	Cadres, professions inter. parcours heurtés	5.45
4	Vers une région voisine	100 (8%)	Hommes, cadres professions inter., diplômés	5.57
5	Vers la région Île-de-France	87 (7%)	Femmes, cadres employés, diplômés	6.66
6	Vers une région lointaine de province	86 (7%)	Hommes, employés professions inter., diplômés parcours instables	6.79

Champ: 1 185 individus nés en France et âgés de 65 ans ou plus au moment de l'enquête.

Lecture: La classe 1 compte 195 individus soit 17% de l'échantillon. Il s'agit le plus souvent de femmes, d'agriculteurs dont le niveau d'étude correspond à l'enseignement primaire et dont les parcours de vie dans les domaines professionnel et familial sont plus stables que la moyenne. Ces individus ont connu en moyenne 1.15 étapes géographiques avant leurs 65 ans.

8.1.1 Les immobiles (Classe 1, 17% de l'échantillon)

Comme le montre le graphique 22, les individus de la classe 1 ne quittent que très épisodiquement leur première commune de résidence (ce que confirme aussi la lecture du tableau 24). Les durées cumulées dans les autres modalités géographiques ne représentent qu'une toute petite fraction des 65 années de vie étudiées.

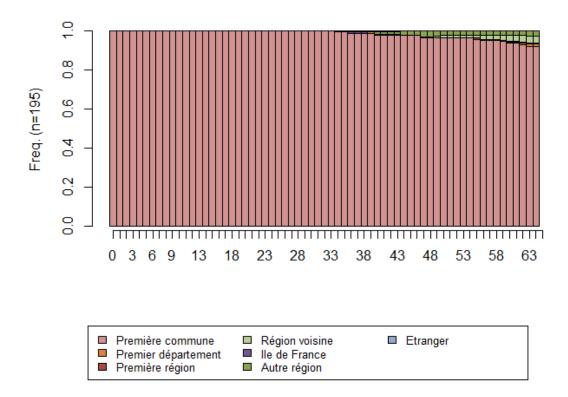
Le graphique 24 donne l'entropie transversale en fonction de l'âge. Celle-ci est donnée par l'expression mathématique suivante :

$$H(p_1, p_2, ..., p_n) = -\sum_{i=1}^{n} p_i \log(p_i)$$

où la fonction H() désigne l'entropie et p_i renvoie à la proportion d'individus dans la modalité i. Une entropie proche de 0 signifie que tous les individus de la classe sont concentrés dans le même état. Au contraire, plus les individus sont dispersés entre les différentes modalités, plus l'entropie sera proche de 1. En pratique, ce graphique nous permet d'identifier les moments auxquels ont lieu les transitions (quand les individus se dispersent).

Ici, le très faible niveau d'entropie, visible sur le graphique 24 témoigne de la forte concentration des individus de la classe dans la modalité *première commune de résidence*. Après 55 ans, ces derniers commencent légérement à se disperser.

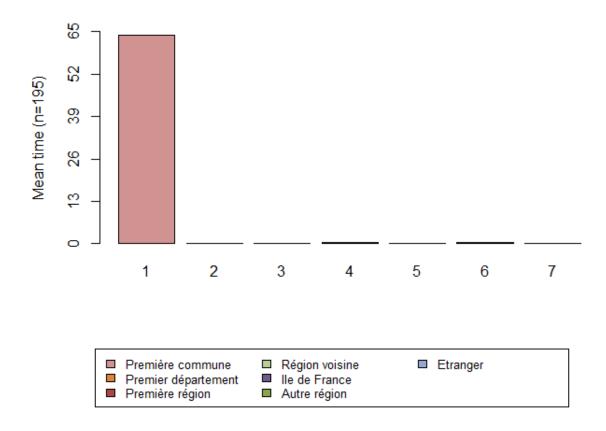
FIGURE 22 – Représentation en tapis des parcours géographiques des individus de la classe 1



 ${f Champ}$: 195 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 1.

Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 23 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 1 dans chacune des modalités



 ${\bf Champ}:195$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 1.

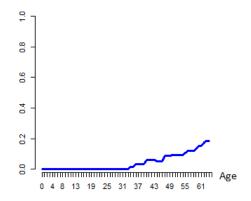
Tableau 24 – Fréquence des individus de la classe 1 ayant connu au moins un an de vie dans chacune des modalités

Modalités	Part de la classe 1
Première commune	100.0%
Premier département	1.1%
Première région	0.5%
Région voisine	3.6%
Île-de-France	0.5%
Autre région	3.6%
Étranger	0.5%
Nombre moyen de transitions	0.10

 ${f Champ}$: 195 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 1.

Lecture : Parmi les individus de la classe 1, 3.6% ont connu au moins un épisode résidentiel dans une autre région que celle de leur première commune de résidence.

Figure 24 – Entropie de la classe 1 en fonction de l'âge



Champ: 195 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 1.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Pour finir, nous pouvons retracer un parcours-type des individus de cette classe. Celuici associe à chaque année de la vie la modalité la plus fréquente à cet âge dans la population de la classe. Le parcours-type de l'individu de la classe 1 consiste à vivre les 65 premières années de sa vie dans la même commune. Malgré la relative simplicité de ces parcours, les individus de cette classe rassemblent près de 17% de l'échantillon. Cette proportion de l'échantillon est comparable au résultat obtenu par Christine Couet à partir des données de l'Échantillon Démographique Permanent de l'Insee (Couet, 2006). L'auteure montre en effet qu'environ 20% des individus présents lors des cinq recensements de 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999 et âgés de 24 à 40 ans en 1968 ont toujours déclaré la même commune de résidence (ce qui n'exclut pas des étapes résidentielles dans d'autres communes lors des périodes intercensitaires). Le portrait-type de l'individu de la classe 1 est le plus souvent celui d'une femme dont le niveau d'éducation est le plus fréquemment celui des études primaires. Les agriculteurs sont aussi très largement surreprésentés. Ces individus connaissent en moyenne des parcours de vie plus stables que la moyenne : ils ont connu moins de séparations conjugales, de changements professionnels et de mobilités géographiques que la moyenne. Enfin les individus de la classe 1 se concentrent dans des régions comme le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne ou encore la Normandie qui sont aussi celles pour lesquelles nous avions identifié une surreprésentation des immobiles de commune.

Tableau 25 – Caract'eristiques sociod\'emographiques de la classe 1

Variables	Population de la classe 1	Ensemble de la population	Test d'égalité
Age	74.4	73.8	n.s
Sexe			
Homme	32.5%	41.5%	***
Femme	67.5%	58.5%	***
Vie familiale			
Vie en couple	91.4%	94.6%	**
Nombre de séparations	0.24	0.29	**
Nombre d'enfants	2.43	2.50	n.s
CSP			
Agriculteur	40.3%	18.4%	***
Indépendant	10.7%	14.5%	**
Cadre	4.2%	11.0%	***
Profession inter.	4.7%	11.2%	***
Employé	18.6%	22.6%	**
Ouvrier	14.3%	17.5%	**
Inactif	7.2%	3.4%	**
Changements prof.	1.07	1.73	***
Diplôme			
Études primaires	73.4%	55.8%	***
Premier cycle secondaire	9.4%	13.0%	**
Enseignement technique	10.0%	13.6%	**
Bac général	5.4%	6.4%	n.s
Diplôme du supérieur	1.4%	10.0%	***
Mobilités géographiques	0.15	3.44	***

Champ : 1 185 individus nés en France et âgés de 65 ans ou plus au moment de l'enquête.

Lecture : Parmi la population de la classe 1, 32.5% sont des hommes, alors que ces derniers représentent

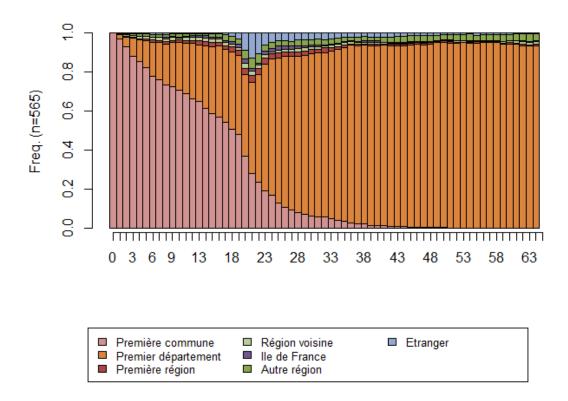
41.5% de la population.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

8.1.2 Les Mobiles à l'échelle départementale (Classe 2, 48% de l'échantillon)

Comme le montre la figure 25 les individus de cette classe quittent le plus souvent pendant leur enfance ou lors de l'entrée dans l'âge adulte leur première commune de résidence pour s'installer dans une autre commune du même département. Les parcours géographiques s'inscrivent dans leur quasi-intégralité à l'échelle départementale. La lecture de l'histogramme 26 prouve bien que l'essentiel du parcours géographique se déroule dans des communes du même département que le premier département de résidence (62 ans sur les 65). Les modalités situées en dehors du premier département de résidence ne sont prises que marginalement même si au moins 21% des individus ont résidé au moins un an dans une autre région et 24% à l'étranger comme l'indique la lecture du tableau 26.

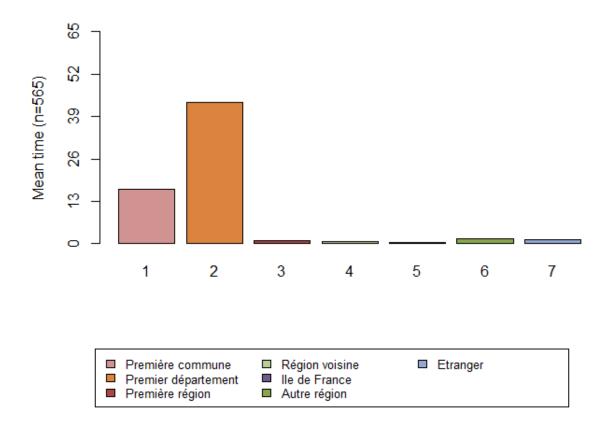
FIGURE 25 – Représentation en tapis des parcours géographiques des individus de la classe 2



Champ : 565 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 2.

Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 26 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 2 dans chacune des modalités



 ${\bf Champ}: 565$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 2.

Tableau 26 – Fréquence des individus de la classe 2 ayant connu au moins un an de vie dans chacune des modalités

Modalités	Part de la classe 2
Première commune	100.0%
Premier département	100.0%
Première région	14.5%
Région voisine	12.2%
Île-de-France	7.2%
Autre région	21.2%
Étranger	24.6%
Nombre moyen de transitions	2.21

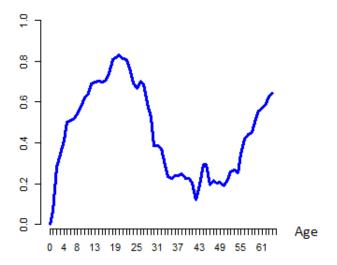
Champ : 565 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 2.

Lecture : Parmi les individus de la classe 2, 21.2% ont connu au moins un épisode résidentiel dans une autre région que celle de leur première commune de résidence.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le graphique 27 représentant l'entropie en fonction de l'âge montre qu'au sein de cette classe, l'essentiel des transitions entre les états a lieu au moment de la jeunesse entre 10 et 30 ans. C'est aussi à cette période qu'intervient le plus souvent le départ de la première commune de résidence.

Figure 27 - Entropie de la classe 2 en fonction de l'âge



Champ: 565 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 2.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Nous devons également ajouter que cette classe est de loin la plus nombreuse de notre typologie : elle rassemble 48% des parcours géographiques. Ce sont donc environ 48% des individus nés en France avant 1938 qui n'ont que très épisodiquement quitté leur premier département de résidence. Ce résultat est à mettre en relation avec l'étude comparative à laquelle se livre Britgitte Baccaïni dans sa thèse de doctorat (Baccaïni, 1991). L'auteur, avec des données américaines, britanniques, suédoises et françaises montre que dans ces trois pays, plus de 70% des changements de logements concernent des distances inférieures à 50 kilomètres (c'est à dire la plus souvent des mobilités à l'échelle départementale).

Notre individu type de la classe 2 quitte donc sa première commune de résidence à l'âge de 21 ans pour une autre commune du même département. Il poursuivra son parcours géographique dans d'autres communes du département jusqu'à ses 65 ans. Par ailleurs, comme le montre la table 27 les individus de la classe 2 sont globalement très représentatifs de l'échantillon ce qui peut en partie s'expliquer par le fait que cette classe rassemble près de 48% de celui-ci. Néanmoins nous pouvons remarquer que la sous-

population de cette classe est légérement plus masculine et moins souvent diplômée de l'enseignement supérieur que la population d'ensemble.

Tableau 27 – Caract'eristiques sociod\'emographiques de la classe 2

Variables	Population de la classe 2	Ensemble de la population	Test d'égalité
Age	73.8	73.8	n.s
Sexe			
Homme	44.8%	41.5%	*
Femme	55.2%	58.5%	*
Vie familiale			
Vie en couple	95.0%	94.6%	n.s
Nombre de séparations	0.29	0.29	n.s
Nombre d'enfants	2.51	2.50	n.s
CSP			
Agriculteur	20.3%	18.4%	n.s
Indépendant	16.8%	14.5%	*
Cadre	8.4%	11.0%	*
Profession inter.	10.5%	11.2%	n.s
Employé	21.9%	22.6%	n.s
Ouvrier	19.3%	17.5%	n.s
Inactif	2.9%	3.4%	n.s
Changements prof.	1.76	1.73	n.s
Diplôme			
Études primaires	58.7%	55.8%	n.s
Premier cycle secondaire	5.6%	13.0%	**
Enseignement technique	15.7%	13.6%	n.s
Bac général	5.4%	6.4%	n.s
Diplôme du supérieur	6.8%	10.0%	**
Mobilités géographiques	3.56	3.44	n.s

Champ: 1 185 individus nés en France et âgés de 65 ans ou plus au moment de l'enquête.

Lecture: Parmi la population de la classe 2, 44.8% sont des hommes, alors que ces derniers représentent

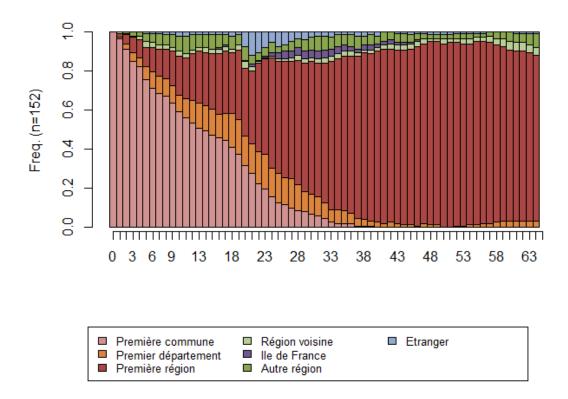
41.5% de la population.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

8.1.3 Les Mobiles à l'échelle régionale (Classe 3, 13% de l'échantillon)

Comme l'illustre le graphique 28, ces individus ont quitté leur première commune de résidence avant leurs 30 ans et ont migré progressivement vers une autre commune de la même région. Les parcours géographiques de ces individus s'inscrivent pour l'essentiel à l'échelle régionale. Nous observons une étape départementale pour 42% des individus de la classe et cette étape se caractérise par sa durée relativement courte (moins de 4 ans sont passés dans cette modalité sur les 65 années étudiées). Cela signifie aussi que pour environ 60% des individus de classe il n'y a pas d'étape départementale et que l'individu migre directement de sa première commune de résidence à une commune située dans un autre département. L'essentiel du parcours géographique des individus de cette classe a lieu dans la même région que celle de la première commune de résidence mais dans un autre département (44 ans sur les 65). L'étude de la fonction d'entropie montre que la mobilité entre nos différents états est forte pendant la jeunesse et l'entrée dans l'âge adulte (entre 15 et 30 ans) avant de diminuer. Elle augmente de nouveau après 55 ans notamment pour des départs dans une autre région.

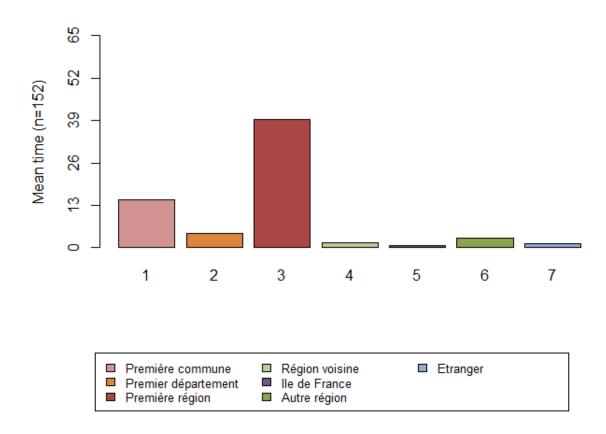
FIGURE 28 – Représentation en tapis des parcours géographiques des individus de la classe 3



Champ : 152 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 3.

Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 29 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 3 dans chacune des modalités



 ${\bf Champ}:152$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 3.

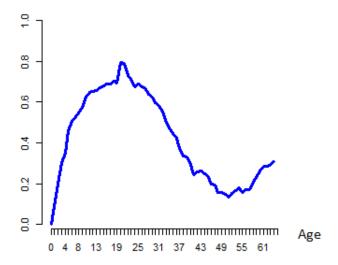
Tableau 28 – Fréquence des individus de la classe 3 ayant connu au moins un an de vie dans chacune des modalités

Modalités	Part de la classe 3
Première commune	100.0%
Premier département	42.1%
Première région	100.0%
Région voisine	15.8%
Île-de-France	7.2%
Autre région	35.5%
Étranger	25.6%
Nombre moyen de transitions	2.99

 ${f Champ}: 108$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 3.

Lecture : Parmi les individus de la classe 3, 35.5% ont connu au moins un épisode résidentiel dans une autre région que celle de leur première commune de résidence.

Figure 30 - Entropie de la classe 3 en fonction de l'âge



Champ: 153 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 3.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Au final, le parcours-type des individus de la classe 3 est le suivant. Ils résident dans leur première commune de résidence jusqu'à l'âge de 21 ans avant de s'installer dans une autre commune de la région mais située dans un département différent. Par la suite ils ne reviennent pas dans leur premier département de résidence mais restent pour la majorité d'entre eux dans la même région. Cette classe surreprésente les cadres, les professions intermédiaires et les diplômés du supérieur au détriment des agriculteurs et des ouvriers. Les régions concernées par ces parcours migratoires sont essentiellement l'Île-de-France (41% des individus de la classe sont Franciliens au moment de leurs 65 ans), et la région Rhône-Alpes (8%). Ces individus connaissent en outre davantage de changements professionnels que la moyenne. Ils ont aussi une vie conjugale plus instable que la moyenne et sont davantage mobiles sur le plan géographique. Ces deux éléments vont d'ailleurs souvent de pair : de nombreux travaux ont montré que les désunions avaient souvent pour corollaire une mobilité géographique accrue (Festy, 1988). Par ailleurs, la perspective d'une nouvelle mise en couple augmente encore les probabilités de mobilité. Nous pouvons également émettre l'hypothèse que cette mobilité régionale qui a donc lieu vers 21 ans est souvent liée à des motifs universitaires pour cette population caractérisée par une proportion importante de diplômés. Rappelons à ce titre que les capitales de région sont aussi des villes universitaires.

Tableau 29 – Caract'eristiques sociod\'emographiques de la classe 3

Variables	Population de la classe 3	Ensemble de la population	Test d'égalité
Age	72.9	73.8	n.s
Sexe			
Homme	42.9%	41.5%	n.s
Femme	57.1%	58.5%	n.s
Vie familiale			
Vie en couple	97.2%	94.6%	**
Nombre de séparations	0.35	0.29	**
Nombre d'enfants	2.29	2.50	*
CSP			
Agriculteur	7.5%	18.4%	***
Indépendant	15.7%	14.5%	n.s
Cadre	18.6%	11.0%	***
Profession inter.	18.2%	11.2%	***
Employé	24.0%	22.6%	n.s
Ouvrier	13.1%	17.5%	**
Inactif	2.9%	3.4%	n.s
Changements prof.	2.05	1.73	**
Diplôme			
Études primaires	46.5%	55.8%	**
Premier cycle secondaire	13.0%	13.0%	n.s
Enseignement technique	18.2%	13.6%	**
Bac général	8.6%	6.4%	*
Diplôme du supérieur	13.7%	10.0%	**
Mobilités géographiques	4.45	3.44	***

Lecture : Parmi la population de la classe 3, 7.5% sont des agriculteurs, alors que ces derniers repré-

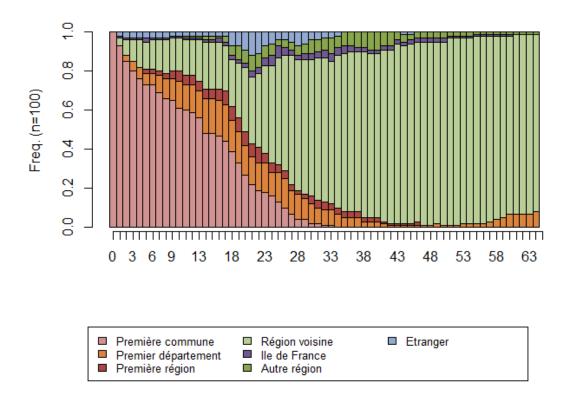
sentent 18.4% de la population.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

8.1.4 Les mobiles vers une région voisine (Classe 4, 8% de l'échantillon)

Ces individus ont en règle générale quitté leur première commune de résidence avant leurs 30 ans et ont migré vers une région limitrophe à leur première région de résidence. Les parcours géographiques de ces individus ne sortent que très épisodiquement des régions limitrophes à la première région de résidence. Les étapes départementales et régionales concernent respectivement 46% et 19% la sous-population de la classe 4 mais leurs durées sont réduites (respectivement 5 et 2 ans en moyenne) comme le montre l'histogramme 32. Le graphique de l'entropie en fonction de l'âge (graphe 33) montre une forte dispersion des individus de la classe entre les états entre 10 et 30 ans. Celle-ci correspond à une phase de transition où les individus se répartissent entre leur première commune de résidence, une autre commune de leur premier département de résidence et un autre département de leur première région de résidence avant de migrer vers une région limitrophe de cette région. Le faible niveau de l'entropie entre 35 et 60 ans traduit la concentration des individus de la classe dans les régions limitrophes à leur première commune de résidence.

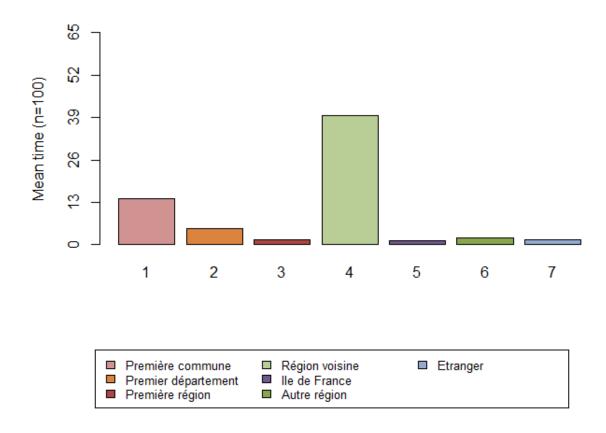
Figure 31 – Représentation en tapis des parcours géographiques des individus de la classe 4



 ${f Champ}$: 100 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 4.

Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 32 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 4 dans chacune des modalités



 ${\bf Champ}:100$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 4.

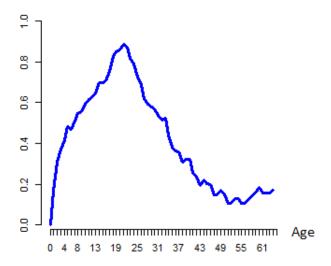
Tableau 30 – Fréquence des individus de la classe 4 ayant connu au moins un an de vie dans chacune des modalités

Modalités	Part de la classe 4
Première commune	100.0%
Premier département	46.0%
Première région	19.0%
Région voisine	100.0%
Île-de-France	12.0%
Autre région	28.0%
Étranger	28.0%
Nombre moyen de transitions	2.85

 ${f Champ}$: 100 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 4.

 $\textbf{Lecture}: Parmi \ les \ individus \ de \ la \ classe \ 4, \ 28.0\% \ ont \ connu \ au \ moins \ un \ épisode \ résidentiel \ dans \ une \ autre \ région \ que \ celle \ de \ leur \ première \ commune \ de \ résidence.$

Figure 33 – Entropie de la classe 4 en fonction de l'âge



Champ: 108 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 4.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le parcours-type des individus de la classe 4 est finalement simple. L'individu représentatif de la classe réside dans sa première commune de résidence jusqu'à l'âge de 22 ans avant de s'installer dans une commune d'une région limitrophe de sa première région. Par la suite il ne revient pas dans sa première région de résidence mais poursuit son parcours géographique dans la ou les régions limitrophes. Cet individu est le plus souvent un homme, cadre ou profession intermédiaire et diplômé de l'enseignement supérieur. Il connaît davantage de mobilités géographiques et à plus d'enfants que la moyenne de la population. Il réside à 65 ans plus souvent que la moyenne en Auvergne, Bretagne, ou en Basse-Normandie.

Tableau 31 – Caract'eristiques sociod\'emographiques de la classe 4

		population	
Age	74.3	73.8	n.s
Sexe			
Homme	49.1%	41.5%	**
Femme	50.9%	58.5%	**
Vie familiale			
Vie en couple	96.0%	94.6%	n.s
Nombre de séparations	0.31	0.29	n.s
Nombre d'enfants	2.87	2.50	**
CSP			
Agriculteur	6.7%	18.4%	***
Indépendant	15.0%	14.5%	n.s
Cadre	15.3%	11.0%	**
Profession inter.	25.4%	11.2%	***
Employé	19.1%	22.6%	*
Ouvrier	17.5%	17.5%	n.s
Inactif	0.8%	3.4%	**
Changements prof.	1.67	1.73	n.s
Diplôme			
Études primaires	52.5%	55.8%	n.s
Premier cycle secondaire	15.4%	13.0%	n.s
Enseignement technique	5.9%	13.6%	***
Bac général	6.1%	6.4%	n.s
Diplôme du supérieur	20.1%	10.0%	***
Mobilités géographiques	4.57	3.44	***

Lecture: Parmi la population de la classe 4,49.1% sont des hommes, alors que ces derniers représentent

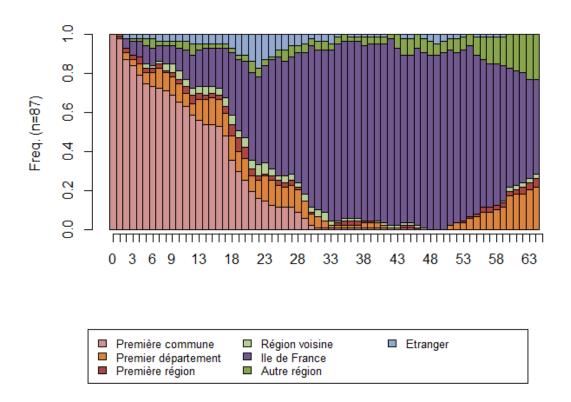
41.5% de la population.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

8.1.5 Les mobiles vers la région Île-de-France (Classe 5, 7% de l'échantillon)

Ces individus ont en général quitté leur première commune de résidence avant leurs 30 ans et ont migré vers la région Île-de-France. Après 50 ans, ces individus se séparent en trois groupes : certains restent en Île-de-France, d'autres retournent dans leur région ou département d'origine, d'autres enfin s'installent dans une autre région, le plus souvent dans les régions du Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aquitaine ou dans le Languedoc-Roussillon), de l'Ouest (Poitou-Charentes, Pays de la Loire ou Bretagne) ou du bassin parisien (Picardie, Normandie ou Centre). Ce constat rejoint celui d'Alexandre Kych et Françoise Cribier qui montrent à l'aide d'une enquête concernant 1 370 parisiens ayant pris leur retraite en 1972 qu'un tiers d'entre eux quittent l'aire urbaine de Paris pour un motif lié de près ou de loin à la cessation de l'activité (Cribier et Kych, 1992). Si l'âge de 50 ans auquel commencent ces mobilités peut sembler désynchronisé avec le moment de la fin de l'activité professionnelle (qui intervient plutôt vers 60 ans), certains travaux ont montré que les futurs retraités tendent à anticiper de quelques années la fin de leur vie active dans leurs choix résidentiels (Dubujet, 1999). François Dubujet établit à partir des données de l'Enquête Logement que 22% des ménages changent de logement entre 50 et 59 ans en évoquant comme motif dans deux cas sur trois la préparation de la période correspondant à la retraite. L'auteur montre aussi que ces déménagements coïncident le plus souvent avec l'acquisition du statut de propriétaire qui permet aux futurs retraités d'éviter de grever leur budget par le paiement d'un loyer. À ce titre, de nombreux ménages franciliens n'ont pas pu devenir propriétaires au cours de leur vie active dans une région caractérisée par des prix de l'immobilier particulièrement élevés. Au final, le passage par d'autres modalités (que l'Île-de-France et la première commune de résidence) est relativement fréquent au sein de cette classe. 48% des individus de la classe ont connu au moins une étape dans une autre commune de leur premier département de résidence et 46% aussi dans une autre région. En revanche, les durées de ces étapes que nous lisons sur l'histogramme 35 sont relativement courtes (respectivement moins de 4 et 1 ans). L'entropie de cette classe se caractérise par un niveau élevé avec une forte dispersion des individus entre les différentes modalités pendant la jeunesse et au moment de la période précédant retraite. La période 25-50 ans où le niveau d'entropie est relativement faible correspond à la stabilisation géographique dans la région Île-de-France.

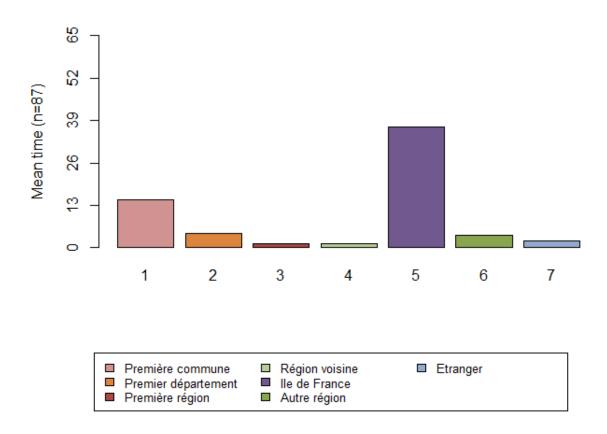
FIGURE 34 – Représentation en tapis des parcours géographiques des individus de la classe 5



Champ: 87 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 5.

Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 35 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 5 dans chacune des modalités



 ${\bf Champ}: 87$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 5.

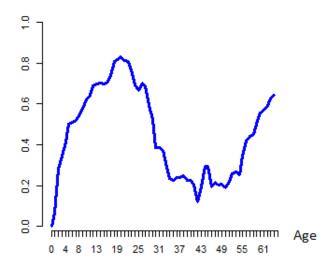
Tableau 32 – Fréquence des individus de la classe 5 ayant connu au moins un an de vie dans chacune des modalités

Modalités	Part de la classe 5
Première commune	100.0%
Premier département	48.3%
Première région	18.4%
Région voisine	18.4%
Île-de-France	100.0%
Autre région	46.0%
Étranger	32.2%
Nombre moyen de transitions	3.69

 ${f Champ}$: 87 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 5.

Lecture : Parmi les individus de la classe 5, 46.0% ont connu au moins un épisode résidentiel dans une autre région que celle de leur première commune de résidence.

Figure 36 - Entropie de la classe 5 en fonction de l'âge



Champ: 87 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 5.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le parcours-tupe des individus de la classe 5 se résume assez facilement : ces derniers quittent leur première commune de résidence à 20 ans pour migrer vers l'Île-de-France. À 65 ans la modalité la plus fréquente reste celle de l'Île-de-France. Néanmoins, remarquons que ce type de parcours est relativement peu fréquent : il concerne moins de 7% des individus de notre échantillon. Les individus concernés présentent d'ailleurs des caractéristiques sociodémographiques spécifiques : il s'agit le plus souvent de femmes, cadres, professions intermédiaires ou employées. Elles sont le plus souvent nées dans des régions de l'Ouest ou du bassin parisien (la Bretagne, la Picardie, le Normandie et le Centre sont très largement surreprésentés). Ces individus sont aussi particulièrement mobiles sur le plan géographique et près d'un tiers d'enre eux a résidé au moins un an à l'étranger. Une partie importante est diplômée de l'enseignement supérieur. Ce résultat va d'ailleurs dans le sens d'une publication récente de l'Insee qui montre que la région Île-de-France tend à polariser les flux migratoires liés à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur (Degorre, 2015). Près de la moitié des Franciliens diplômés du supérieur sont nés dans une autre région. Les individus de la classe 5 connaissent en outre des mobilités intenses dans les domaines professionnels et résidentiels. Dans un travail présenté en 2012 à l'occasion des Journées de Méthodologie Statistique ³⁴, Elisabeth Morand, Bénédicte Garnier et Catherine Bonvalet avaient mis en évidence un profil de parcours géographique similaire à celui des individus de la classe 5 (Morand, Garnier et Bonvalet, 2012). Il s'agissait d'individus arrivés en Île-de-France entre 25 et 30 ans ³⁵ et qui s'installent prioritairement en banlieue (petite ou grande couronne) plutôt qu'à Paris même. Ces derniers représentent 16.4% de l'échantillon de Parisiens retenu par les chercheurs. Cette publication s'appuie sur les données de l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris menée par l'Ined au cours de l'année 1986 et fait appel à la méthode de l'Analyse Harmonique Qualitative (AHQ) plutôt qu'à l'Optimal Matching pour l'analyse des séquences.

^{34.} Les onzièmes Journées de Méthodologie Statistique se sont tenues à Paris les 24, 25 et 26 janvier 2012.

^{35.} Les auteurs les qualifient de «Franciliens sur le tard».

Tableau 33 – Caractéristiques sociodémographiques de la classe 5

Variables	Population de la classe 5	Ensemble de la population	Test d'égalité
Age	74.0	73.8	n.s
Sexe			
Homme	26.4%	41.5%	***
Femme	73.6%	58.5%	***
Vie familiale			
Vie en couple	92.0%	94.6%	n.s
Nombre de séparations	0.27	0.29	n.s
Nombre d'enfants	2.16	2.50	***
CSP			
Agriculteur	0.0%	18.4%	***
Indépendant	9.9%	14.5%	**
Cadre	21.5%	11.0%	***
Profession inter.	15.3%	11.2%	**
Employé	30.6%	22.6%	***
Ouvrier	21.7%	17.5%	**
Inactif	1.1%	3.4%	**
Changements prof.	2.27	1.73	***
Diplôme			
Études primaires	35.4%	55.8%	***
Premier cycle secondaire	15.7%	13.0%	n.s
Enseignement technique	17.9%	13.6%	**
Bac général	4.1%	6.4%	*
Diplôme du supérieur	26.8%	10.0%	***
Mobilités géographiques	5.66	3.44	***

Lecture : Parmi la population de la classe 5, 26.4% sont des hommes, alors que ces derniers représentent

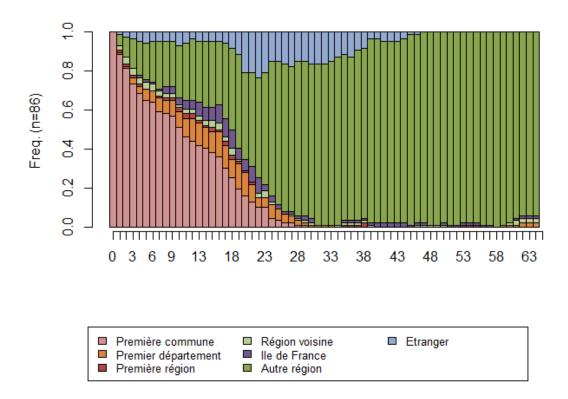
41.5% de la population.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

8.1.6 Les mobiles vers une région lointaine de province (Classe 6, 7% de l'échantillon)

Ces individus ont quitté leur première commune de résidence avant leurs 20 ans et ont migré vers une région non limitrophe à leur première région de résidence. L'essentiel du parcours se déroule en dehors de la première région de résidence dans laquelle les individus de la classe ne résident en moyenne pas plus de 15 ans contre 47 ans dans les régions non limitrophes à leur première région de résidence. Les individus de cette classe sont assez peu nombreux à être passés par une étape départementale ou régionale (moins de 20%). Un quart d'entre eux a en revanche connu au moins un épisode résidentiel en Ile-de-France. Le graphique 39 représentant l'entropie en fonction de l'âge montre que la période de forte mobilité est plus précoce que pour les autres classes : elle a lieu essentiellement pendant l'enfance et au début de l'entrée dans la vie adulte. Par contre dès 26 ans, elle retrouve un faible niveau qu'elle conserve jusqu'à 65 ans traduisant l'enracinement des parcours géographiques dans des régions de province éloignées de la région de la première commune de résidence. L'enseignement est donc le suivant : la mobilité vers une région de province non limitrophe à sa première région de résidence, si elle a lieu, se produit le plus souvent à un âge assez jeune dans le cycle de vie. Notons aussi que ces parcours ne concernent que 7% de l'échantillon.

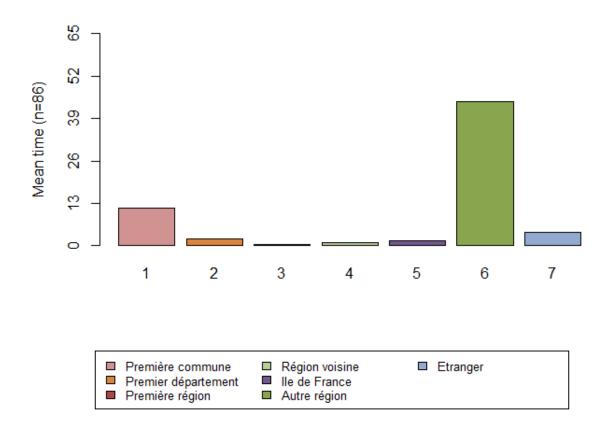
FIGURE 37 – Représentation en tapis des parcours géographiques des individus de la classe 6



Champ : 86 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 6.

Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 38 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 6 dans chacune des modalités



Champ : 86 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 6.

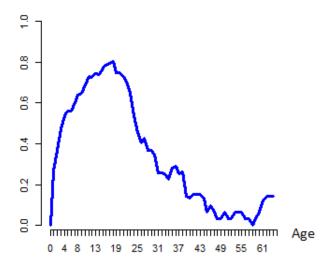
Tableau 34 – Fréquence des individus de la classe 6 ayant connu au moins un an de vie dans chacune des modalités

Modalités	Part de la classe 6
Première commune	100.0%
Premier département	23.2%
Première région	10.5%
Région voisine	16.3%
Île-de-France	19.8%
Autre région	100.0%
Étranger	46.5%
Nombre moyen de transitions	3.07

Champ : 86 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 6.

Lecture : Parmi les individus de la classe 6, 23.2% ont connu au moins un épisode résidentiel dans une commune de leur premier département de résidence mais n'étant pas leur première commune de résidence.

Figure 39 - Entropie de la classe 6 en fonction de l'âge



Champ: 86 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 6.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le parcours-type d'un individu de la classe 6 consiste à quitter sa première commune de résidence à l'âge de 17 ans et à s'installer dans une autre région non limitrophe. Cet individu est le plus souvent un homme employé, profession intermédiaire ou cadre dont le niveau d'étude est relativement élevé par rapport à la moyenne de la population. Il a aussi une vie conjugale et professionnelle plus instable que la moyenne. En outre sa trajectoire géographique fait ressortir une mobilité intense : en moyenne 5.79 changements de communes. La sous-population de la classe 6 a aussi plus d'enfants que la moyenne de l'échantillon (en moyenne 3.07 enfants). Remarquons aussi que près de la moitié de ces individus ont connu une étape géographique à l'international avant leurs 65 ans. Lorsque l'on s'intéresse à la répartition de la sous-population de cette classe sur le territoire on remarque qu'elle est surreprésentée dans les régions considérées comme les plus attractives à l'image de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (21% des individus de la classe y résident à l'âge de 65 ans), Languedoc-Roussillon (10%), Midi-Pyrénées (10%) et Aquitaine (7%). La Lorraine est également surreprésentée (9%).

Tableau 35 – Caractéristiques sociodémographiques de la classe 6

Variables	Population de la classe 6	Ensemble de la population	Test d'égalité
Age	73.5	73.8	n.s
Sexe			
Homme	52.6%	41.5%	***
Femme	47.4%	58.5%	***
Vie familiale			
Vie en couple	97.5%	94.6%	n.s
Nombre de séparations	0.34	0.29	**
Nombre d'enfants	3.07	2.50	***
CSP			
Agriculteur	0.9%	18.4%	***
Indépendant	11.4%	14.5%	**
Cadre	14.0%	11.0%	*
Profession inter.	22.7%	11.2%	***
Employé	30.5%	22.6%	***
Ouvrier	17.2%	17.5%	n.s
Inactif	3.4%	3.4%	n.s
Changements prof.	2.17	1.73	**
Diplôme			
Études primaires	31.4%	55.8%	***
Premier cycle secondaire	18.9%	13.0%	**
Enseignement technique	17.8%	13.6%	**
Bac général	15.2%	6.4%	***
Diplôme du supérieur	16.6%	10.0%	**
Mobilités géographiques	5.79	3.44	***

Lecture: Parmi la population de la classe 6, 52.6% sont des hommes, alors que ces derniers représentent

41.5% de la population.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

8.1.7 Conclusions sur cette typologie

À ce stade du raisonnement, une méthode statistique courante permettant d'exploiter le résultat d'une typologie consiste à estimer un modèle logistique polytomique afin de mettre en lumière l'effet de différentes variables sociodémographiques sur la probabilité de choisir tel type de parcours géographique plutôt que tel autre. En raison de problèmes d'endogénéité nous avons fait le choix de ne pas estimer un tel modèle. En effet, de très nombreux travaux ont montré que les choix résidentiels, professionnels et familiaux sont pour une part importante d'entre eux des choix joints. Alain Girard et Henri Bastide montrent par exemple dans un article de 1974 que les choix résidentiels peuvent avoir un impact sur les carrières professionnelles et les décisions familiales (Girard et Bastide, 1974). Une mobilité résidentielle peut s'expliquer par le désir (ou parfois l'obligation) d'un individu de connaître une mobilité professionnelle. De même un choix résidentiel peut contraindre certaines décisions d'ordre familial (le choix d'avoir des enfants quand le logement est petit). Dans un travail plus récent, Thomas Sigaud s'est intéressé à l'impératif de mobilité géographique sur le marché du travail. Il montre, à partir des données de l'Enquête Emploi en Continu de l'Insee que la mobilité géographique fait désormais partie des attentes de certaines entreprises et que celle-ci tendent à favoriser les carrières des individus les plus mobiles (Sigaud, 2013 et 2014).

Outre les caractéristiques sociodémographiques des individus de nos différentes classes, il nous semble important de mettre l'accent sur les liens que peuvent entretenir parcours géographique et rapport subjectif aux lieux. Autrement dit, nous nous demandons si les individus de nos différentes classes ont un rapport subjectif différent avec les lieux. Remarquons ici que la causalité peut être double. L'attachement a un lieu peut avoir une influence sur la manière dont un individu façonne son parcours géographique. Réciproquement, le parcours géographique va indéniablement jouer un rôle dans la construction de la relation subjective avec les lieux.

Tableau 36 – Parcours géographiques et rapport subjectif au lieu

Classe	Intitulé	% d'individus qui $%$ d'individus att		attachés
		regretteraient un départ	au lieu de résidence	à un autre lieu
1	Immobiles	86.4%	81.7%	14.5%
2	Mobiles à l'échelle départementale	83.8%	62.9%	28.2%
3	Mobiles à l'échelle régionale	79.0%	53.2%	35.7%
4	Vers une région voisine	67.3%	48.7%	41.2%
5	Vers la région Île-de-France	58.2%	60.0%	32.9%
6	Vers une autre région	77.6%	51.2%	34.3%

Lecture : Parmi les individus de la classe 1, 86.4% déclarent qu'ils regretteraient de devoir quitter leur région.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le tableau 36 montre notamment que les individus des classes les moins mobiles (classes 1 et 2) sont à la fois ceux qui regretteraient le plus un départ et qui sont le plus attachés à leur lieu de résidence. À l'inverse, les *immobiles* sont aussi ceux qui sont le moins susceptibles d'être attachés à un autre lieu que leur lieu de résidence. Ce résultat est probablement le corollaire d'un parcours géographique moins diversifié. Au contraire, les individus des classes 4, 5 et 6 qui sont les plus mobiles (en moyenne plus de 4 étapes géographiques) sont ceux qui sont les moins susceptibles de regretter un départ de leur

région de résidence. Cependant, même dans ces classes c'est toujours au moins la moitié des individus qui regretteraient un départ. Nous devons aussi souligner le comportement particulier des migrants vers la région Île-de-France qui sont ceux qui regretteraient le moins un départ même si paradoxalement ces individus se déclarent relativement attachés à leur lieu de résidence. Les individus des classes 3, 4 et 6 qui ont tous changé de départements sont les moins attachés à leur lieu de résidence. Symétriquement, ils sont aussi ceux qui sont le plus souvent attachés à un autre lieu. Ces résultats qui attestent d'une corrélation statistique entre mobilité et attachement aux lieux rejoignent les conclusions France Guérin-Pace dans un travail consacré à la composante territoriale de l'identité (Guérin-Pace, 2006).

Au final, plusieurs traits saillants ressortent de cette typologie. D'abord, une part non négligeable des individus de notre échantillon (17%) ne quittent que très épisodiquement leur première commune de résidence. Ensuite, la plupart des parcours géographiques s'inscrivent en fait dans leur quasi-totalité à un niveau territorial relativement restreint. Nous remarquons d'ailleurs sur ce plan le rôle joué par l'échelon départemental. Deux tiers des parcours ne dépassent presque jamais l'échelle départementale ³⁶. Près de 80% des parcours géographiques ne dépassent que très rarement le cadre territorial de la première région de résidence ³⁷ et 86% le cadre territorial des régions limitrophes à cette première région de résidence ³⁸. Les parcours géographiques impliquant des mobilités interrégionales durables et dans des régions autres que les régions limitrophes à la première région de résidence ne représentent pas plus de 14% des parcours ³⁹ et ils concernent majoritairement des cadres ou professions intermédiaires et des diplômés. Sans surprise, nous mettons aussi en évidence le rôle joué par la région Île-de-France qui est impliquée dans près d'un tiers des parcours impliquant un changement durable de région ⁴⁰.

Notre typologie témoigne donc de l'ancrage territorial fort des parcours géographiques des Français notamment dans un cadre départemental ou, plus rarement régional. Elle souligne plus largement l'importance des mobilités de courtes distances, résultat déjà

^{36.} Ce chiffre correspond aux classes 1 et 2 réunies soit 65% de l'échantillon.

^{37.} Ce chiffre correspond aux classes 1, 2 et 3 réunies soit 78% de l'échantillon.

^{38.} Ce chiffre correspond aux classes 1, 2, 3 et 4 réunies soit 86% de l'échantillon.

^{39.} Ce chiffre correspond aux classes 5 et 6 réunies soit 14% de l'échantillon.

^{40.} Ce chiffre correspond à la part de la classe 5 dans l'ensemble constitué des classes 4, 5 et 6 qui sont les classes rassemblant des parcours impliquant des changements durables de région de résidence.

mis en évidence par Brigitte Baccaïni avec les données de l'enquête *Triple Biographie* (Baccaïni, 1991). Ces constats peuvent avoir des implications en termes de politiques publiques. Ils montrent par exemple le rôle joué par l'échelon départemental dans les processus de construction des parcours géogrphiques (quitter durablement son département d'origine est relativement rare).

8.2 Typologie de parcours par tailles des unités urbaines de résidence

Dans un deuxième temps, nous caractérisons les trajectoires géographiques de nos individus par le nombre d'habitants des *«unités urbaine»* dans lesquelles il a résidé au cours de sa vie ⁴¹. La notion d'unité urbaine telle que définie par l'Insee repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée agglomération multicommunale. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu ⁴². Nous distinguons ici six types d'unités urbaines selon leur nombre d'habitants :

- Les communes hors unité urbaine (que nous appellerons par la suite *communes* rurales)
- Les unités urbaines dont la population est comprise entre 2 000 et 10 000 habitants (que nous appellerons par la suite *petites unités urbaines*)
- Les unités urbaines dont la population est comprise entre 10 000 et 50 000 habitants (que nous appellerons par la suite *unités urbaines de taille intermédiaire*)
- Les unités urbaines dont la population est comprise entre 50 000 et 200 000 habitants (que nous appellerons par la suite grandes unités urbaines)
- Les unités urbaines de plus de 200 000 habitants situées en dehors de l'agglomération parisienne (que nous appellerons par la suite *métropoles de province*)
- L'agglomération parisienne

^{41.} Cette caractéristique renvoie à la variable tuu de la base et est indépendante de la localisation du lieu de résidence.

^{42.} Cette définition figure sur le site internet http://www.Insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-urbaine.htm à la date du 3 mars 2015.

Pour la construction de cette typologie, les étapes géographiques passées à l'étranger posent problème. Le concept même d'unité urbaine n'existe pas dans tous les pays (sans compter que sa définition peut varier). Pour ces étapes nous ne disposons donc pas d'information concernant la taille d'une hypothétique unité urbaine. Il existe simplement une catégorisation subjective sur la perception de la localité dans laquelle l'individu interrogé vivait à un moment donné de son parcours. Celle-ci comporte trois modalités pour qualifier les étapes géographiques à l'international : grande ville, petite ville ou campagne. Nous avons donc fait le choix d'exclure de la typologie les individus ayant résidé avant leurs 65 ans au moins une année à l'étranger. L'échantillon comporte au final 937 individus. Notons bien que cette décision n'est pas neutre. En effet, les individus ayant résidé à l'étranger présentent des caractéristiques sociodémographiques particulières qui les distinguent du reste de la population. Comme nous l'avons vu plus haut (voir section 3.6) ces individus sont plus souvent des hommes et sont plus diplômés que la moyenne. Ces effets jouent particulièrement pour notre cohorte d'individus nés avant 1938 et dans laquelle beaucoup d'hommes ont été mobilisés pour les guerres coloniales (Indochine et Algérie notamment) avec pour corollaire de nombreuses étapes géographiques à l'étranger. D'ailleurs en excluant les individus ayant résidé à l'étranger la proportion d'hommes dans l'échantillon chute de 41.5% à 32%. De plus, nous avons montré avec la typologie précédente qu'il existait une relation entre passages à l'international et parcours géographiques. Les populations des classes 6 et 5 dont les parcours géorgraphiques sont les plus diversifiés (changements de régions, nombreux changements de communes) sont aussi celles qui comptent la plus forte proportion de passages à l'étranger. Notre nouvel échantillon présente donc un biais statistique dont nous avons conscience.

De même que pour la construction de notre première typologie, nous fixons le niveau des coûts de *substitution* en fonction des probabilités de transitions empiriques entre les états. Les coûts *indel* sont fixés arbitrairement à 1.1. Nous commençons par rapporter la matrice des probabilités de transitions empiriques (tableau 37) entre nos différentes modalités qui correspondent donc à des unités urbaines de différentes tailles. Il en ressort notamment une forte inertie des parcours comme l'illustre le niveau élevé des coefficients situés sur la diagonale.

Tableau 37 – Matrice des probabilités de transitions empiriques entre les unités urbaines de différentes tailles (les chiffres renvoient au nombre d'habitants)

		État en $t+1$					
		Moins de 2 000	Entre 2 000 et 10 000	Entre 10 000 et 50 000	Entre 50 000 et 200 000	Plus de 200 000	Paris
	Moins de 2 000	0.98	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Entre 2 000 et 10 000	0.01	0.97	0.01	0.01	0.00	0.00
: en t	Entre 10 000 et 50 000	0.01	0.00	0.97	0.01	0.00	0.00
État en	Entre 50 000 et 200 000	0.01	0.00	0.00	0.97	0.02	0.01
	Plus de 200 000	0.01	0.00	0.00	0.00	0.98	0.00
	Paris	0.01	0.00	0.00	0.00	0.00	0.97

Champ : 937 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans.

Lecture : Chaque année, les individus résidant dans une unité urbaine de moins de 2 000 habitants ont 98% de chance de résider l'année suivante dans une unité urbaine de même taille.

Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

L'optimal matching implémenté avec le logiciel R nous permet de distinguer 14 classes. Chacune est associée à un *parcours-type*. Après avoir donné une vision d'ensemble de la typologie (tableau 38) nous présentons plus en détails chacune de ces classes.

Tableau 38 – Synthèse de la typologie des parcours géographiques par tailles des unités urbaines (1)

Numéro de classe	Intitulé	Effectif (en %)	Principaux traits sociodémographiques	Représentation graphique
	$Les\ urbains$	230 (24.5%)		
1	Les Parisiens	66 (7%)	Cadres, employés diplômés, peu d'enfants	8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 - 8 -
2	Les habitants des métropoles de province	52 (5.5%)	Femmes, employés parcours stables	2 5 - 5 - 5 - 5 - 5 - 5 - 5 - 5 - 5 - 5 -
3	Les habitants des grandes U.U	51 (5.5%)	Employés, ouvriers Artisans	0 0 0 0 13 17 21 25 29 33 37 44 45 49 33 57 61 65
4	Les habitants des U.U intermédiaires	61 (6%)	Employés, professions inter. parcours prof. stables	0 3 6 9 13 17 21 25 29 33 37 41 45 49 53 57 61 65
	$Les\ ruraux$	323 (34.5%)		
5	Les habitants des communes rurales	305 (32.5%)	Agriculteurs, études primaires parcours stables	0 3 6 9 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70
6	Les mobiles des communes rurales	18 (2%)	Hommes, artisans études primaires parcours fam. instable Corses	0 3 6 0 13 17 21 25 20 33 37 41 45 40 53 57 61 66

Tableau 39 – Synthèse de la typologie des parcours géographiques par tailles des unités urbaines (2)

Numéro de classe	Intitulé	Effectif (en %)	Principaux traits sociodémographiques	Représentation graphique
	L'exode $rural$	290 (31%)		
7	L'exode rural vers l'U.U de Paris	22 (2%)	Cadres, employés diplômés	0 0 0 0 10 11 21 25 29 33 37 41 68 63 57 61 65
8	Les migrants vers les métropoles de province	61 (6.5%)	Hommes, artisans enseignement technique parcours fam. instables	0) 60 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
9	L'exode rural vers de grandes U.U	39 (4%)	Employés, ouvriers études primaires parcours fam. instables	2 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5
10	Les migrants vers de grandes U.U	36 (4%)	Femmes, cadres, employés, diplômés instabilité familale	0 3 6 9 8 9 7 7 5 5 8 7 4 6 9 5 7 6 6
11	L'exode rural vers des U.U intermédiaires	55 (6%)	Employés, artisans parcours stables	
12	L'exode rural vers les petites U.U	77 (8%)	Hommes, artisans parcours stables	0 0 0 0 10 17 21 25 29 33 37 41 45 49 23 27 61 65

Tableau 40 – Synthèse de la typologie des parcours géographiques par tailles des unités urbaines (3)

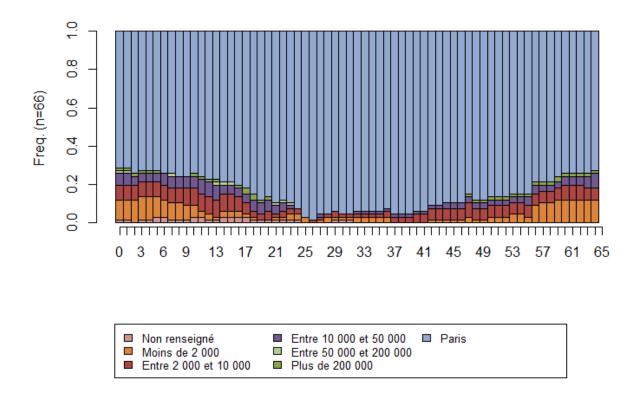
Numéro de classe	Intitulé	Effectif (en %)	Principaux traits sociodémographiques	Représentation graphique
	L'exode $urbain$	94 (10%)		
13	Les migrants vers les communes rurales	74 (8%)	Hommes, parcours stables	0 3 0 0 11 11 21 22 23 33 31 41 46 40 31 37 41 66
14	Les migrants des grande U.U vers les communes rurales	20 (2%)	Femmes, employés artisans, parcours fam. instables	0 3 6 9 13 17 21 25 29 33 37 41 46 49 53 57 61 65

Lecture : La classe 1 compte 66 individus soit 7% de l'échantillon. Il s'agit le plus souvent de cadres, d'employés, et de diplômés de l'enseignement supérieur. Ces individus ont par ailleurs eu moins d'enfants que la moyenne de l'échantillon. Pour les graphique le code couleur utilisé est le même que pour la figure 40 située ci-dessous.

8.2.1 Les Parisiens (Classe 1, 7% de l'échantillon)

Comme l'illustre le graphique 40 il s'agit d'individus qui ont passé l'essentiel de leur parcours résidentiel au sein de l'agglomération parisenne. Une minorité d'entre eux (environ 30%) ont d'abord résidé dans une commune située en dehors de l'unité urbaine de Paris avant de rejoindre celle-ci. De même, nous remarquons qu'au moment de la sortie de la vie active une fraction d'entre eux quitte l'agglomération parisienne pour résider essentiellement dans des communes rurales. La fonction d'entropie (visible sur le graphique 42) décrit d'ailleurs une courbe en U avec deux phases de transition : l'une avant 15 ans et l'autre à partir de 40 ans. De manière générale le niveau élevé de l'entropie traduit bien la forte mobilité de cette population (3.74 étapes géographiques en moyenne). Sur le plan sociologique, ces individus sont le plus souvent cadres (33% contre 9% dans l'échantillon), professions intermédiaires (13% contre 11%) ou employés (31% contre 25%) soit autant de professions que nous pouvons qualifier d'urbaines. Sans surprise, cette population est aussi plus diplômée que la moyenne (22% ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre moins de 10% de l'échantillon).

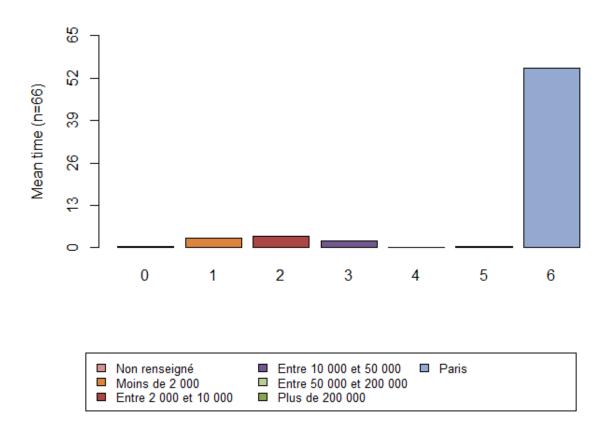
FIGURE 40 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 1



 ${f Champ}$: 66 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 1.

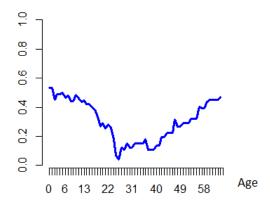
Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 41 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 1 dans chacune des modalités



 ${\bf Champ}$: 66 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 1.

Figure 42 – Entropie de la classe 1 en fonction de l'âge



 ${f Champ}$: 66 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 1.

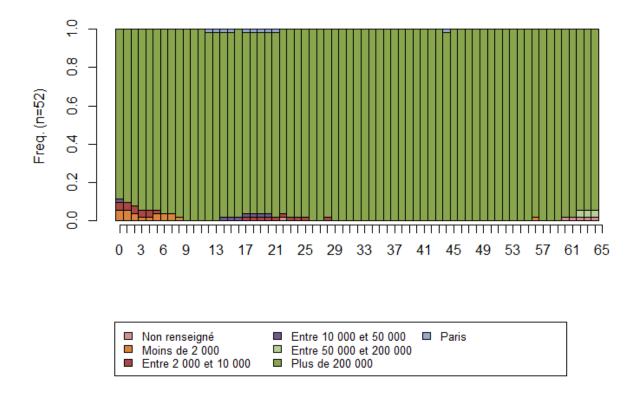
Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le parcours type de l'individu de la classe 1 s'inscrit dans son intégralité dans l'unité urbaine de Paris.

8.2.2 Les habitants des métropoles de province (Classe 2, 5.5% de l'échantillon)

Les parcours géographiques des individus de la classe 2 s'inscrivent dans leur quasi intégralité dans des métropoles de province (unités urbaines de plus de 200 000 habitants situées en dehors de l'agglomération parisienne). Le faible niveau de l'entropie, visible sur le graphique 44 illuste bien le caractère prédominant de la modalité métropole de province sur l'ensemble du cycle de vie. Sur le plan sociodémographique, les individus de la classe 2 sont surtout des femmes (83% contre 68% de l'échantillon) employées (37% contre 25% de l'échantillon). En outre, elles ont connu des parcours professionnels relativement linéaires (1.13 changements de profession contre 1.51 dans l'échantillon). Sans surprise, cette classe est aussi moins mobile que le reste de l'échantillon avec en moyenne 1.69 mobilités contre 2.69 sur l'ensemble de l'échantillon. Les métropoles dans lesquelles résident ces individus lors de leur première année de vie sont le plus souvent situées en Aquitaine (13%) (Bayonne, Bordeaux), en Rhônes-Alpes (34%) (Lyon, Saint-Etienne), en Nord-Pas-de-Calais (24%) (Valenciennes, Béthune, Douai, Lille) et en PACA (13%) (Aix-Marseille, Avignon, Toulon, Nice). À 65 ans, ce sont les mêmes régions qui accueillent principalement les individus de la classe 2.

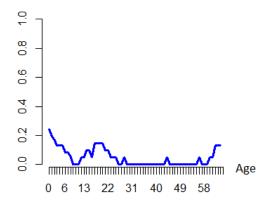
FIGURE 43 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 2



Champ : 52 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 2.

Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

Figure 44 - Entropie de la classe 2 en fonction de l'âge



Champ : 52 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 2.

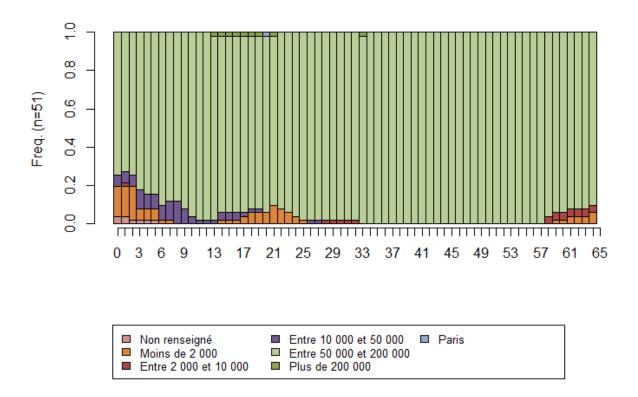
Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le parcours type de l'individu de la classe 2 s'inscrit dans sa totalité dans une grande métropole de province (unité urbaine de plus de 200 000 habitants hors agglomération parisienne).

8.2.3 Les habitants des grandes unités urbaines (Classe 3, 5.5% de l'échantillon)

Ces individus partagent comme point commun d'avoir résidé au cours de leur vie essentiellement dans des unités urbaines de grande taille (entre 50 000 et 200 000 habitants). Le niveau relativement faible de l'entropie souligne bien la prévalence des unités urbaines de grande taille surtout sur la période 30-50 ans. Néanmoins certains individus de la classe résident dans des unités urbaines de taille plus petite sur la période de la jeunesse ou bien après 50 ans. La population de la classe 3 est plutôt féminine (76% de femmes), et rassemble essentiellement des artisans (18%) et des employés (28%). Par ailleurs, les parcours géographiques de ces individus sont peu diversifiés avec 1.94 mobilités géographiques contre 2.69 en moyenne. Une part importante de cette population est originaires du Nord-Est de la France, en particulier du Nord-Pas-de-Calais (25%), de l'Alsace (12%) et de la Franche-Comté (8%). Ce sont aussi dans ces régions que nous retrouvons la plupart des individus à l'âge de 65 ans.

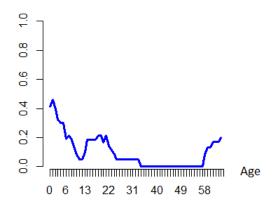
FIGURE 45 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 3



Champ : 51 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 3.

Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

Figure 46 - Entropie de la classe 3 en fonction de l'âge



 ${f Champ}:51$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 3.

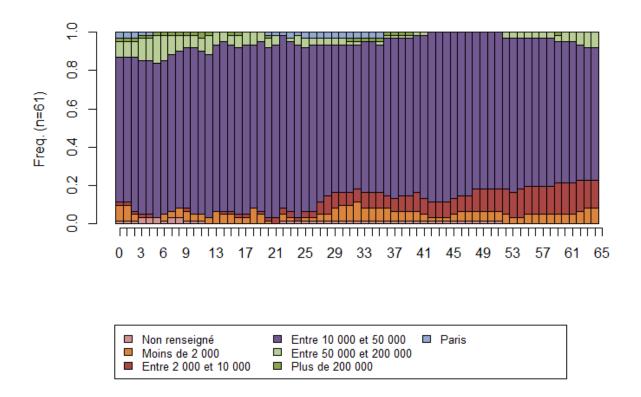
Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le parcours géographique *type* de l'individu de la classe 3 est simple : il réside jusqu'à ses 65 ans dans une unité urbaine de grande taille (entre 50 000 et 200 000 habitants).

8.2.4 Les habitants des unités urbaines intermédiaires (Classe 4, 6% de l'échantillon)

Comme le montre le tapis 47 les parcours géographiques de ces individus se sont déroulés quasi intégralement dans des unités urbaines comprenant entre 10 000 et 50 000 habitants. L'histogramme 48 montre d'ailleurs bien que les autres modalités ne sont prises que marginalement par les individus de la classe. Sur le plan sociodémographique, la classe 4 est relativement représentative de l'échantillon même si ses individus sont un peu plus souvent des employés (35% contre 25% de l'échantillon).

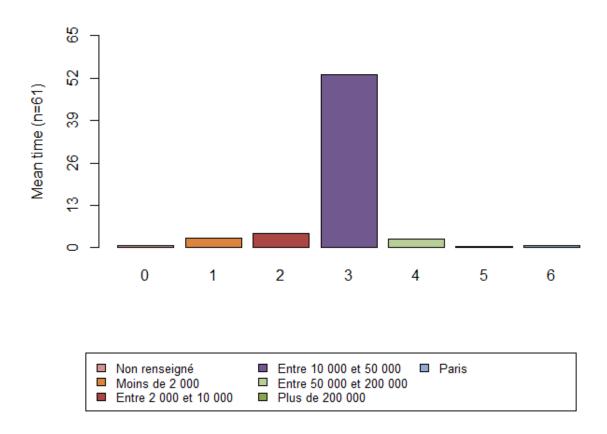
FIGURE 47 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 4



 ${f Champ}$: 61 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 4.

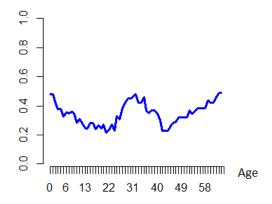
Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 48 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 4 dans chacune des modalités



 ${f Champ}$: 61 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 4.

Figure 49 – Entropie de la classe 4 en fonction de l'âge



Champ : 61 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 4.

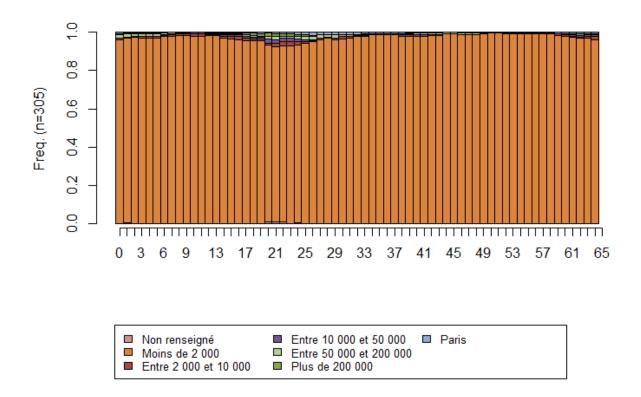
Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le parcours type de la classe 4 est simple : il se déroule intégralement dans des unités urbaines comprenant entre $10\ 000$ et $50\ 000$ habitants.

8.2.5 Les habitants des communes rurales (Classe 5, 32.5% de l'échantillon)

Comme le souligne le chronogramme 50 les individus de cette classe ont passé la quasi-totalité de leurs parcours géographiques dans des communes rurales (ou hors unité urbaine). Remarquons que cette classe est de loin la plus nombreuse de notre typologie puisqu'elle rassemble près d'un tiers de notre échantillon. Il s'agit le plus souvent d'agriculteurs (46% contre 21% dans l'échantillon) ou d'ouvriers (20% contre 16%) dont la plupart ont eu une scolarité qui n'a pas dépassé le cycle primaire (80% contre 58%). Les parcours de vie de ces individus sont caractérisés par leur stabilité à la fois professionnelle (1.34 changement professionnel en moyenne contre 1.51) et familiale (0.23 ruptures conjugales contre 0.28). Le faible niveau de l'entropie souligne aussi la permanence des parcours géographiques au sein des communes rurales. À 65 ans la population de la classe 5 réside le plus souvent dans les régions de l'Ouest de la France : Bretagne (19%), Centre (8%), Aquitaine (8%), ou Pays de la Loire (8%).

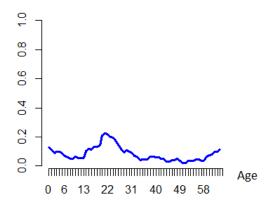
FIGURE 50 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 5



 ${\bf Champ}:305$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 5.

Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

Figure 51 – Entropie de la classe 5 en fonction de l'âge



 ${\bf Champ}: 305 \ {\bf individus} \ {\bf n\'es} \ {\bf en} \ {\bf France} \ {\bf et} \ {\bf \^{a}g\'es} \ {\bf de} \ {\bf plus} \ {\bf de} \ {\bf 65} \ {\bf ans} \ {\bf appartenant} \ {\bf \grave{a}} \ {\bf la} \ {\bf classe} \ {\bf 5}.$

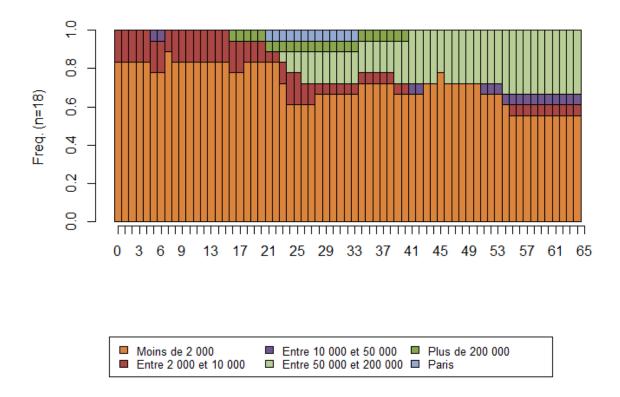
Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Au final le *parcours type* de l'individu de la classe 5 s'inscrit dans son intégralité dans des communes rurales situées hors unité urbaine.

8.2.6 Les mobiles des communes rurales (Classe 6, 2% de l'échantillon)

Les individus de la classe 6 ont pour point commun de voir l'essentiel de leurs parcours géographiques se dérouler dans des communes rurales (communes hors unité urbaine). Néanmoins, le niveau élevé de l'entropie (graphique 54) souligne bien qu'à l'inverse des individus de la classe 5 les parcours géographiques de ceux de la classe 6 se caractérisent par des passages réguliers dans d'autres types d'unités urbaines. L'histogramme 53 montre d'ailleurs que des durées relativement importantes sont passées à la fois dans de grandes (entre 50 000 et 200 000 habitants) et de petites (entre 2 000 et 10 000 habitants) unités urbaines. Les individus de cette classe ont tous résidé à un moment donné de leur parcours géographique dans une unité urbaine de plus de 2 000 habitans. La population de cette classe est relativement masculine (40% d'hommes contre 32% dans l'échantillon) et comporte beaucoup d'artisans (27% contre 13% dans l'échantillon), d'ouvriers (22% contre 17% dans l'échantillon) et d'inactifs (22% contre 4% dans l'échantillon). De plus, il s'agit d'une population peu mobile avec 0.97 mobilité géographique en moyenne contre 2.69 dans l'échantilon. Sur le plan géographique, ces parcours s'inscrivent pour l'essentiel sur le territoire corse. En effet, 56% des individus de la classe 6 sont nés en Corse et 58% y résident au moment de leurs 65 ans.

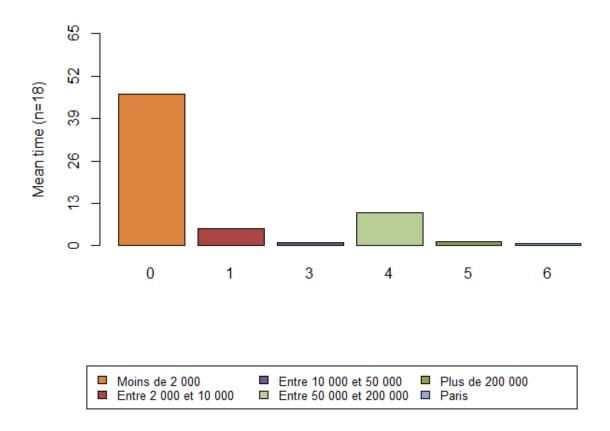
FIGURE 52 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 6



 ${\bf Champ}$: 18 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 6.

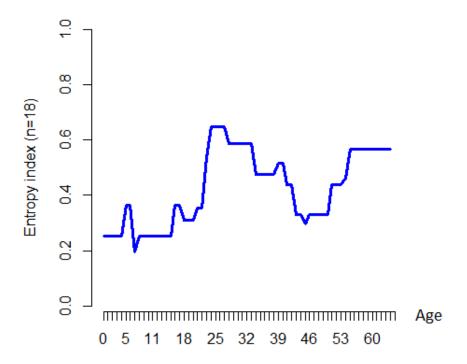
Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 53 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 6 dans chacune des modalités



 ${\bf Champ}$: 18 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 6.

FIGURE 54 - Entropie de la classe 6 en fonction de l'âge



Champ : 18 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 6.

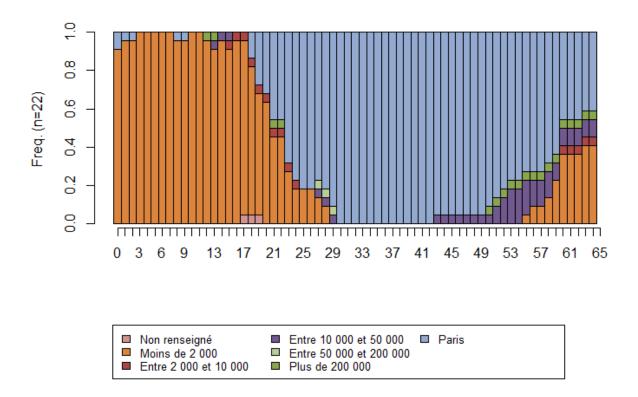
Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Malgré des passages plus nombreux par des unités urbaines plus grandes, l'individu type de la classe 6 voit son parcours géographique s'inscrire uniquement dans des communes rurales (hors unité urbaine).

8.2.7 L'exode rural vers l'unité urbaine de Paris (Classe 7, 2% de l'échantillon)

Les individus de la classe 7 ont majoritairement commencé leur parcours géographiques dans des communes rurales (hors unité urbaine) avant de migrer progressivement vers l'agglomération parisienne. Ces migrations interviennent entre 18 et 28 ans. Comme le montre l'histogramme 56 les autres modalités ne sont presque jamais prises ce qui souligne que ces migrations vers l'agglomération parisienne sont directes au sens où les parcours géographiques ne connaissent pas d'étapes dans des unités urbaines de tailles intermédiaires. À partir de 50 ans, une fraction importante de ces individus retournent vers des communes rurales. Le graphique 57 décrivant l'évolution de l'entropie en fonction de l'âge fait d'ailleurs ressortir deux pics de mobilité : l'un à 20 ans et l'autre autour de 60 ans. À ces âges les individus de la classe sont fortement dispersés entre les différentes modalités. En termes sociodémographiques ces individus sont le plus souvent des cadres (19% contre 9%), des professions intermédiaires (21% contre 11%) ou des employés (37% contre 25%). Ils ont de plus connu une mobilité professionnelle intense avec en moyenne 2.38 changements professionnels contre 1.51 pour l'ensemble de l'échantillon. En termes géographiques, les individus de classe 7 sont pour une partie importante d'entre eux nés en Bretagne (33%), en Normandie (9%) ou dans le Nord-Pas-de-Calais (9%).

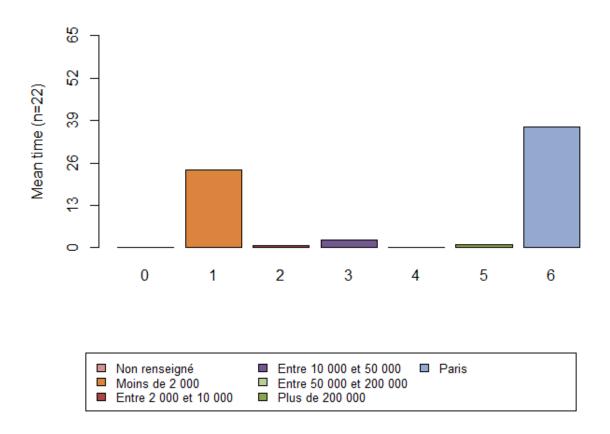
FIGURE 55 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 7



 ${f Champ}$: 22 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 7.

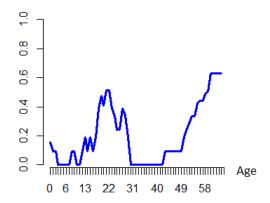
Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 56 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 7 dans chacune des modalités



 ${f Champ}$: 22 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 7.

FIGURE 57 - Entropie de la classe 7 en fonction de l'âge



Champ : 22 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 7.

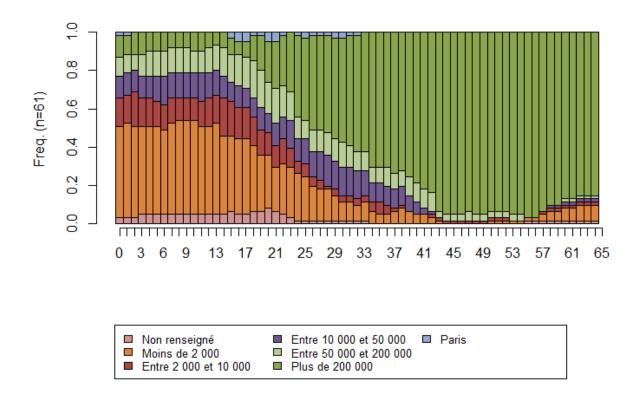
Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

L'individu type de la classe 7 commence son parcours géographique dans une commune rurale avant de rejoindre à 24 ans l'agglomération parisienne. À partir de 63 ans, cet individu retourne dans une commune rurale (située hors unité urbaine).

8.2.8 Les migrants vers les métropoles de province (Classe 8, 6.5% de l'échantillon)

Les individus de la classe 8 ont commencé leurs parcours géographiques dans des unités urbaines de tailles variables ainsi que dans des communes rurales. Cette dernière modalité rassemble d'ailleurs près de 50% des débuts de parcours de la classe. Ces individus ont ensuite comme point commun de migrer progressivement vers des métropoles de province (unités urbaines de plus de 200 000 habitants). Ces migrations interviennent pour l'essentiel avant 40 ans ce qui explique le faible niveau de l'entropie à partir de cet âge. Le niveau élevé de celle-ci pendant la période de la jeunesse traduit l'éclatement des individus de la classe entre les différents types d'unités urbaines. L'histogramme 59 montre d'ailleurs bien que des durées non négligeables sont passées dans chaque type d'unité urbaine à l'exception de l'agglomération parisienne. La population de cette classe est plutôt masculine (40% d'hommes contre 32% dans l'échantillon) et surreprésente les employés (32% contre 25% dans l'échantillon), les professions intermédiaires (22% contre 11% dans l'échantillon) et les artisans (17% contre 13% dans l'échantillon). Ces individus ont également connu des parcours de vie plus riches avec en moyenne 2.09 changements professionnels (contre 1.51 dans l'échantillon) et 4.18 changements de communes (contre 2.69 dans l'échantillon). Par ailleurs, leurs parcours sont aussi plus instables sur le plan conjugal avec 0.42 séparation en moyenne contre 0.28 dans l'échantillon. Ces individus sont majoritairement nés en Alsace (14%), Pays de la Loire (12%), PACA (10%) et Aquitaine (9%). À l'âge de 65 ans, ils sont encore plus nombreux à résider en PACA (20%) et en Pays de la Loire (15%). Les métropoles correspondantes sont Aix-Marseille, Avignon, Nice, Toulon, Nantes et Angers.

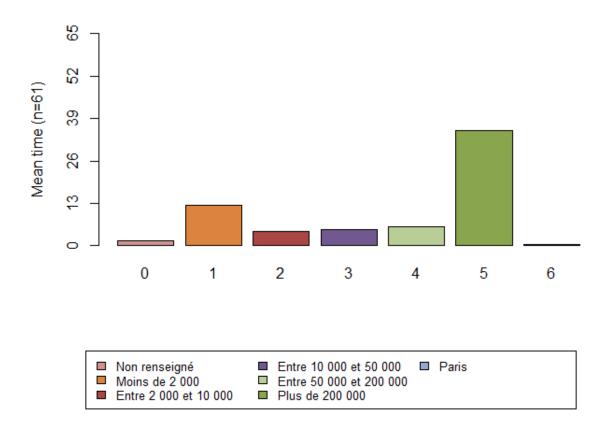
FIGURE 58 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 8



 ${f Champ}$: 61 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 8.

Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 59 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 8 dans chacune des modalités



 ${f Champ}$: 61 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 8.

FIGURE 60 - Entropie de la classe 8 en fonction de l'âge



Champ : 61 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 8.

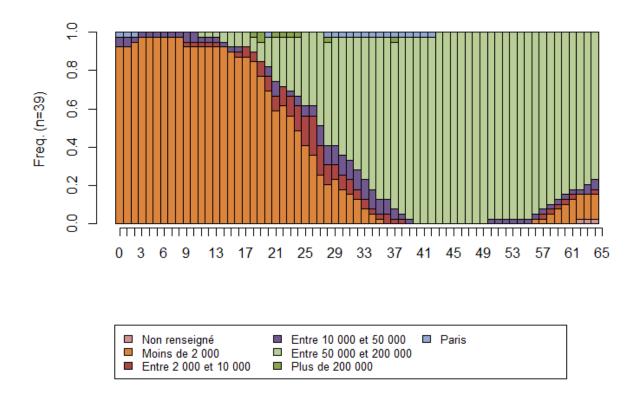
Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le parcours type de l'individu de la classe 8 commence le plus souvent dans une commune rurale avant de s'inscrire à partir de l'âge de 25 ans dans une grande métropole de province (plus de 200 000 habitants).

8.2.9 L'exode rural vers de grandes unités urbaines (Classe 9, 4% de l'échantillon)

Les individus de la classe 9 ont pour l'essentiel débuté leurs parcours géographiques dans des communes rurales (hors unité urbaine) avant de rejoindre progressivement des unités urbaines de grandes tailles (entre 50 000 et 200 000 habitants). Ce passage s'effectue pour l'essentiel entre 18 et 35 ans. Au moment de la fin de la vie active, une fraction de ces individus retourne vivre dans des communes rurales. Ici encore, l'histogramme 62 souligne la très faible durée passée dans les autres types d'unités urbaines. Moins de 25% des individus ont résidé dans des unités urbaines dont la taille est comprise entre 2 000 et 50 000 habitants ce qui montre encore une fois que les migrations intermédiaires avant de rejoindre une unité urbaine plus grande n'ont rien d'automatiques. Le graphique de l'entropie met en relief les deux pics de mobilités : au moment de la jeunesse et de la fin de vie active. Les individus de cette classe sont surtout des femmes (76% contre 68% de l'échantillon), employées (42% contre 25%) et dont les parcours de vie sont relativement heurtés avec davantage de ruptures conjugales que la moyenne (0.37 contre 0.28) et aussi davantage de changements professionnels (2.16 contre 1.51).

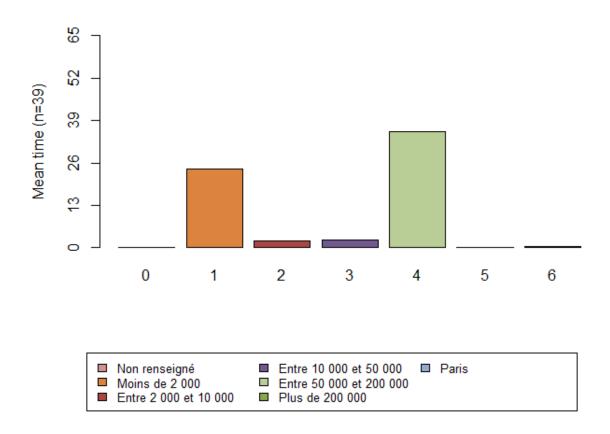
FIGURE 61 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 9



Champ : 39 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 9.

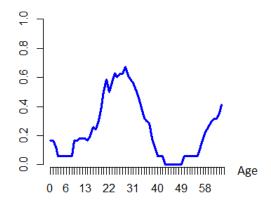
Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 62 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 9 dans chacune des modalités



Champ : 39 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 9.

FIGURE 63 - Entropie de la classe 9 en fonction de l'âge



Champ : 39 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 9.

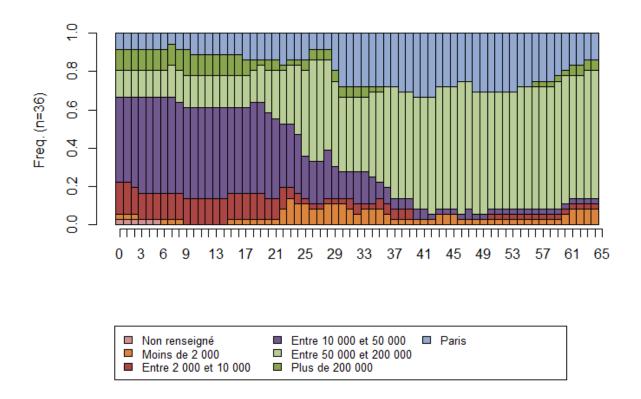
Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

L'individu *type* de la classe 9 débute son parcours géographique dans une commune rurale (hors unité urbaine) avant de rejoindre à l'âge de 26 ans une commune située dans une unité urbaine de grande taille (comprenant entre 50 000 et 200 000 habitants).

8.2.10 Les migrants vers de grandes unités urbaines (Classe 10, 4% de l'échantillon)

Le graphique 64 montre que ces individus ont commencé leurs parcours géographiques dans des unités urbaines de tailles variées (même si beaucoup viennent d'unités urbaines de taille intermédiaire) avant de rejoindre progressivement des unités urbaines relativement grandes, comprenant entre 50 000 et 200 000 habitants. L'essentiel des migrations vers ces communes s'effectue entre les âges de 20 et 40 ans. La fonction d'entropie décrite par le graphique 66 montre que le nombre de transitions reste élevé jusqu'à 30 ans avant de diminuer puis de réaugmenter à partir de 45 ans. De manière générale, le niveau élevé de l'entropie traduit bien la forte mobilité de cette classe (2.55 transitions en moyenne). L'histogramme montre également que ces individus ont connu de nombreuses étapes géographiques dans l'agglomération parisienne (13 ans en moyenne). Sur le plan sociodémographique, il s'agit essentiellement de femmes (75% contre 68% dans l'échantillon), le plus souvent cadres (17% contre 9%), professions intermédiaires (22% contre 11%) ou employées (30% contre 25%) et diplômées de l'enseignement supérieur (30% contre 8%). Cette population a également connu davantage de séparations conjugales que la moyenne (0.38 en moyenne contre 0.28). Si ces individus sont le plus souvent originaires des régions du Nord-Ouest de la France (26% viennent de Normandie, 14%de Bretagne, 12% du Nord-Pas-de-Calais), à l'âge de 65 ans, ils résident massivement en région Île-de-France (43%) ce qui n'est pas sans lien avec la durée de résidence moyenne dans l'agglomération parisienne (histogramme 65).

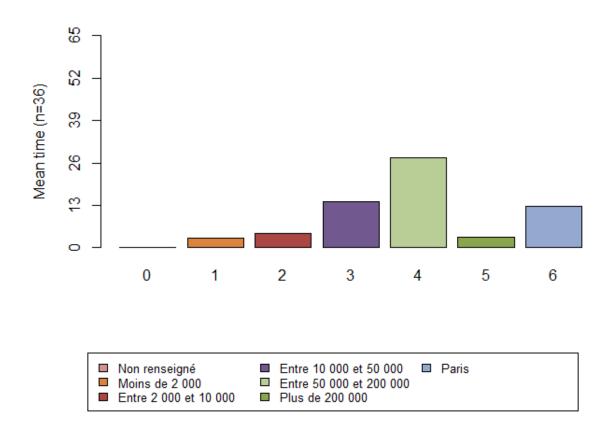
FIGURE 64 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 10



 ${f Champ}: 36$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 10.

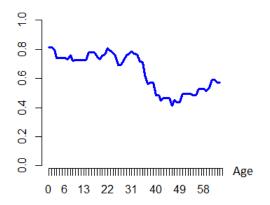
Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 65 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 10 dans chacune des modalités



 ${f Champ}: 36$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 10.

Figure 66 - Entropie de la classe 10 en fonction de l'âge



Champ: 36 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 10.

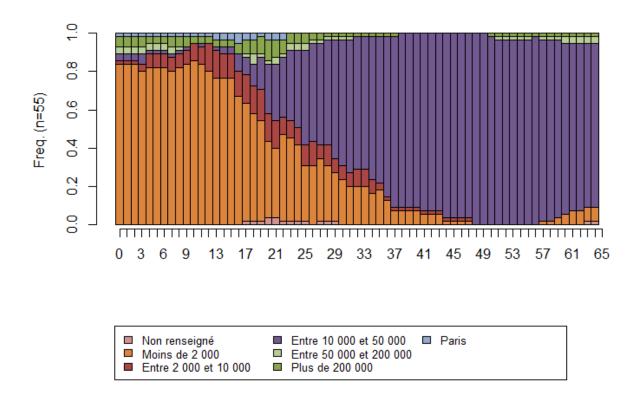
Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Au final le parcours type de l'individu de la classe 10 commence dans une unité urbaine comprenant entre 10 000 et 50 000 habitants. À partir de 25 ans, ce parcours se déroule dans des unités urbaines dont la population est comprise entre 50 000 et 200 000 habitants. La transition pouvant s'expliquer parfois par un accroissement de la taille de l'unité urbaine de résidence sans qu'une mobilité ne soit nécessaire.

8.2.11 L'exode rural vers des unités urbaines intermédiaires (Classe 11, 6% de l'échantillon)

À l'image de ceux de la classe 10, les individus de la classe 11 ont majoritairement commencé leurs parcours géographiques dans des communes rurales (hors unité urbaine) avant de migrer progressivement mais vers des unités urbaines de taille intermédiaire (entre 10 000 et 50 000 habitants). Ces migrations interviennent entre 18 et 40 ans. Comme le montre l'histogramme 68 les autres modalités sont presque inexistantes et les parcours se déroulent dans leur quasi-intégralité dans ces deux types d'unités urbaines. Le graphique 69 met d'ailleurs en lumière un pic d'entropie autour de 18 ans, âge qui correspond souvent à la décohabitation. Par contre contrairement aux individus de la classe 7 nous n'observons pas un niveau élevé d'entropie à la fin de la vie active. L'essentiel des individus de la classe demeurent dans des unités urbaines de taille intermédiaire. Les individus de la classe 11 sont fréquemment des artisans (28% contre 13% de l'échantillon) ou des employés (34% contre 25%). Par ailleurs ils ont aussi plus d'enfants que la moyenne (2.78 en moyenne contre 2.52). Les individus de la classe 11 sont le plus souvent originaires de la Normandie (17%), de la Bretagne (13%) ou de Rhône-Alpes (10%). À 65 ans, ils se répartissent globalement dans les mêmes régions.

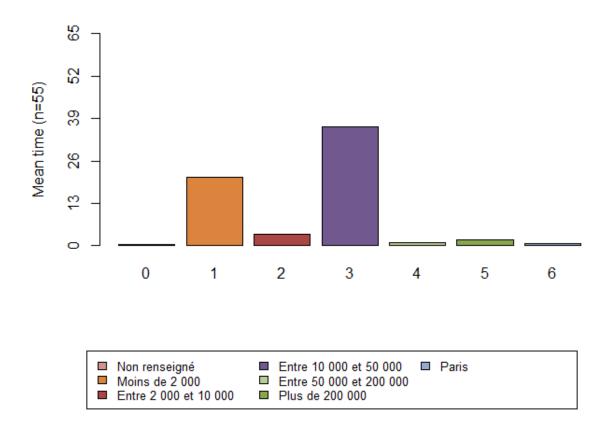
FIGURE 67 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 11



Champ : 55 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 11.

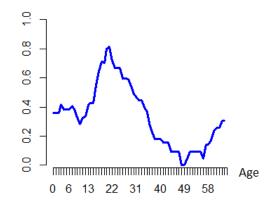
Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 68 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 11 dans chacune des modalités



Champ : 55 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 11.

Figure 69 – Entropie de la classe 11 en fonction de l'âge



Champ : 55 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 11.

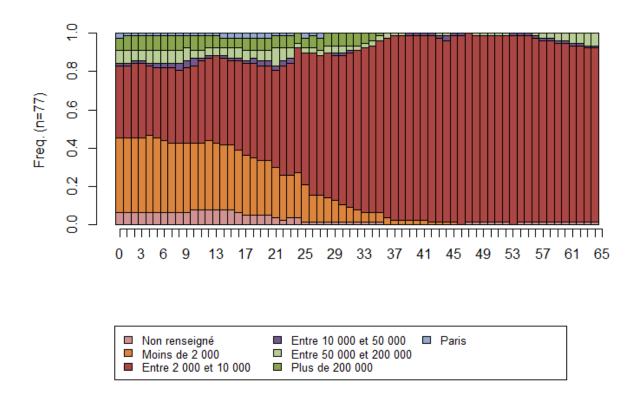
Source: Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

L'individu type de la classe 11 commence son parcours géographique dans une commune rurale (hors unité urbaine) avant de rejoindre à 26 ans une unité urbaine de taille intermédiaire dont la population est comprise entre 10 000 et 50 000 habitants.

8.2.12 L'exode rural vers les petites unités urbaines (Classe 12, 8% de l'échantillon)

Le point commun des individus de la classe 12 est de résider après 30 ans dans des unités urbaines de petite taille (entre 2 000 et 10 000 habitants). La plupart ont commencé leur parcours géographique dans des communes rurales (hors unité urbaine) ou bien dans de petites unités urbaines (entre 2 000 et 10 000 habitants). L'histogramme 71 montre d'ailleurs que ces deux modalités sont de loin les plus fréquemment prises. Le graphique de l'entropie en fonction de l'âge montre que la répartition des individus entre les unités urbaines de différentes tailles est très éclatée jusqu'à l'âge de 20 ans (le niveau d'entropie est élevé). Au contraire, après 30 ans, le faible niveau de l'entropie traduit la forte concentration des individus de la classe dans les unités urbaines de petite taille (entre 2 000 et 10 000 habitants). Ces individus sont plus souvent des hommes (43%)contre 32% dans l'échantllon) et sont proportionnellement plus nombreux à avoir vécu en couple. Par contre en ce qui concerne leur ventilation par catégorie socio-professionnelle celle-ci est assez semblable à l'ensemble de l'échantillon bien que les agriculteurs y soient très sous-représentés (6% contre 20% dans l'échantillon). À l'âge de 65 ans, une partie importante importante des individus de la classe 12 résident dans les régions du Sud-Est (13% en PACA, 15% en Languedoc-Roussillon, 10% en Rhône-Alpes).

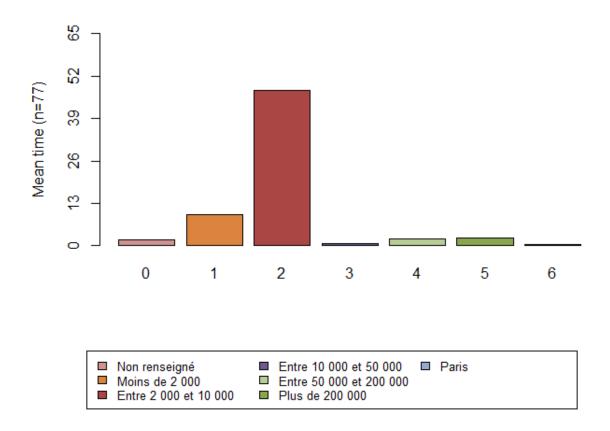
FIGURE 70 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 12



 ${f Champ}: 77$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 12.

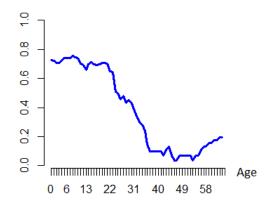
Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 71 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 12 dans chacune des modalités



 ${f Champ}: 77$ individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 12.

Figure 72 - Entropie de la classe 12 en fonction de l'âge



Champ: 77 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 12.

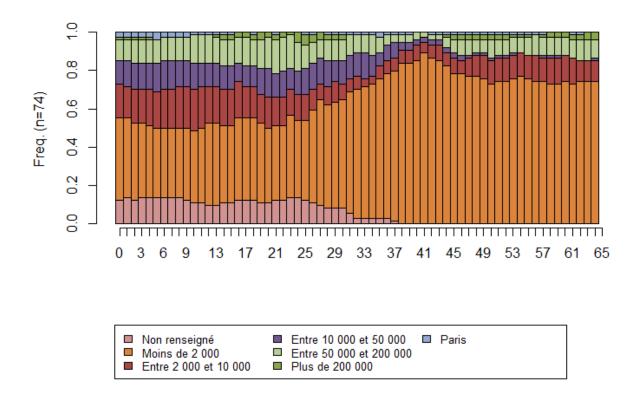
Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

L'individu type de la classe 12 débute son parcours géographique dans une commune rurale (hors unité urbaine) avant de rejoindre à l'âge de 8 ans une commune située dans une unité urbaine de petite taille (comprenant entre 2 000 et 10 000 habitants). Cette migration a donc lieu à un âge relativement jeune, et elle est le corollaire d'un choix résidentiel des parents.

8.2.13 Les migrants vers les communes rurales (Classe 13, 8% de l'échantillon)

Les individus de la classe 13 commencent leurs parcours géogrpahiques dans des unités urbaines de tailles variées mais inférieures à 200 000 habitants avant de se concentrer dans des communes rurales (hors unité urbaine). Ainsi, comme le montre le niveau élevé de l'entropie avant 20 ans (graphique 75) ces individus sont très largement «ventilés» entre les différentes modalités jusqu'à cet âge. Par contre, à partir de 40 ans, le niveau de l'entropie s'affaisse relativement rapidement traduisant la concentration des individus de la classe dans les communes rurales. L'histogramme 74 montre d'ailleurs qu'en moyenne une durée non négligeable est passé dans les unités urbaines de taille inférieure à 200 000 habitants. Par contre, les durées moyennes passées dans l'agglomération parisienne ou dans les métropoles de province (plus de 200 000 habitants) sont très faibles. La population de la classe 13 présente quelques caractéristiques remarquables. Elle est plutôt masculine (48% d'hommes contre 32% dans l'échantillon) et ouvrière (25% contre 16.5% dans l'échantillon). De plus, les individus de la classe 13 ont en davantage d'enfants que la moyenne (2.84 contre 2.52). Ce dernier point peut d'ailleurs expliquer un choix de migration en milieu rural où les prix de l'immobilier sont moins élevés ce qui peut permettre à une famille d'obtenir un logement plus spacieux.

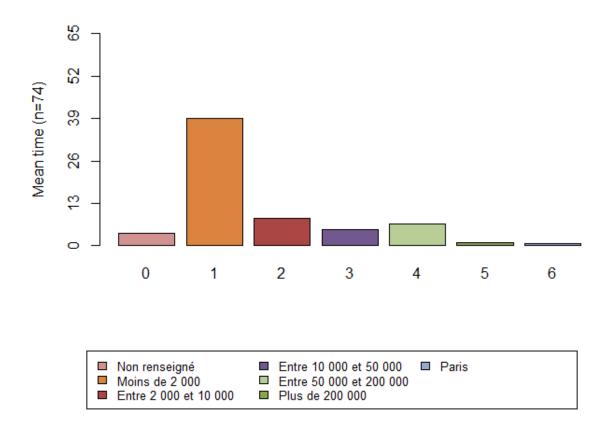
FIGURE 73 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 13



Champ : 74 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 13.

Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 74 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 13 dans chacune des modalités



 ${\bf Champ}: 74 \ {\bf individus} \ {\bf n\'es} \ {\bf en} \ {\bf France} \ {\bf et} \ {\bf \^{a}g\'es} \ {\bf de} \ {\bf plus} \ {\bf de} \ {\bf 65} \ {\bf ans} \ {\bf appartenant} \ {\bf \grave{a}} \ {\bf la} \ {\bf classe} \ {\bf 13}.$

Figure 75 – Entropie de la classe 13 en fonction de l'âge



Champ : 74 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 13.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

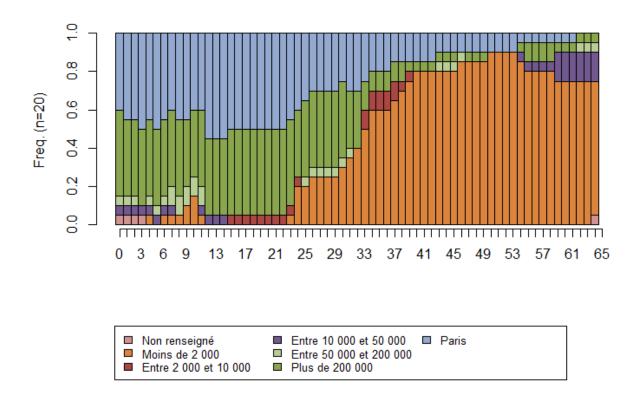
Le $parcours\ type$ de l'individu de la classe 13 se déroule dans son intégralité dans des communes rurales (hors unité urbaine).

8.2.14 Les migrants des grandes unités urbaines vers les communes rurales (Classe 14, 2% de l'échantillon)

Les parcours géographiques des individus de la classe 14 débutent pour l'essentiel dans l'agglomération parisienne ou dans de grandes métropoles de province (plus de 200 000 habitants). À partir de l'âge de 20 ans ces individus migrent progressivement vers des communes rurales, situées en dehors d'une unité urbaine. L'entropie de la classe chute d'ailleurs fortement entre les âges de 25 et 50 ans. L'histogramme 77 montre que les parcours des individus de la classe 14 se déroulent presque exculusivement dans les communes rurales, l'agglomération parisienne et les métropoles de province. Sur le plan sociodémographique, il s'agit surtout de femmes (78% au sein de la classe contre 68% dans l'échantillon), artisans (28% contre 13%) ou employées (37% contre 25%) qui ont connu de nombreuses ruptures conjugales (0.58 contre 0.28 en moyenne). Par ailleurs, les diplômés du cycle secondaire (23% contre 13% dans l'échantillon), de l'enseignement technique (32% contre 14% dans l'échantillon) ou du bac général (14% contre 6% dans l'échantillon) sont surreprésentés ⁴³. Sur le plan géographique, ces individus viennent essentiellement des unités urbaines de Paris (30%), de Lyon (25%), de Lille (12%), et de Normandie (15%). À 65 ans, nous les retrouvons majoritairement en PACA (13%), Midi-Pyrénées (10%), et Aquitaine (10%). Ces choix de destination répondent au moins en partie à un certain héliotropisme.

^{43.} Nous considérons ici le diplôme le plus élevé obtenu par l'individu.

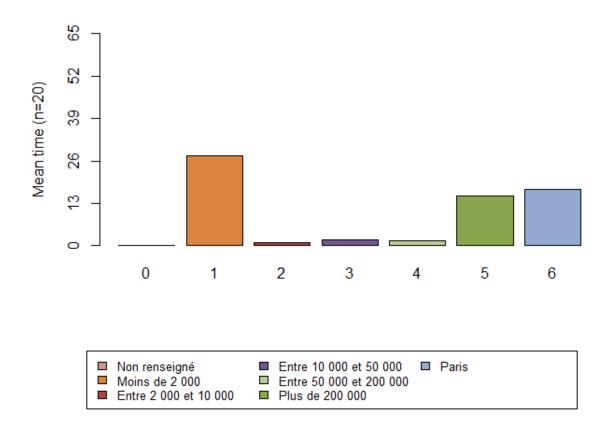
FIGURE 76 – Représentation en tapis des parcours géographiques par tailles d'unités urbaines des individus de la classe 14



Champ : 20 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 14.

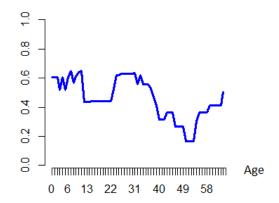
Lecture : Le graphique donne à chaque âge la proportion d'individus concernés par chacune des modalités.

FIGURE 77 – Durées moyennes (en années) passées par les individus de la classe 14 dans chacune des modalités



 ${\bf Champ}: 20 \ {\bf individus} \ {\bf n\'es} \ {\bf en} \ {\bf France} \ {\bf et} \ {\bf \^{a}g\'es} \ {\bf de} \ {\bf plus} \ {\bf de} \ {\bf 65} \ {\bf ans} \ {\bf appartenant} \ {\bf \grave{a}} \ {\bf la} \ {\bf classe} \ {\bf 14}.$

Figure 78 – Entropie de la classe 14 en fonction de l'âge



Champ : 20 individus nés en France et âgés de plus de 65 ans appartenant à la classe 14.

Source : Enquête Histoire de vie-Construction des identités, Insee-Ined, 2003

Le parcours type de l'individu de la classe 14 débute soit dans une grande métropole de province, soit dans l'agglomération parisienne. À partir de l'âge de 32 ans, il s'inscrit intégralement dans une commune rurale.

8.2.15 Conclusions sur cette typologie

Au final nous avons dressé ici une typologie en 14 classes des parcours géographiques par tailles des unités urbaines de résidence. Ce nombre relativement élevé permet une approche fine des parcours mais a pour contrepartie la constitution de classes dont les effectifs sont numériquement faibles (la classe 14 rassemble par exemple 18 individus). C'est pourquoi nous avons choisi de regrouper ces 14 classes dans quatre grandes catégories qui nous semblent cohérentes sur le plan de l'interprétation géographique. Dans les lignes qui suivent nous essayons de préciser la construction de chacune de ces catégories afin de synthétiser au mieux les résultats de notre typologie.

La première catégorie regroupe les parcours que nous avons qualifié d'urbains et qui ont comme particularité de s'inscrire dans leur quasi-intégralité dans des unités urbaines d'au moins 10 000 habitants. Ces parcours concernent environ 25% des individus de notre échantillon. Les professions urbaines commes les cadres, les professions intermédiaires, les ouvriers mais aussi les employés y sont surreprésentées.

Ensuite, la deuxième catégorie rassemble les parcours ruraux qui se déroulent pour l'essentiel dans des communes rurales situées hors unité urbaine. Pour notre échantillon d'individus nés avant 1938, ces parcours représentent près de 35% des parcours géographiques. Sont principalement concernés les agriculteurs et les ouvriers et de manière générale les individus les moins dotés en capitaux scolaires.

Enfin, troisième catégorie, les parcours de type exode rural qui représentent près d'un tiers des parcours de notre échantillon. Ces individus ont pour point commun de débuter pour la majorité d'entre eux leurs parcours géographiques dans des communes rurales (situées hors unité urbaine) ou de petites unités urbaines. Par la suite, ils rejoignent des unités urbaines plus peuplées. L'agglomération parisienne est l'unité urbaine de destination dans environ 8% des cas ⁴⁴. Les métropoles de province (plus de 200 000 habitants) sont la destination de près de 20% de ces flux alors que les grandes unités urbaines (entre 50 000 et 200 000 habitants) en concentrent près d'un quart. Les petites unités urbaines (entre 2 000 et 10 000 habitants) et les unités urbaines de taille intermédiaire (entre 10

^{44.} Les parcours d'exode rural vers l'unité urbaine de Paris concernent 22 individus. L'exode rural de manière générale concerne lui 290 individus. $\frac{22}{290} \approx 0.08$

000 et 50 000 habitants) sont aussi concernées respectivement à hauteur de 19% et 26%. Finalement les unités urbaines de moins de 50 000 habitants «absorbent» près de la moitié des flux liés aux départs de communes rurales. En termes sociodémographiques, les agriculteurs sont nettement sous-représentés dans cette catégorie alors qu'au contraire les diplômés de l'enseignement supérieur y sont largement surreprésentés. Les parcours vers Paris concernent davantage des cadres et des diplômés alors que les migrations vers les grandes unités urbaines de province surreprésentent les employés. Nous remarquons aussi que les parcours professionnels et familiaux des individus ayant connu un épisode d'exode rural sont plus heurtés que la moyenne.

Pour finir, nous avons construit une quatrième catégorie que nous avons qualifié symétriquement d'exode urbain. Celle-ci rassemble environ 10% de l'échantillon. Ces individus ont pour point commun d'avoir résidé au début de leurs parcours géographiques dans des unités urbaines pouvant être de tailles variables (mais n'étant pas des communes rurales) puis d'avoir rejoint progressivement des communes rurales (situées hors unité urbaine). L'existence de cette catégorie nous semble indissociable du phénomène de périurbanisation qui touche le territoire français et concerne dans bien des cas des communes enregistrées comme rurales par l'Insee. Sur le plan sociodémographique, ces individus sont globalement assez représentatifs de l'ensemble de l'échantillon.

Remarquons que pour cette catégorisation nous avons pris le parti de considérer comme exode rural des parcours géographiques qui débutent dans des communes rurales et se terminent dans de petites unités urbaines (entre 2 000 et 10 000 habitants) (il s'agit de la classe 12). Ce choix est naturellement contestable dans la mesure où nombre de ces unités urbaines sont encore très largement dominées par des activités agricoles et des modes de vie ruraux. Or ces parcours représentent près de 8% des individus de l'échantillon ce qui n'est pas négligeable. Néanmoins, nous avons souhaité ici mettre l'accent sur le caractère «ascendant» du parcours ce qui nous a conduit à affecter la classe 12 aux parcours qualifiés d'exode rural.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de cette typologie? D'abord que pour la génération que nous étudions (c'est-à-dire les individus nés avant 1938), près d'un tiers des parcours géographiques se déroulent presque intégralement dans des communes rurales

avec des conséquences en termes d'opportunités d'emploi et d'accès à certains services publics (santé, éducation,...). Symétriquement un quart des parcours se déroulent presque intégralement dans des unités urbaines d'au moins 10 000 habitants et même 20% dans des unités urbaines d'au moins 50 000 habitants. Surtout, les parcours géographiques que nous étudions portent la trace de l'exode rural et de parcours de migration partant de la campagne vers des unités urbaines de tailles relativement grandes. Notre travail atteste ici de ces parcours individuels qui concernent de l'ordre de 30% de l'échantillon. Cette proportion serait très probablement moindre pour des générations plus récentes qui sont déjà relativement moins nombreuses à débuter leurs parcours dans des communes rurales. Mentionnons à ce stade qu'en 1938, année avant laquelle sont nés les individus de notre échantillon la France se partageait presque exactement entre urbains et ruraux (53% d'urbains contre 47% de ruraux en 1936) 45. Grâce aux méthodes d'analyse de séquences, nous pouvons également identifier des parcours de type exode urbain qui voient des individus qui ont pourtant commencé leurs parcours géographiques dans des unités urbaines relativement peuplées migrer progressivement vers des communes rurales. Ces parcours concernent tout de même 10% de l'échantillon ce qui va dans le sens du constat dressé par Pierre Pistre qui parle de «renouveaux des campagnes françaises» (Pistre, 2012). Si les séries temporelles en longue période des populations urbaines et rurales en France avaient permis depuis longtemps d'identifier le phénomène d'exode rural, elles restaient aveugles aux parcours inverses qui ont longtemps été minoritaires. En effet, les départs des communes rurales ont longtemps fait plus que compenser les arrivées, numériquement moins importantes. Notre travail de recherche met ici clairement en évidence l'existence de ces parcours géographiques qui jouent un rôle central pour la dynamique des campagnes françaises (apports de ressources économiques, dynamisme démographique,...) et l'organisation du territoire (Pistre, 2012).

Finalement, le résultat de notre typologie dépend très étroitement du choix de la génération étudiée ⁴⁶. La typologie témoigne en effet très largement des parcours de type exode rural ou même encore de parcours exclusivement ruraux qui ont marqué cette génération dont près de la moitié des individus ont débuté leurs parcours géographiques

^{45.} Source : Recensement de la Population de 1936 réalisé par la Statistique Générale de la France (aujourd'hui disparue).

^{46.} Rappelons à ce stade que nous n'avons conservé que les individus nés avant 1938 afin de disposer de parcours géographiques complets jusqu'à 65 ans)

dans des communes rurales. Il ne fait nul doûte que nos résultats seraient différents si les individus utilisés pour la construction des classes appartenaient à des générations plus récentes. Nous devons ainsi être conscients du fort ancrage historique de nos résultats (ils ne s'appliquent qu'à quelques générations) et de l'impossibilité de se livrer à une quelconque généralisation.

9 Conclusion et ouvertures

Ce mémoire de recherche se fixait comme objectif principal une étude des parcours géographiques des individus nés en France. Nous avons donc pris soin en introduction de bien distinguer parcours géographiques et parcours résidentiels. Les premiers renvoient aux différentes communes dans lesquelles l'individu a habité tandis que les seconds s'intéressent aux logements. Nous déplaçons ainsi la focale sur les territoires au sein desquels nos individus ont résidé. Pour ce travail, il nous a paru pertinent de mobiliser les données de l'enquête *Histoire de Vie* (Insee, Ined, 2003) qui renseignent pour les individus échantillonnés l'ensemble des parcours géographiques année après année depuis la naissance.

La première partie de notre travail s'attache à donner un cadrage descriptif sur les mobilités géographiques de nos individus. En moyenne les individus nés en France changent 3.37 fois de communes de résidence, 1.88 fois de départements et 0.95 fois de régions. Ils restent en moyenne 10.5 ans dans chaque commune du parcours géographique. Néanmoins, il ressort aussi que les parcours géographiques de nos individus sont très souvent redondants au sens où, quand ces derniers changent de département il s'agit en fait souvent du retour dans un département dans lequel ils avaient déjà résidé par le passé (de même pour les régions). Dans une perspective territoriale plus large nous avons également étudié les passages à l'international qui concernent environ 14.3% de notre population. La tendance de fonds est celle d'une amplification de ces mobilités et d'une diversification des pays de destination qui sont de moins en moins centrés sur l'ancien empire colonial et les théâtres de guerre.

Le deuxième temps se propose d'étudier la mobilité géographique à travers le prisme des générations. La tendance lourde, visible à la fois en statistique descriptive et avec des modèles économétriques est celle d'une intensification de la mobilité géographique au cours du temps chez les générations les plus jeunes. Aux mêmes âges, ces générations ont changé davantage de communes, de départements et de régions.

La troisième section s'intéresse aux liens entre mobilité géographique et attachement subjectif aux lieux. Elle conduit à une conclusion relativement intuitive. Les individus les moins mobiles sont les plus attachés à leur lieu de résidence mais les moins susceptibles d'être attachés à un autre lieu. Symétriquement les individus les plus mobiles sont moins

attachés à leur lieu de résidence mais davantage à d'autres lieux. Dans cette partie, nous nous sommes également intéressés aux rôles joués par les lieux des proches (à la fois lieux de résidence et de naissance) dans les parcours géographiques. Résultat marquant, plus de 83% des individus nés en France résident dans la même région qu'au moins un membre de leur famille. Les régions où cette proportion est la plus forte sont aussi celles qui retiennent le plus leur population. Enfin, d'une manière générale nous montrons que les parcours géographiques s'inscrivent très largement dans un cadre familial.

Enfin la fin du mémoire a pour objectif la construction de sous-populations dont les parcours géographiques se ressemblent. Pour cela, nous définissons d'abord deux sous-populations sur des critères de mobilités géographiques : les *immobiles* (12.4%) et les hyper-mobiles (16.3%). Les premiers sont plutôt des ruraux, des agriculteurs et des femmes alors que symétriquement les seconds sont davantage des hommes, et des cadres ou des professions intermédiaires. Pour prolonger ces premières analyses et construire des classes sur des critères statistiques plus rigoureux basés sur l'ensemble des parcours géographiques nous avons recours à des méthodes d'analyse de séquences (l'Optimal Matching ici) et d'analyse de données (la classification ascendante hiérarchique). Deux typologies sont présentées. La première s'appuie sur le lieu de résidence de l'individu en fonction de sa position par rapport à son premier lieu de résidence (premier département, première région, région limitrophe à la première région...). La seconde aborde les parcours géographiques en termes de taille des unités urbaines de résidence. Ces deux typologies nous apportent des résultats intéressants. La première montre notamment que près de 17% des individus étudiés (nés avant 1938) n'ont que très épisodiquement changé de commune de résidence. Les deux tiers des individus ont vu leurs parcours géographiques se dérouler presque intégralement au sein d'un même département. 80% au sein d'une même région. Chacune de nos 6 classes fait l'objet d'une analyse sociodémographique précise. La deuxième typologie comporte 14 classes pouvant être rassemblées en 4 grandes catégories. D'abord, les individus dont les parcours sont presque intégralement urbains (25% de l'échantillon). Symétriquement la deuxième catégorie rassemble les individus dont les parcours sont presque intégralement ruraux (35% de l'échantillon). Enfin, ceux dont les parcours sont marqués par le départ d'une commune rurale et l'arrivée dans une unité urbaine (31% de l'échantillon) (exode rural). Et pour terminer, ceux qui quittent une unité urbaine pour résider dans une commune rurale (10% de l'échantillon) (exode urbain). La typologie en 14 classes rend possible une étude plus fine des différents types de parcours.

Naturellement, ce travail effectué dans le cadre d'un mémoire de recherche de master reste très largement imparfait et insuffisant. À ce titre de nombreux points auraient mérité un travail plus approfondi que faute de temps, nous n'avons pas pu mener. Par exemple les méthodes d'analyse de séquences auraient pu être utilisées sur plusieurs échantillons issus de générations différentes afin de mettre en évidence les différences de parcours géographiques entre les cohortes. Nous aurions également pu avoir recours à d'autres méthodes comme l'analyse harmonique qualitative pour tester la robustesse de nos classes issues de l'Optimal Matching. Autre voie de prolongement possible, l'exploitation d'une autre base de données comme celle de l'Échantillon Démographique Permanent de l'Insee (EDP) dont l'échantillon est bien plus grand et qui rendrait ainsi possible des analyses à des échelles géographiques plus fines (notamment les départements ou même les régions). Avec une telle source, nous pourrions par exemple nous demander dans quelle mesure les différences de mobilités que nous observons entre les régions sont liées aux caractéristiques sociodémographiques de leurs habitants.

10 Bibliographie

Références

- [1] Authier J. Y., Bonvalet C., Lévy J. P., Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels, Presses universitaires de Lyon, 2010, 428 pages
- [2] Baccaïni B. (1993), «Analyse des migrations internes et estimations du solde migratoire externe au niveau local à l'aide des données censitaires», Population, Numéro 4-5, pp. 801-816
- [3] Baccaïni B. (1993), «Comportements migratoires individuels dans l'espace français», Espace Géographique, Tome 22, Numéro 2, pp. 133-145; 1993
- [4] Baccaïni B. (2001), «Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest», Économie et statistique, Numéro 344, pp. 39-79
- [5] Baccaïni B. (2001), «Les migrations en France entre 1990 et 1999. Les régions de l'Ouest les plus attractives», *Insee Première*, numéro 758
- [6] Baccaïni B. (2006), «Observation et concepts en matière de migrations internes», in Caselli G., Vallin J., Wunsch G. (éd), Démographie analyse et synthèse, Volume VIII: Observation, méthodes auxiliaires, enseignement et histoire de la discipline, Paris, Ined, 301 pages
- [7] Baccaïni B. (2007), «Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans», *Population*, Numéro 1, Volume 62, pp. 143-160, 2007
- [8] Bastide H. et Girard A. (1974), «Mobilité de la population et motivations des personnes : une enquête auprès du public. Les motifs de la mobilité» , *Population*,

24(6)

- [9] Bonvalet C. et Ogg J. (2009), «Les Baby-boomers : une génération mobile», Paris, Editions de l'Aube / Ined, 253 pages
- [10] Bonvalet C. et Lelièvre E., (2012), «Les lieux de la famille» in Bonvalet Catherine, Lelièvre Eva (dir.), *De la famille à l'entourage*, Paris (France), Ined, (coll. Grandes enquêtes), pp. 303-320
- [11] Bonvalet C. et Bringé A. (2013), «Les effets de la politique du logement sur l'évolution du taux de propriétaires en France», Revue Européenne des Sciences Sociales, 151 (1), pp. 153-177
- [12] Bosvieux J. et Coloos B. (2011), «Accession à la propriété, mobilité résidentielle et emploi. La politique du logement est-t-elle un obstacle à la mobilité et donc au plein emploi?», Document de travail de l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL)
- [13] Bringé A. et Bonvalet C. (2012), «Trajectoire géographique et territoire sociorésidentiel. L'apport de données contextuelles à une analyse longitudinale», Document de travail de l'Ined
- [14] Bayona J., Pujadas I. et Lopez C. (2014), «Residential mobility and economic crisis. New origins and destinations within the Barcelona metropolitan region», European Population Conference, 25-28 Juin, Budapest, Hongrie
- [15] Christel V. (2006), «Trajectoires résidentielles des personnes âgées», dans Insee, Données sociales : La société française, pp. 525-529

- [16] Chenu, A. (2005), Sociologie des employés, La Découverte
- [17] Couet C. (2006), «La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des parcours type?», dans : France, portrait social; Numéro 10, pp. 159-179
- [18] Courgeau D. et Lelièvre E. (1990), «L'approche biographique en démographie», Revue française de sociologie, 31-1. pp. 55-74
- [19] Courgeau D. et Lelièvre E. (1989), Analyse démographique des biographies, Édition de l'Ined, 268 pages
- [20] Courgeau D. (1988), Méthodes et mesure de la mobilité spatiale, Paris, Edition de l'Ined
- [21] Courgeau D. (1985), «Interaction between spatial mobility, family and career life-cycle: a French survey», European Sociological Review, Volume 1, Numéro 2
- [22] Crenner E., Donnat O., Guérin-Pace, F., Housseaux F., Ville I. (2006), «L'élaboration d'une enquête quantitative sur la constrcution des identités», Économie et Statistique, Numéro 393-394, pp. 7-21
- [23] Cribier F. et Kych A. (1992), « La migration de retraite des Parisiens : une analyse de la propension au départ », *Population*, Volume 47, Numéro 3, pp. 677-717
- [24] Davezies L. et D'Haulfoeuille X. (2009), Faut-il pondérer?... Ou l'éternelle question de l'économètre confronté à des données d'enquête, Document de travail de l'Insee

- [25] Debrand T. et Taffin C. (2005), «Les facteurs structurels et conjoncturels de la mobilité résidentielle depuis 20 ans», Économie et Statistique, Numéros 381-382, 2005.
- [26] Degorre A. (2015), «Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur», Insee Première, Juin 2015
- [27] Desplanques G. (1994), «Connaître les migrations», Espace-Population-Sociétés, Numéro 1, pp. 31-39
- [28] Dubujet F. (1999), Les déménagements forment la jeunesse, Insee Première, Numéro 647, Mai 199
- [29] Festy P. (1988), «Après la séparation : diversité et stabilité des comportements», Population, 43(3), pp. 517-535
- [30] Galland O. (1991), Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie, Paris, Armand Colin, Collection U, série «Sociologie»
- [31] Guérin-Pace F. (2006), « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », L'Espace géographique (Tome 35), pp. 298-308
- [32] Guérin-Pace F. (2006), « Lieux habités, lieux investis : le lien au territoire, une composante identitaire? », Économie et Statistique, Numéro 393-394, pp. 101-114
- [33] Guérin-Pace F. (2009), «La diversité des ancrages territoriaux au regard des parcours individuels», in Guérin-Pace F., Samuel O., Ville I. (ed.), En quête d'appartenances, Ined, Collection Grandes Enquêtes, 224 pages

- [34] Laferrère A., 2007, «Les seniors de moins en moins mobiles, les jeunes toujours plus mobiles : l'évolution de la mobilité résidentielle est-elle paradoxale? », Revue de l'Institut d'économie publique, 20(1), pp. 37-87
- [35] Lelièvre E. (1988) «Bilan des connaissances sur la mobilité individuelle au cours du cycle de vie», Stratégie résidentielle. Congrès et Colloques, Numéro 2, Ined, pp. 49-63
- [36] Lesnard L. et Saint-Pol T. (2004), «Introduction aux Méthodes d'Appariement Optimal (Optimal Matching)», Document de travail du CREST
- [37] Molloy R., Smith C. L. et Wozniak A. (2011), «Internal Mobility in the United States», Working paper, Federal Reserve
- [38] Morand E., Garnier B., et Bonvalet (2012), « Analyse Harmonique Qualitative : une application à la comparaison des trajectoires résidentielles et géographiques de Parisiens », Actes des XIe Journées de méthodologie statistique
- [39] Oswald A. J. (1996), « A conjecture on the explanation for high unemployment in the industrialized nations», *The Warwick Economics Research Paper Series* (TWERPS)
- [40] Pistre P. (2012), «Renouveaux des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales», Thèse de doctorat, Université Paris Diderot
- [41] Robette N. et Thibault N. (2008), «Analyse harmonique qualitative ou méthodes d'appariement optimal? Une analyse exploratoire de trajectoires professionnelles», *Population*, 63 (4), pp. 621-646.

- [42] Robette N. (2011), «Explorer et décrire les parcours de vie. Les typologies de trajectoires», Document de travail de l'Ined
- [43] Rupert P. et Wasmer E. (2009), «Housing and the labor market: Time to move and aggregate unemployment», IZA DP, Numéro 4172
- [44] Schwartz O. (1990), Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord, PUF, Paris
- [45] Sanchez C. A. et Andrews D. (2011), «Residential mobility and public policy in OECD Countries», OECD Journal: Economic Studies, Volume 2011/1
- [46] Sigaud T. (2013), «Emploi, famille, logement :quels outils pour mesurer les conséquences des mobilité srésidentielles?», Document de travail du CEE
- [47] Sigaud T. (2014), «Les mobilités géographiques des salariés : le territoire est-il soluble dans la gestion des ressources humaines?», Document de travail du CEE
- [48] Thalineau A. et Nowik L. (2009), «Être en milieu de retraite et choisir de vivre ailleurs », Lien social et politiques, Numéro 62, pp. 99-109
- [49] Temporal F., Marie C. V. et Bernard S. (2011), «Insertion professionnelle des jeunes ultramarins: DOM ou métropole?», *Population*, 2011, 66 (3-4), pp. 555-600
- [50] Ville I. et Guérin-Pace F. (2005), «Interroger les identités, l'élaboration d'une enquête en France», *Population*, 60(3), pp. 277-306
- [51] Weber F. (1989), Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière, Édition de l'EHESS, Paris